

# UNIVERSITE ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR



**UFR : SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES**

**DEPARTEMENT : ECONOMIE GESTION**

**MASTER : FINANCE ET DEVELOPPEMENT**

**Mémoire de Master 2**

**SPECIALITE : FINANCE**

**THEME :**

**La finance islamique, rente potentielle pour la croissance et le développement du secteur primaire : cas du département de Ziguinchor**

**Présenté par : Dembo BADJI**

**Sous la supervision du :**

**Pr Mamadou Abdoulaye KONTE**

*Soutenu publiquement le 19 février 2019 à l'UASZ*

**Membres du Jury**

|                                   |                                      |                  |
|-----------------------------------|--------------------------------------|------------------|
| <b>Pr Ndiouma NDOUR</b>           | <b>Enseignant-chercheur à l'UASZ</b> | <b>Président</b> |
| <b>Dr Melyan MENDY</b>            | <b>Enseignant-chercheur à l'UASZ</b> | <b>Examineur</b> |
| <b>Dr Cheikh Oumar BALDE</b>      | <b>Enseignant-chercheur à l'UASZ</b> | <b>Examineur</b> |
| <b>Pr Mamadou Abdoulaye KONTE</b> | <b>Enseignant-chercheur à l'UGB</b>  | <b>Examineur</b> |

*Année Universitaire : 2017- 2018*

# DEDICACE

*Ce travail mémorial est dédié à*

*Mes parents,*

*Tous mes frères et sœurs.*

*Qu'ils trouvent dans cette réalisation les produits de l'espoir, de la patience et de la constance !*

## REMERCIEMENTS

J'adresse mes remerciements à tous et à l'ensemble sans distinction.

A ceux-là qui ont contribué de près ou de loin à l'aboutissement de ce modeste travail.

Mention particulière au Pr Mamadou Abdoulaye KONTE ; il me manque vraiment les mots pour vous adresser toute ma gratitude. Que vos ambitions soient réalisées !

Au personnel et au corps professoral du département économie gestion de l'Université Assane SECK de Ziguinchor (UASZ) pour leur détermination, endurance, disponibilité, ...

A grand père Alioune Badara DIEME, Amidou BADJI, Fatou SANE, Alphousseyni CAMARA, Dr Koutoubo GASSAMA, Yancouba CAMARA, ...

Mention spéciale à maman Diénaba DIATTA, que toutes vos ambitions soient réalisées !

A tous mes frères et amis étudiants et étudiantes.

Toute ma gratitude à mes frères et sœurs en la foi.

S'il reste, malgré leurs conseils, encore des erreurs factuelles ou jugements, c'est que je ne les aurais pas assez écoutés.

## SOMMAIRE

|   |          |
|---|----------|
| <i>DEDICACES</i> .....  | <i>i</i> |
| REMERCIEMENTS.....  | ii       |
| SOMMAIRE.....   | iii      |
| LISTE DES ILLUSTRATIONS.....  | iv       |
| LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....   | v        |
| INTRODUCTION GENERALE.....  | 1        |
| CHAPITRE I : LES PRINCIPES THEORIQUES ET SOURCES DE FINANCEMENT ISLAMIQUE.....                    | 9        |
| I. Les principes de l'économie islamique.....   | 9        |
| II. Les principes de la finance islamique.....  | 14       |
| III. Les sources de financement des banques islamiques.....                                       | 20       |
| CHAPITRE II : LES OUTILS ET LES MODES DE FINANCEMENT DES BANQUES ISLAMIQUES.....                  | 29       |
| I. Le financement en capital : les outils (produits) et leur mode de financement.....             | 30       |
| II. Le financement par la dette : les outils (produits) et leur mode de financement.....          | 31       |
| III. Les nouveaux produits et la propagande de la finance islamique en Malaisie, Iran, Maroc..... | 34       |
| CHAPITRE III : ETUDE METHODOLOGIQUE ET EMPIRIQUE.....   | 44       |
| I. Présentation de la zone d'étude.....   | 44       |
| II. Résultats et recommandations.....   | 51       |
| III. Vue d'ensemble sur la finance classique dans le secteur primaire.....                        | 58       |
| IV. L'acceptabilité de la finance islamique par les acteurs du secteur primaire.....              | 69       |
| CONCLUSION GENERALE.....  | 75       |
| BIBLIOGRAPHIE .....   | 77       |
| ANNEXES .....   | 79       |
| TABLE DES MATIERES.....   | 93       |
| RESUME.....   | 96       |
| ABSTRACT.....   | 97       |

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

### LES CARTES

|   |    |
|---|----|
| Carte 1 : Le département de Ziguinchor.....                   | 44 |
| Carte 2 : Le département de Ziguinchor et son occupation..... | 45 |

### LES FIGURES

|   |    |
|---|----|
| Figure 1: Les origines des difficultés.....                       | 57 |
| Figure 2 : Les facteurs bloquants à l'accès aux financements..... | 60 |
| Figure 3: Les façons d'accueillir.....                            | 70 |

### LES GRAPHIQUES

|   |    |
|---|----|
| Graphique 1 : Evolution des actifs financiers dans le monde.....                            | 38 |
| Graphique 2 : la part des types de financements en Malaisie.....                            | 39 |
| Graphique 3 : Représentation des acteurs par ancienneté dans les différentes activités..... | 52 |
| Graphique 4 : les difficultés.....  | 59 |
| Graphique 5 : Le niveau de développement.....   | 62 |
| Graphique 6 : Le niveau de connaissance de la finance islamique.....                        | 69 |

### LES TABLEAUX

|   |    |
|---|----|
| Tableau 1 : le nombre d'acteurs rencontrés par Commune..... | 50 |
| Tableau 2 : Les effectifs par activité.....                 | 52 |

## LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ANCAR : Agence Régionale du Conseil Agricole et Rural

ARD : Agence Régionale de Développement

ASDEC : Association pour le développement de la Casamance

CRCR : Conseil Régional de Concertation des Ruraux

DRDR : Direction Régionale de Développement Rural

DSRP : Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté

FAO : (Food and Agriculture Organisation) Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

GRDR : Groupe de Recherche et de réalisation pour le Développement Rural

IREF : Inspection Régionale des Eaux et Forêt

ISRA : Institut sénégalais de Recherches agricoles

LOASP : La Loi d'Orientation Agro-Silvo-Pastorale

LPDRD : La Lettre de Politique de Développement Rural Décentralisé

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PADEC : Programme d'appui au développement économique en Casamance

PADERCAS : Projet d'appui au développement rural de la Casamance

PNDA : Programme National de Développement Agricole

PNDR : Programme National de Développement Rural

PPDC : Projet du Pôle de Développement de la Casamance

PROCAS : Programme d'appui au développement socio-économique pour la paix en Casamance

PSL : Paix et Salut sur Lui

## INTRODUCTION GENERALE

### **1. Contexte de l'étude**

Toute personne a sa place dans ce monde et a le droit et le devoir de participer et/ ou de contribuer convenablement à la vie économique. De ce fait toutes les catégories des personnes doivent se sentir concernées et aisées économiquement dans les sociétés. En effet, le capitalisme estime que la solution à la problématique de la finance (de l'économie de manière générale) est de lutter contre la rareté des ressources. C'est-à-dire de bien gérer les ressources disponibles en quantités limitées pour pouvoir subvenir efficacement aux besoins des sociétés.

Quant au communiste, il pense que le problème fondamental qu'il faut ausculter est la contradiction entre les moyens de production et la manière ou la forme de redistribution. Qui doit travailler et pour qui travailler ? De cette interrogation, le communisme opte pour solution, l'élimination des classes sociales (HALIMA, 1995).

Autrement dit, créer l'équilibre socio-économique dans les sociétés. Toutefois cet équilibre socio-économique est loin d'être l'objectif de la finance dite classique (ou encore conventionnelle). Le constat en est qu'une petite partie de la population (en l'occurrence les pays riches) réduit en esclavage économiquement la grande partie de celle-ci (la population de l'ensemble des pays pauvres du monde).

Ce système financier basé sur le principe du taux d'intérêt a favorisé l'enrichissement des économies capitalistes. En effet, quand une entreprise, un Etat, un agent économique, ... souscrit à un crédit, à un taux d'intérêt élevé ou non, les intérêts futurs à verser constituent des charges, des coûts de production. Plus les obligations sont importantes, moins l'investissement est rentable et vite l'entreprise tombe en faillite, le taux de chômage grimpe et la pauvreté s'installe. Dans ce genre de système financier, les prêteurs (les pays riches) n'ont aucune inquiétude de l'utilisation de leur argent par les emprunteurs car la garantie de sa rémunération est assurée par la loi.

Ces riches n'acceptent le remboursement de leur fonds sans que les intérêts fixés à l'avance ne leur soient acquittés. C'est à cause de ces stratégies que ces pays riches ne rêvent jamais réclamer leurs prêts aux pays sous-développés du tiers monde, exploités sans commisération. Pourtant, en situation normale, ces pays dits sous-développés n'auraient rien à envier les autres car au début des années 70, le choc pétrolier<sup>1</sup> avait fortement contribué à la richesse potentielle des pays

---

<sup>1</sup> Augmentation fulgurante du prix de pétrole

producteurs de pétrole et certifié des revenus constants et élevés. Cette hausse du prix de cet « or noir » a favorisé l'augmentation des prix des matières premières des pays exportateurs du tiers monde de ces dites matières. Ils se sont alors enrichis grâce à leurs exportations et ont anticipé sur les revenus futurs de leurs exportations en prêtant leurs fonds aux pays riches dans l'optique de reconstruire les économies de leurs pays. Suite au contre-choc<sup>1</sup> pétrolier quelques années plus tard, le prix des matières premières s'écroula. Les prêts à l'occident étaient restés mal gérés, dilapidés ou encore non rendus. Certains pays d'Asie Orientale ont pu bien négocier cette situation jusqu'à sortir du sous-développement, les pays pétroliers restaient dans leurs gisements.

Par contre la plupart des pays pauvres sont tombés dans une paupérisation extrême de sorte qu'ils ne font plus partis des pays en voie de développement mais plutôt des pays qui s'appauvrissent davantage. De ce fait cette catégorie de pays restait à la merci des stratégies du Fonds Monétaire International (FMI) et de la Banque Mondiale (BM) qui par l'intermédiaire de l'occident les contraignaient de payer les intérêts, de subir des politiques de toute sorte (d'austérité, d'ajustement structurelle, d'organisations de secours, de soins d'urgence etc.) et d'exportation afin d'accorder une valeur considérable à leurs devises.

D'un autre côté, la crise économique de 2007-2008 qui sévit aux Etats Unis pour d'excellentes raisons des prêts non justifiés (sans contrat préalable) aux ménages de revenus faibles voire très pauvres afin de booster la relance économique. Cette crise financière puis économique qui par ces effets non désirables a inquiété le système financier international en passant par un segment précis du crédit immobilier en aout 2007 aux Etats-Unis : il s'agit du crédit des « subprimes ». En effet, la crise de « subprime » est l'une des crises qui a toujours laissé des séquelles dans un système financier inter-lié par des mécanismes difficilement maîtrisables. Selon HERLIN (2010), cette crise de septembre 2008 n'a pas remis les compteurs à zéro, loin de là ; il reste de nombreux problèmes en suspens, des « bombes à retardement » susceptibles de provoquer d'autres krachs. Il poursuit en disant que la crise que nous traversons est une crise du *langage* de la finance, c'est une crise de ses concepts, de ses méthodes, de sa capacité à élaborer les produits financiers, à les disséminer, notamment du calcul du risque.

Pourtant bien conçu théoriquement, ce système (d'augmenter la consommation pour relancer l'économie) pourrait favoriser l'enrichissement impétueux des économies capitalistes car les prêts avaient été accordés aux ménages au taux d'intérêt proportionnel (faible au début et élevé vers

---

<sup>1</sup> Baisse subite du prix de pétrole

l'échéance) au remboursement échelonné à une longue période de 25 à 30 ans. Ces ménages se sont laissés séduire par des préceptes de la valorisation de l'accès à la propriété, de la revente des crédits en cas de défaut de remboursement, de la titrisation des crédits c'est-à-dire les crédits « subprime » avaient été fractionnés et incorporés à divers titres et revendus sur les marchés financiers. Ce qui avait créé un boom immobilier favorisant ainsi des surendettements tout en augmentant les risques de non remboursement. Le système financier étant unique, les capacités de restitution des emprunts de ces ménages étaient interdépendantes. L'intervention des agents économiques, investisseurs et des banques avaient par conséquent amplifié la propagation de la crise de marché en marché et de produit en produit faisant ainsi face à une incapacité d'obtention de financement (liquidités) à court et moyen terme pouvant couvrir leurs activités quotidiennes mais aussi des fonds propres pouvant gonfler leurs capitaux.

Nous assistons ainsi à une crise qui se généralise, s'internationalise, affectant tous les secteurs économiques du monde par un effet d'entassement des risques dans un système économiquement interdépendant. La confiance ainsi que les prêts entre banques se détérioraient, faisant par la suite de multiples faillites successives de grandes banques et entreprises. De même, les causes de ces crises ne sont pas à chercher « à la marge ». Ce ne sont donc pas quelques ajustements qui sont susceptibles de régler, ou mieux de prévenir des problèmes. Il faut donc emprunter une démarche allant des considérations les plus périphériques à celles qui s'interrogent sur la logique même de la finance (LACOSTE, 2009).

Aussi, l'homme ne devait-il pas revoir son comportement dans sa gestion financière quotidienne afin de mettre fin aux crises récurrentes, de promouvoir l'éthique et la déontologie. La finance comportementale reste en effet dans la dichotomie rationnel / irrationnel, partie intégrante du socle de la théorie économique classique (HERLIN, 2010). Cela pour relever le défi dans les économies bafouées, aiguillonner l'émergence, rénover les conditions de vie des populations démunies. Le Sénégal en Afrique et principalement le département de Ziguinchor reste englouti par ces hauts faits. Ce département en dépit de ses énormes richesses demeure confronté à l'adéquation d'une politique socio-économique permettant de booster le financement de la croissance et du développement socioéconomique de ce milieu.

Pour ce faire, un système équitable aussi bénéfique pour le déposant que pour l'emprunteur, qui reste très connecté à l'économie réelle et reposant sur le partage des risques, mais aussi qui promeut une répartition juste, convenable et équitable des revenus et de la richesse (le financement islamique) devait être une nécessité.

Émergée dans les années soixante de façon pratique, doucement mais sûrement, la finance islamique s'étend du reste du monde dès les années 1970, suite à la première crise pétrolière. Ce secteur de la finance islamique continue à progresser chaque année et le nombre d'investisseurs intéressés par ses titres conformes à la Charia se multiplie. Selon Thomson Reuters, la finance islamique devient un marché en très forte croissance représentant les 2.000 milliards de dollars et qui devrait atteindre les 3.250 milliards de dollars d'ici 2020 (LORENZI, 2017).

Etant un fort potentiel de croissance, la finance islamique avait éclos de façon pratiquement simultanée en Egypte avec la banque locale Mit Ghamr et en Malaisie avec le premier fonds d'épargne dédié au pèlerinage. De là, la finance islamique a connu une évolution surprenante qui lui valut une surveillance de prêt par le Fonds Monétaire International (FMI). Une étude comparative réalisée par le Fonds Monétaire International sur les performances post-crise en 2008, apparue en 2010 révélait que la finance conventionnelle consignait une croissance de 4% en 2009, moins de 1% en 2010 et 6% en 2011 alors que la finance islamique croissait de 9%, 10% et 22% pendant la même période.

Dès 2016, les institutions financières islamiques notaient une valeur minime de 1,6 trillions de dollars de la totalité des actifs financiers mondiaux. En effet, cette progression intéressante de la finance islamique alimentait l'attention des chefs d'Etats et de gouvernements en général et des opérateurs économiques et financiers en particuliers. C'est dans ce contexte que le Journal Officiel du Vatican, l'Observatore Romano<sup>1</sup> avait écrit « Les principes éthiques sur lesquels est basée la finance islamique rapprochent les banques de leurs clients et du véritable esprit qui devrait caractériser tous services financiers ».

En 2009, le Vatican avait déclaré que les banques devraient s'inspirer du modèle de la finance islamique pour restaurer la confiance chez leurs clients en ces temps de crise économique mondiale. Séduit par ces derniers, ce financement islamique continue à gagner du terrain à travers le monde, du Moyen-Orient en Asie puis en Europe. L'Afrique, qui semblait être oubliée, est aujourd'hui une cible potentielle du fait qu'elle regorge des potentialités énormes.

Effectivement, connue dans un environnement morose et incertain, faisant une progression ascendante et rapide de sa population, une croissance économique performante, une classe moyenne émergente et une population jeune de plus en plus urbaine, l'Afrique affiche son optimisme. Ce continent fait toujours face à de nombreux défis à la fois politiques et sécuritaires, environnementaux et humains, de l'intégration régionale et d'infrastructures.

---

<sup>1</sup> Bloomberg.com, by Lorenzo Totaro, March 4, 2009

## **2. Intérêt de la thématique**

La pertinence de ce thème s'intègre dans le contexte mondial actuel de l'économie de manière générale et de la finance en particulier. Le monde étant mouvementé par le système financier conventionnel ou classique qui est à l'origine de crises qui le rendait vulnérable. La naissance d'une nouvelle forme encore beaucoup plus pertinente de gestion des biens et services dans le cadre de répondre aux besoins divers des populations sans distinction de races, de couleurs, de religion, de nationalité, ... fait couler d'encre et de salives à travers les médias, articles, débats, conférences, colloques, etc.

La finance islamique, par le biais de la diversification s'investit dans tous les secteurs hormis ceux prohibés par la charia. Le choix de ce thème est aussi encouragé par l'élégance des instruments financiers islamiques utilisés par cette finance afin de léser aucune partie prenante dans les différents contrats. Il faut noter aussi la richesse que cette finance crée dans les pays où elle est acceptée. Sa venue en Afrique et surtout au Sénégal nous a beaucoup animé car ce pays regorge de potentialités énormes. Autres avantages résident dans sa participation formidable au développement économique des pays sous-développés.

A cela s'ajoute les éventualités du département de Ziguinchor sur lequel nous souhaitons se référer car avec ses potentialités, ce financement socialement responsable pourrait améliorer économiquement les conditions de vie de ses populations.

## **3. Problématique**

La situation relative au développement de secteur primaire du département de Ziguinchor devient une des préoccupations évidentes. L'état actuel du développement économique et social de cette localité a des origines lointaines. Cette situation peut s'expliquer en partie par le fait que ce département était envahi par des populations d'origines et d'attitudes différentes.

Cette diversité ethnique et socioculturelle engendre à son tour des spécificités propres aux populations de cette localité, accordant des particularismes liés à l'histoire et à la culture des habitants de ce département.

La croissance et le développement économique du secteur primaire de ce département seraient certainement la conséquence de l'absence d'une dimension spatiale et locale de l'administration ou de la gestion publique des ressources du département de Ziguinchor. Pourtant, des initiatives étatiques (LOASP, LPDRD, ARD, ANCAR, DSRP, GRDR, IREF, ISRA, CRCR, PNDA, ...), des projets comme PPDC, PROCAS, ASDEC, PADEC, PADERCAS, ..., ONG nationales et

internationales, des groupements et associations des femmes et des jeunes etc. ont été mis en place pour non seulement assurer le développement économique et social de ce département mais aussi dynamiser les ressources, atouts spécifiques et potentialités économiques variées.

Tous ces efforts semblent muets à la relance économique. Il est nécessaire que l'Etat sénégalais fasse un choix d'un modèle beaucoup plus souple et novateur qui prendra certainement en compte des particularismes locaux.

Les stratégies et moyens mis en place pour le financement de la croissance et du développement économique du secteur primaire du département de Ziguinchor afin de booster l'économie de cette localité méritaient un examen méthodique en ce sens que le secteur primaire de ce département connaît une régression incontestable compte tenu de la situation géographique et de fortes potentialités que ce département devrait saisir.

La non capitalisation des réalisations antérieures, la non maîtrise de l'eau, les difficultés de l'amélioration de la productivité, de l'augmentation des revenus tirés de l'agriculture, de la pêche et de la sylviculture, les difficultés liées aux filières agricoles à vocation commerciales, l'accès aux crédits, aux marchés national et international, la restauration du patrimoine environnement et la fertilité des sols brefs, annihilent l'émergence économique du secteur primaire du département de Ziguinchor.

En effet, le manque d'une affectation acceptable des ressources financières entraîne le manque de crédits, conduisant à la hausse du taux d'intérêt. Ce qui empêche aux populations locales de développer leurs activités de nature souvent informelles mais génératrices des revenus.

A cela, s'ajoute l'inadaptation de la politique économique en place par rapport aux réalités du secteur primaire du département de Ziguinchor. Les conditions d'octroi de financement des banques et autres institutions disponibles en termes de mobilisation des fonds d'épargne et des fonds d'investissement demeuraient inadéquates aux réalités socio-économiques des populations de ce département.

D'après le cabinet de conseil mondial Ernst & Young (09/09/2012), la demande mondiale de sukuk aurait atteint 900 milliards de dollars en 2017. En effet, ces estimations de la demande se sont basées sur l'augmentation massive des actifs des investissements islamiques et de l'offre relativement limitée d'alternatives d'investissement conformes à la charia. Les actifs financiers islamiques mondiaux sont de nos jours largement supérieur à 1800 milliards de dollars et progressent annuellement au taux de 20%<sup>1</sup>. Pourtant, dans l'optique d'éradication de la pauvreté,

---

<sup>1</sup> Conseil Islamique de Stabilité Financière (IFSB), Rapport 2014 sur la stabilité du secteur des services financiers islamiques.

de la réduction du taux de chômage, de partage équitable des biens et des richesses afin d'aboutir à un équilibre économique et social, nombre d'initiatives sembleraient être un devoir devant animer les volontés de ces financiers islamiques.

La structuration du marché des investisseurs islamiques afin d'améliorer la gestion des risques, d'innover davantage de perfectionner la comptabilité, etc. Nous remarquons aussi et surtout pour les pays africains d'établir une réglementation pour les institutions financières islamiques (IFI) adaptée à leur contexte, de former un personnel adéquat, de mettre en place une politique de formation d'experts en finance islamique et un système d'information et de transparence islamique.

De même RAMADAN (2008) soutient que : *« Il est ici question d'une réforme radicale tant des mentalités que des fondements philosophiques et éthique de l'économie qui s'impose à tous aujourd'hui. La folle spirale qui creuse un fossé de plus en plus indécent entre une toute petite minorité de riches et le nombre sans cesse croissant de pauvres, qui nous pousse à détruire la planète au nom des bénéfices immoraux de quelques-uns, qui nous présente comme « morales » d'affreuses guerres aux justifications économiques ; cette folle spirale, disons-nous, exige autre chose que des ajustements formels et marginaux. ».*

Dans cette étude, la problématique s'articule autour des questions suivantes :

En quoi les mécanismes et méthodes du financement existant (finance classique) sont-ils à l'origine de la léthargie du développement économique et social du secteur primaire du département de Ziguinchor ?

Comment cette finance islamique, dans le contexte social et économique du secteur primaire du département de Ziguinchor, pourrait-elle être un levier à son développement ?

#### **4. Objectifs de l'étude**

Les objectifs sont nombreux et variés. Parmi ceux-ci, nous nous sommes fixés ces quelques-uns :

- Diagnostiquer la situation socio-économique du département de Ziguinchor ;
- Analyser le niveau de développement du secteur primaire dans le département de Ziguinchor ;
- Déceler les difficultés auxquelles sont confrontés les acteurs de ce secteur primaire ;
- Leur proposer la finance islamique comme alternative à l'ensemble des obstacles qui freinent la croissance et le développement socio-économique du secteur primaire, base fondamentale de la force économique d'un pays, dans le département de Ziguinchor.

## **Objectif général**

Contribuer à l'amélioration des mécanismes et méthodes de financement de la croissance et du développement socio-économique du secteur primaire dans le département de Ziguinchor par l'introduction de la finance islamique en tant que système financier socialement responsable et structurellement efficace.

## **Objectifs spécifiques**

Les objectifs spécifiques (OS) se déclinent comme suit :

- OS1 : Analyser la léthargie de la croissance et du développement économique du secteur primaire du département de Ziguinchor ;
- OS2 : Déterminer l'incidence des manquements des méthodes et mécanismes de la finance conventionnelle dans la léthargie du secteur primaire du département de Ziguinchor ;
- OS3 : Caractériser la capacité ou la potentialité de la finance islamique à accélérer le développement socio-économique de ce secteur primaire du département de Ziguinchor.

## **5. Les hypothèses de recherche**

- Hypothèse 1 : les problèmes du secteur primaire du département de Ziguinchor sont dus aux conditions laborieuses de travail des acteurs de ce secteur ;
- Hypothèse 2 : les phénomènes naturels (durée et quantité de pluviométrie), feux de brousse, la salinisation des terres, le foncier, l'insuffisance de la main d'œuvre etc. font partie intégrante des facteurs qui démotivent ces acteurs ;
- Hypothèse 3 : l'existence ou non d'assistance financière, technique, de politique économique inclusive, ont des effets sur les rendements.

## **6. Le planning**

Dans la volonté de mener à bien ce travail exploratoire, les aspects culturels, culturels et socioéconomiques ont été pris en considération pour veiller au respect de la nature. Il s'est focalisé sur la collecte de données en adoptant une approche dite qualitative. Pour aboutir aux escomptés, ce travail est structuré en deux parties, composé pour la première de deux chapitres dans lesquels, nous examinerons dans le premier chapitre, les principes théoriques et les sources de financement islamique et dans le deuxième chapitre, les outils et les modes de financement des banques islamiques. L'examen fait dans la deuxième partie est relatif à un sous-chapitre dans lequel, la présentation de la zone de l'étude a été faite et un chapitre troisième présentant les résultats obtenus et les recommandations

# **CHAPITRE I : LES PRINCIPES THEORIQUES ET SOURCES DE FINANCEMENT ISLAMIQUE**

Appelée encore finance « halal » ou finance « charia compliant », la finance islamique est une industrie qui met en application les principes religieux et économiques. En effet, la charia donne faveur à l'investissement c'est-à-dire la prise de risque tout en interdisant les marchés hasardeux se déroulant dans l'incertitude, dans les termes des relations contractuelles comme la spéculation qui renferme les termes gharar et maysar.

Gharar, peut-être constaté lorsque l'objet d'un contrat est confus, ambigu ou encore conditionné à un futur très incertain et surtout échappant à la vue ou au contrôle des parties concernées (KPODAR, 2010). Quant au maysar, il est constaté dans les jeux du hasard, des dispositions où la situation des parties prenantes est liée à la réalisation d'un événement improbable et définitivement incontrôlable.

Selon certains auteurs, les méthodes pratiques exigées par les principes de l'islam pourraient apporter des solutions à d'énormes inquiétudes actuelles en termes de la moralisation de l'activité économique et financière et pourraient même aller au-delà jusqu'à la résolution ou satisfaction des obligations, exigences liées à la responsabilité sociétale des entreprises (LAUTOUR, 2009).

De même ces principes sur lesquels se fonde la finance islamique sont puisés dans le Qur'an et la Sunna prophétique. Entre autres, l'islam dans la morale sociale recommande la bienfaisance en faveur des pauvres et des faibles. Les principes de l'économie et de la finance islamique.

## **I. Les principes de l'économie islamique**

Dans son idéal, l'économie islamique a pour l'un de ses objectifs l'instauration de la justice socio-économique à travers le monde. Dans ces conditions, elle peut être définie comme cette branche de connaissances qui contribue à la réalisation du bien-être humain en permettant une affectation et une répartition appropriées de ressources limitées, conformes aux enseignements islamiques sans trop limiter la liberté individuelle ou créer des déséquilibres macroéconomiques et écologiques continus (CHAPRA M. U., 1996).

En effet, les facteurs de la réalisation de ses objectifs d'affectation et de répartition des ressources paraissent bien étudiés afin de les intégrer dans les valeurs et les institutions sociales, économiques, politiques, etc. De même, ce cheminement bien adopté, ne pourrait permettre à l'économie de se limiter sur la nature du marché et des prix des biens et des services dans son analyse et de maintenir inchangé le comportement des individus.

Tous les paramètres et tendances pertinentes dans les allocations, le bien-être humain, la répartition des ressources doivent être tenue en compte. A la lumière de ces principes, le bien-être humain ne se limite guère à la maximisation de la richesse et de la consommation des individus, il nécessite aussi la satisfaction des besoins tant spirituels que matériels de la personnalité humaine.

Les besoins spirituels ne se restreindraient pas seulement comme satisfaction à la prière uniquement mais aussi nécessite que l'homme ainsi que la société dans laquelle il est partie intégrante, confectionnent des conduites, mœurs conformément à la chari'ah conçue pour aboutir à la réalisation de buts dont les plus remarquables se trouvent être la justice socio-économique et le bien-être de toutes les créatures divines.

La négligence de ces paramètres (spirituel et matériel) pourrait porter atteinte à l'anomie<sup>1</sup>. Aussi l'homme a-t-il cette autorisation de priver ses semblables de la fortune que Dieu lui a confié. L'homme n'est-il pas un lieutenant sur ce bas monde ? Ne sera-t-il pas rétribué de ses actions de tous les jours pendant son séjour sur ce planète-terre ? De ces interrogations, suivent ces recommandations dans la voie de la perfection : *certes DIEU est le Garant et le Tuteur des pauvres. Les riches sont -pour DIEU- les gardiens de l'argent, car les biens qui sont dans leurs mains sont ceux de DIEU, et ils ne pourraient en posséder rien sauf quand DIEU le veut, il n'est pas donc étonnant que le Réel Possesseur dise à son trésorier : Donne une partie de ce qui se trouve dans la caisse aux besogneux parmi Mes adorateurs.*

Le gardien de l'argent doit se suffire aux prérogatives que lui a été accordées par le Possesseur suprême et obéir ses ordres et ses sentences à propos de la gestion, du développement, des dépenses, de l'allocation et de la distribution de l'argent et de tout autre bien et service. Il s'avère que la culture de l'altruisme doit s'opérer car dans le cœur de tout homme il y a une parcelle divine, et s'attirer les cœurs, c'est s'attirer la Grace divine (ELÂHI, 1990). La règle d'or est de se mettre en toutes circonstances, à la place des autres : aimer pour les autres ce qu'on aime pour soi-même ; détester pour les autres ce que l'on déteste pour soi-même.

Nous devons nous soumettre aux lois morales et civiques en usage, et il vaut mieux ne pas trop s'occuper de politique, mais plutôt seulement défendre nos droits sans empiéter sur ceux des autres. Autrement dit, il faut toujours s'acquitter de ses dettes morales voire matérielles ou

---

<sup>1</sup> Anomie égale absence d'organisation sociale résultant de la disparition des normes communément acceptées

immatérielles envers ses semblables. C'est dans ce sens que le travail licite soit partie intégrante dans les principes de l'économie et de la finance islamique car par lui que l'on peut subvenir à nos besoins matériels, immatériels et spirituels pour pouvoir espérer à approcher la perfection.

Les attributs de finance islamique sont tels que bien que l'acquit de l'argent soit parmi les actes licites d'un côté, il est aussi parmi les devoirs d'un autre. Puisque l'accomplissement des actes d'adoration ne peut avoir lieu qu'après avoir satisfait les nécessités de la vie, alors leur satisfaction est devoir, car l'acte par lequel le devoir est accompli est aussi un devoir. Même si l'amour de la possession est chose innée, naturelle chez l'homme, l'islam par sa globalité et sa perfection, considère ce principe de possession comme l'une des caractéristiques de la liberté devant être bornée par la morale. Il a concédé l'être humain de cette prémonition pour l'encourager fortement à se mouvoir dans le sens de détenir les fruits de ses efforts, par là seulement il y aura inévitablement la prospérité, l'évolution, l'amélioration des conditions de vie et l'augmentation de la production (AL-QARADAWI, 2002).

Contrairement à l'économie classique qui soutient qu'il faut consommer plus pour inciter la production. De ce point de vue la production des biens et services est la résultante de la consommation, de l'investissement, des achats de l'Etat et des exportations nettes. L'économie islamique atteste que le travail est un support de la vie, une adoration et le surplus de l'argent, de l'énergie et autres sont réservés à la soumission des ordres divins dans le cadre de la fraternité et de la piété.

Outre le principe selon lequel l'argent licite est un bien béni qui doit être bien géré par l'homme, le travail licite et sa rémunération qui doivent être considérés comme une adoration, le respect des propriétés surtout individuelles promouvant la dignité.

Il faut aussi noter la suppression de la conception de l'homme le plus important (VIP) dans les affaires mais aussi dans la vie quotidienne afin de tisser de bonnes relations sociales, fraternelles, la justice, l'entraide en accordant à chacun son droit dans la communauté. L'islam dans la conception de son économie bannit la confiscation des biens nécessaires à la bonne marche de la société.

La recherche et la possession de biens sont autorisées en islam de façon honnête et modérée sans compromettre ses interdits. Toutefois la thésaurisation ou confiscation des biens et services indispensables à la communauté est formellement prohibé car cela évitera la corruption mais aussi

la « dépendance illicite » dans les relations et les affaires. Nous nous référons de ce hadith comme illustration : « *Les gens sont associés de trois : l'eau, l'herbe et le fer.* »<sup>1</sup>. Ce hadith a énuméré que ces trois ressources mais aujourd'hui ces ressources nécessaires et indispensables peuvent être conceptualisées selon leur disponibilité et selon les besoins de la communauté. Dans les trois célèbres écoles, le consensus est à l'ordre du jour.

D'abord les hanbalites qui soutiennent que tout bien (métal) acquis sans contrainte n'est permis à la possession de personne ni de la faire posséder car le fait de le posséder pourrait être à l'origine des troubles sociaux. Ensuite les malikites, pour eux les biens tirés du fond de la terre, quel que soit le lieu de découverte et les responsables de ladite découverte, ne doivent être à la possession d'aucun individu. Enfin pour le chafi'ites, toute découverte du sol comme du sous-sol (pétrole, pierre, soufre, ...), ne doit être l'objet d'un monopole d'aucune autorité.

De même, dans l'économie islamique, la libre possession n'est pas synonyme de privation du droit à autrui car les hommes sont créés égaux par leur Créateur et ont droit commun de tirer profits décemment de ses créatures substantielles. Le possesseur n'a aucun droit de se comporter comme bon lui semble mais plutôt de veiller au respect des autres, à leur droit et à leur légitimité. Le Prophète (PSL) dit : « *On ne doit pas faire du tort à quelqu'un et personne ne doit en faire à celui qui lui en a fait.* »<sup>2</sup>.

Nous remarquons par ces enseignements que les puissants n'ont aucun droit de maltraiter les faibles, les riches ne doivent non plus opprimer les pauvres et même les humains n'ont aucun privilège de se comporter comme ils veulent sans morale à l'égard des animaux.

De ce fait, il n'est autorisé à quelqu'un de priver à un autre d'un intérêt quelconque qui ne lui porte aucun dommage sinon, il commet un préjudice. À l'honorable Prophète de dire : « *Le voisin ne doit pas empêcher son voisin de percer une pièce de bois dans son mur* »<sup>3</sup>. »<sup>4</sup>.

Dans l'islam, les règles de conduite ne se restreignent guère à la seule obéissance à législation, au règlement mais aussi la détermination des individus se fonde fondamentalement sur la conviction ferme, la croyance religieuse, la confiance en leur Dieu, la pensée récurrente au jugement dernier.

---

<sup>1</sup>Rapporté par Ahmad et Abu Daoud

<sup>2</sup> Rapporté par Ahmad et Ibn Majah

<sup>3</sup> La shari'ah a décidé dans le cours des droits sociaux que le voisin peut placer sa poutre sur le mur de son voisin

<sup>4</sup> Rapporté par Ahmad, Bukhari et Muslim

L'éducation morale et spirituelle de la population orientée vers le développement de l'économie joue un rôle non négligeable dans sa croissance.

Les pauvres comme les riches constituent des composantes très normales dans la communauté. Aussi, est-il normal que les riches soient seulement fraternels avec les riches et les pauvres entre eux. Il serait très étonnant que ce genre de relation soit une solution à la bonne marche de la société car un riche a peu de service à rendre à un autre riche. L'épargne de l'argent sans usage bénéfique est soumise à une taxe : la Zakat<sup>1</sup>.

Elle est une aumône purificatrice ou encore un « impôt social » prélevée annuellement sur les biens commerciaux que détient le croyant. Cette aumône est réservée spécifiquement à une certaine catégorie de la société afin d'y créer un équilibre socio-économique. Il s'avère que ces catégories sont bien définies et sont au nombre de huit dans le livre saint des musulmans : « *Les aumônes sont destinées aux pauvres, aux nécessiteux, à ceux qui sont chargés de recueillir ces dons et de les répartir, à ceux dont les cœurs sont à gagner, au rachat des captifs, aux endettés insolubles, à ceux qui se consacrent à la cause de Dieu et aux voyageurs démunis. C'est là un arrêt de Dieu, et Dieu est Omniscient et Sage.* »<sup>2</sup>.

La Zakat est un crédo dans l'économie islamique. Son rôle dans la croissance et le développement économique islamique est déterminant. En effet, les détenteurs des avoirs sans usage pendant un an sont soumis par l'obligation divine de payer ladite Zakat.

Aussi, devraient-ils rester indifférent aux conditions et situations de vie ou socio-économiques des pauvres, nécessiteux, voyageurs démunis bref. Ce faisant le pouvoir d'achat de la catégorie de la plus démunie de la société augmente par conséquent le niveau de leur consommation ainsi la production de nouveaux produits et l'emploi s'intensifient. Le marché s'élargit car de nouveaux détenteurs des avoirs s'affichent, le nombre de donateurs de la Zakat et d'investisseurs augmentent considérablement. Ces procédures bien adoptées, contribueraient à la rationalité économique comme bien souhaité l'économie islamique<sup>3</sup>. A cette aumône obligatoire, s'ajoute d'autres

---

<sup>1</sup> La Zakat est l'aumône légale purificatrice, prélevée annuellement sur les biens du croyant (or, argent, cheptel, produits agricoles, marchandises commerciales) à partir d'un minimum imposable. La taxe est de 2,5% sur la possession annuelle des biens dès lors que ces derniers dépassent la limite des besoins de nécessité. Ce pourcentage augmente selon les produits sur les ressources de l'agriculture, bétail et de la terre.

<sup>2</sup> Qur'an 9/60

<sup>3</sup> Revoir le règne de Omar Ibn Abdelaziz, un homme très pieux de la famille royale à Damas qui à son époque appliquait correction les règles de la Zakat de sorte que les riches ne trouvaient plus à qui donner la Zakat faute de pauvres. Ces derniers étaient invités à prendre de l'argent au trésor public mais personne ne répondait à l'invitation.

moyens comme le legs, l'héritage, le don qui pourraient être des éléments déclencheurs de la croissance et du développement économique durables.

## **II. Les principes de la finance islamique**

L'économie de manière générale étudie les comportements des hommes face aux biens et services qu'ils échangent et/ou produisent alors que la finance quant à elle élabore les mécanismes d'utilisation de ces biens et services afin de les rentabiliser (GUERANGER, 2009).

En finance islamique, l'attention est surtout prêtée sur les manières de se procurer de ces biens et services et leur utilisation (comment tu les as eu et comment tu les as dépensé).

En effet, les prescriptions sur lesquelles ressortent l'économie et la finance islamique c'est-à-dire sur lesquelles doivent se soumettre les musulmans sont double.

- Dans le domaine de la croyance : al'ibâdât<sup>1</sup> dans laquelle est permis tout ce qui est prescrit.
- Dans le domaine de la transaction ou des affaires sociales : al-mu'âmalât<sup>2</sup> dans laquelle tout est permis sauf ce qui est explicitement interdit. C'est en effet sur cette dernière que la finance islamique s'appuie.

Ces domaines de « al-mu'âmalât » traitent donc des questions sujettes à l'évolution en raison du contexte et/ou de l'époque, tels le droit civil, le droit pénal, le droit international, le droit des affaires et des finances etc. Vu leur complexité, ces questions nécessitent une réflexion sérieuse et approfondie et une adaptation constante afin que soit possible leur application fidèle à la lumière des principes généraux de la Shari'a.

Cette dernière dans son ensemble œuvre à maximiser les biens-faits, les avantages (masalih) pour alléger les conditions de vie des hommes tout en minimisant les inconvénients (mafâsid) afin que tout le monde y trouve son compte dans une dynamique de contrat « gagnant/gagnant », socialement ancrée. Elle se borne à l'interdiction de contrats qui bloquent les normes

---

Les caisses étaient laissées ouvertes la nuit, le résultat fut étonnant car elles se remplissaient davantage. Omar faisait marier tous les célibataires qui en désiraient, affranchit les esclaves et paya un guinde à chaque aveugle.

<sup>1</sup> Désigne le culte, les actes d'adoration qui comprennent la prière, la zakat, le jeûne, le pèlerinage, les vœux et les serments ; les vœux étant un engagement pris par le croyant d'accomplir une bonne action non obligatoire (faire vœux de se lever et de prier la nuit, de jeûner un jour etc.) ; les serments étant le fait de jurer par un des Noms de Dieu (je jure par Dieu de...).

<sup>2</sup> Désigne les affaires ou les transactions sociales. Elles régissent la vie sociale dans tous les domaines sauf en ce qui concerne le culte (al'ibâdât).

fondamentales de l'équité et de la justice, suscitent des troubles dans la communauté, des animosités sans fin<sup>1</sup>.

C'est ainsi que l'imam Abu Hamid al-Ghazali<sup>2</sup> en décrit les contours : « *La nature même de l'objectif de la Shari'a est de promouvoir le bien-être de la population, qui réside dans la sauvegarde de leur foi, leur vie, leur intelligence, leur prospérité et leur richesse. Quelle que soit la manière, il est souhaitable sur la base de ces cinq principes d'en assurer l'application afin de servir l'intérêt public* ».

Abordant dans le même sens, Ibn al-Qayyim<sup>3</sup> soutient que : « *La base de la Shari'a est la sagesse et le bien-être des gens dans ce monde ainsi que dans l'au-delà. Ce bien-être complet se trouve être dans la justice, la miséricorde, le bien-être et la sagesse. Tout ce qui s'écarte de la justice par l'oppression, de la miséricorde par la dureté, du bien-être par la misère et de la sagesse par la folie, n'a rien à voir avec la Shari'a* ».

Effectivement, cette Shari'a détermine des piliers sur lesquels s'appuie le financement islamique dans son ensemble.

## **II.1 Les piliers de la finance islamique**

Ils sont entre autres : l'interdiction de l'intérêt (riba), le partage du profit et des pertes (3P) entre les différentes parties prenantes, l'exclusion de l'incertitude (gharar) ou les non-dits due à toute spéculation dans les contrats. Il y a aussi, l'exigence de l'identité, de la clarté, de la sensibilité et de la tangibilité de l'actif, l'interdiction d'investir dans les secteurs bannis, dans l'alcool, le porc, la pornographie, les casinos et de tout autre spéculation en utilisant des produits ou des services condamnés par la Shari'a.

## **II.2 L'interdiction de l'intérêt (le riba)**

Le riba (usure) est différent du profit en ce sens que dans le riba, l'étape intermédiaire n'existe pas c'est-à-dire l'argent n'est pas au préalable transformé en produits ou services avant de redevenir liquide. Cette étape omise constitue un maillon capital du développement économique. Le riba est défini par le fiqh (droit musulman) comme l'avantage ou gain reçu sans effort physique ou intellectuel dans quelconque contrat.

Cette interdiction dudit riba est mentionnée dans le Coran (donner les versets Coran : 2/275-279

---

<sup>1</sup> Les cahiers de la finance islamique, n° 10, 2016

<sup>2</sup> <https://monalika08.wordpress.com/2010/02/11/le-fonctionnement-de-la-finance-islamique-contemporaine>

<sup>3</sup> <https://monalika08.wordpress.com/2010/02/11/le-fonctionnement-de-la-finance-islamique-contemporaine>

Coran : 3/130, Coran : 4/161, Coran : 30/39)<sup>1</sup>. Le Prophète (PSL) l'a aussi interdit à travers ce hadith rapporté de Abi Sa'îd (Paix à son âme) : « *Ne vendez pas l'or pour de l'or qu'en quantités égales. N'augmentez pas la valeur de l'un sur l'autre ; ne vendez pas l'argent pour l'argent qu'en quantités égales et n'augmentez pas la quantité de l'un sur l'autre et n'en vendez pas une quantité non présente pour une quantité présente* »<sup>2</sup>.

En guise de clarté, les savants (ulémas) explicitent le ribâ et le morcellent en deux sortes (Ribâ Al fadht et Ribâ An nassî'ah)<sup>3</sup>:

- ✚ Le Ribâ Al Fadht : dans ce ribâ, le surplus est perçu de façon tangible, concrète lors des échanges ou des ventes des produits de même nature par pesée (poids ou mesure) ou par simple estimation. Et il a été rapporté d'Abi Hourayra (PSA) qui disait que le Prophète (PSL) avait dit : « *L'or se vend par l'or au même poids et à la même quantité ; l'argent par l'argent, au même poids et à la même quantité ; quiconque surévalue ou cherche à profiter de la surévaluation fait de l'usure* »<sup>4</sup>.
- ✚ Le Ribâ An Nassî'ah : ce type de ribâ est le plus répandu à travers le monde et surtout dans les affaires, les établissements de crédits, les banques, les organismes de financement et autres (ONG, entreprises, ...). Le surplus est perçu lors de l'acquittement d'un dû (et dont le paiement a été posé comme condition de façon explicite ou implicite dans le contrat) en raison du délai accordé pour le règlement différé. Pour être convaincant, faisons allusion à ce hadith rapporté de Obâda Inb Sâmit (psa) qui disait que le Prophète (PBSL) avait dit : « *L'or se vend par l'or, l'argent par l'argent, le mil par le mil, l'orge par l'orge, les dattes par les dattes, le sel par le sel en même quantité et main à main. Si ces espèces sont de nature différente, vendez comme vous voulez, main à main* »<sup>5</sup>.

### II.3 Les motifs de l'interdiction de la Riba

Ainsi pour réussir sa mission sur terre et d'ailleurs se conformer déceimment à la raison primordiale de sa création, l'homme doit œuvrer pour son bien-être économique, social et spirituelle en interdisant le riba. Cette interdiction renferme entre autres (EL-DJAZAIRE, 1986) cinq (5) avantages :

- La préservation de la foi et du bien du musulman de l'usurpation ;

---

<sup>1</sup> Coran : 2/275-279 = le Coran dans la Sourate 2 du verset 275 à 279

<sup>2</sup> Rapporté par Boukhâri et Mouslim et de numéro 697 dans Boulough Al-Marâm (La Réalisation du But)

<sup>3</sup> Al faqih, Edition Spéciale : « Comprendre la Finance Islamique », Avril 2008- *Rabî'outh Thâniy* 1429

<sup>4</sup> Hadith rapporté par Mouslim

<sup>5</sup> Hadith rapporté par Mouslim

- L'orientation du musulman vers les sources de gains honnêtes exempts de dol<sup>1</sup> et de tromperie, causes de haine et de contrariété dans la société telles que l'agriculture, l'industrie et le commerce licite ;
- L'obstruction de la route devant toute cause hostile et d'inimitié du musulman à l'égard de son frère ou de sa sœur ;
- La protection du musulman contre tout ce qui peut lui conduire à sa perte, à l'injustice, aux actes déraisonnables ;
- L'ouverture devant le musulman des voies des œuvres philanthropiques pour en faire sa provision pour la vie de l'au-delà : prêter sans intérêt à son frère ou à sa sœur, attendre ses moments aisés pour lui permettre de s'acquitter, lui faciliter les paiements et se montrer très compassion envers lui et en quête de la satisfaction de Dieu. Cette manière d'agir répand l'amour entre les musulmans et crée le sentiment de fraternité entre eux.

#### **II.4 Le Partage du Profit et des Pertes (3P)**

Comme nécessité, faudrait-il le rappeler, les principes de l'économie en islam par rapport au rapprochement des individus, des classes, des sociétés et des nations dans leurs différences à l'égard des possessions des biens et services précieux. Ces différences relèveraient sans doute de la volonté libérale divine.

Aussi, faudrait-il s'y atteler pour glorifier d'avantage et adorer Allah tout en usant ces dons que l'on possède dans les règles d'art pour la plus-value de tous.

La finance islamique tire ses origines de l'économie islamique et le partage des profits et pertes est l'un des éléments fondamentaux dans les concepts de ce financement. Ce dernier s'imprègne toujours des valeurs d'or relatées par l'économie islamique tels que : l'altruisme, la justice, la fraternité, l'honnêteté, l'égalité sociale, l'entraide la générosité, l'équité et le juste milieu dans les œuvres de tous les jours.

KHAN (1984) définit ce système de financement comme étant « *Un mécanisme financier qui lie le capital financier à l'industrie et au commerce sans utiliser un intérêt* »<sup>2</sup>. Ce principe de partage des profits et des pertes (*al-ghunm bi-al-ghurm*) découle d'une pratique lointaine. Cette dernière est un contrat liant un investisseur et un ouvrier et consistant à accorder son capital comme

---

<sup>1</sup> Dol= manœuvre frauduleuse pour tromper quelqu'un

<sup>2</sup> Cité par Karim CHERIF, octobre, 2008

investissement à l'ouvrier sans lui octroyer un salaire au préalable mais s'entretenant sous le principe de partager les profits ou les pertes selon les conditions prédéfinies et spécifiques.

En effet, tirer profit d'un actif dont on est propriétaire est permis toutefois que l'on accepte de supporter les pertes susceptibles. Autrement dit, l'on ne pourrait savourer des avantages (*masâlih*) d'un actif sans être tenu d'en supporter les inconvénients (*mafâsid*), à moins d'un prétexte valable pour s'en dispenser (WEILL, 2016).

L'objectif visé par ce principe semblerait être l'équité et l'entraide mais surtout la piété. Nous remarquons dans ce principe, la combinaison des différents apports c'est-à-dire l'investisseur a comme apport son capital et l'ouvrier (l'entrepreneur) ses efforts physiques et/ou intellectuels pour la mise en place du projet contractuel avec une clef de répartition au préalable définie selon les critères leur concernant.

### **II.5 L'exclusion de l'incertitude (AL GHARAR) ou de la spéculation (AL MAYSIR)**

Al Gharar peut être défini comme une vente d'un actif dont les contenants du contrat sont imprécis, flous. C'est-à-dire, l'actif n'est ni identifiable ni palpable pire encore ses caractéristiques sont méconnues par le deuxième propriétaire.

La notion de *gharar* peut-être définie comme étant ce dont on ignore la conséquence, on ne sait pas s'il existe ou pas. Ce dont on ignore s'il se réalisera ou non". Al-Māziri (1061-1141) (1997, 4 : 16) s'en distingue en proposant une définition générique qui illustre à sa manière la spécificité de l'école malékite en matière de jurisprudence des transactions (*fiqh al-mu'āmalāt*), réputée pour son souci de l'aspect pratique : "*il signifie tout ce qui est entaché de tromperie (taghrīr) et de risque (khatar)*" (WEILL, 2016).

En effet, dans l'islam, pour qu'une transaction soit valable, il faut qu'elle soit garantie par un actif palpable et identifiable. L'essence de cette interdiction repose sur les ventes à risque (*bay'gharar*) qui lèsent le futur héritier.

La finalité de la jurisprudence de la chari'ah repose sur l'éradication du mal et l'instauration du bien comme le préconisent le Livre Saint des musulmans et la Sunna.

Toutefois les juristes musulmans ont toujours reconnu par nécessité, la validité de certains produits (le gaz, l'hydrocarbure, ...). Il n'existe par contre pas de critères stricts et uniques permettant de déterminer si une transaction ne respecte pas l'interdiction du gharar : une analyse rigoureuse au cas par cas devrait dès lors être à l'ordre du jour par les parties prenantes du contrat sur la base de

la chari'ah ou sous le contrôle de la chari'ah board ou encore, le cas échéant, pourrait être effectuée par un juge habilité en cas de malentendu<sup>1</sup>.

Le Maysir quant à lui peut être défini comme étant une spéculation, un jeu de hasard, un pari dont l'issue des parties prenantes est aléatoire mais aussi une transaction par laquelle une ou plusieurs parties contractantes sont lésées au profit d'un ou de plusieurs autres parieurs.

Effectivement, le pari ne peut être permis que s'il s'agit d'une course de chevaux, de chameaux, ou du tir à l'arc. Pour étayer nos propos, évoquons ce hadith « *Il ne peut y avoir 'sabaq' (pari) que s'il s'agit d'une course de chevaux ou de chameaux ou encore du tir à l'arc* ». Bien que certaines activités (natation, football, cours à pieds, lutte, jeux ayant trait à quelques questions scientifiques, etc.) soient licites, le pari les concernant n'est pas admis et l'objectif à viser dans la pratique de toutes les différentes activités doit être la piété, l'adoration du Tout Puissant et le fait d'empocher la force de combattre pour la cause de Dieu (AL-DJAZAÏRI, 2005).

## **II.6 L'exigence de l'identité, de la clarté, de la sensibilité et de la tangibilité de l'actif**

Il est impératif dans la finance islamique que toute transaction soit garantie par un actif identifiable, palpable et transférable à son deuxième propriétaire afin d'éviter le risque qui peut léser une des composantes du contrat.

La tangibilité de l'actif se traduit par le fait que toute opération devrait être obligatoirement appuyée à un actif possédé, réel et transférable.

Ce principe renforce la crédibilité, la fiabilité et surtout la légitimité de la finance islamique mais aussi il offre une opportunité énorme à cette dernière d'œuvrer davantage pour le développement de la capacitance économique (augmentation de la capacité de la production économique réelle).

## **II.7 L'interdiction d'investir dans les secteurs bannis**

L'interdiction d'investir dans les secteurs bannis, dans l'alcool, le porc, la pornographie, les casinos et de tout autre spéculation en utilisant des produits ou des services condamnés par la Chari'ah.

La religion musulmane a formellement interdit l'investissement dans les secteurs illicites mais aussi l'acquisition et l'usage des biens mal acquis et la consommation des boissons alcoolisées, de la viande de porc, de tout autre produit impur et nuisible à la santé humaine et à l'environnement.

---

<sup>1</sup> Carole BATAINEH et Sufian BATAINEH, op cit, p32 cité par Laurent WEILL.

En outre, les activités se rapprochant ou d'origine de ces secteurs sont tout de même bannies. A cela s'ajoute les industries illicites de pornographie, du tabac, d'érotisme, de l'alcool et de vin (et de tout autre produit pouvant causer les mêmes effets que le vin, la tabac et l'alcool), l'industrie de l'armement (exception faites aux Etats)<sup>1</sup>, l'industrie de l'assurance (excepté l'industrie Takafoul : assurance mutuelle islamique), et enfin l'industrie de divertissement (excepté celle qui promeut les bonnes mœurs). Le financement socialement responsable interdit l'illicite de façon générale car en islam, on ne peut acheter ni vendre l'illicite encore moins transformer l'illicite en licite.

Aussi, faudrait-il remarquer que toute activité ayant ou devant avoir un impact fatal sur la communauté et l'environnement est rejetée<sup>2</sup>. Par conséquent, semblerait que la vocation première de la jurisprudence islamique est la lutte contre les pratiques nocives à la nature économique et au déploiement (au développement et à la croissance de toute activité rentable et licite), aux conduites nuisibles à la société comme la corruption<sup>3</sup>.

Cette dernière gagne le terrain du jour le jour ; la fraude<sup>4</sup> et le monopole malveillant<sup>5</sup>, qui par leur impact ruinent le progrès économique des sociétés et des Etats : *« Ne vous dépouillez pas injustement les uns les autres de vos biens ! Ne les offrez pas non plus aux juges dans l'espoir de vous accaparer illégalement et en toute connaissance de cause d'une partie des biens appartenant à autrui ! »*<sup>6</sup>.

Cependant, force est de souligner que toute activité ayant trait convenablement aux autorisations des principes islamiques est sollicitée par la finance islamique.

### **III. Les sources de financement des banques islamiques**

L'islam par sa nature traite les questions économiques et financières et, loin de recommander le renoncement au monde, donne un enseignement susceptible d'améliorer le bien-être de l'homme,

---

<sup>1</sup> Hadith rapporté par Al Bukhâri

<sup>2</sup> M.Beshir, Islamic Ethic in Business and Trade, Islamic Finance news, Sector Report, May 2005, page 11 and 12, [www.islamicfinancenews.com](http://www.islamicfinancenews.com)

<sup>3</sup> Sahih Ebn Hayan, Livre de la justice, Chapitre de la corruption, Parole du Prophète, 5077, 5076, 5078, consultable sur Islamweb.net, URL <http://www.islamweb.net/ver2/archive/ShowHadiths2.php?BkNo=11&KNo=28&BNo=224>

<sup>4</sup> Sonan Al Drami, Livre des ventes, Parole du Prophète n°2446, « Celui qui nous fraude n'est pas parmi nous », à consulter sur Islamweb.net, <http://www.islamweb.net/ver2/archive/ShowHadiths2.php?BkNo=10&KNo=19&BNo=991>

<sup>5</sup> Sonan Al Drami, Livre des ventes, Parole du Prophète n°2448, 2449, « Celui qui nous fraude n'est pas parmi nous », à consulter sur Islamweb.net, <http://www.islamweb.net/ver2/archive/ShowHadiths2.php?BkNo=10&KNo=19&BNo=993>

<sup>6</sup> Qur'an 2/188

ce qui suppose une amélioration des conditions de vie de celui-ci par des gains obtenus de manière licite et Comar-OBEID soutient que : « *Toute l'activité économique de l'islam, étant soumise à la question du halal et du haram, du licite et de l'illicite, dépend donc des valeurs morales et sociales que doit respecter l'individu dans ses différentes activités* »<sup>1</sup>.

Par conséquent, « l'idéologie musulmane favorise l'activité économique [...]. Par le travail, l'homme peut atteindre l'objectif ultime : le bien-être et la richesse tout en respectant les principes de la charia »<sup>2</sup>.

Toutefois, « *la richesse une fois acquise, l'individu devra utiliser l'argent gagné de façon socialement productive en évitant cependant l'excès de gain, l'exploitation, le gaspillage, la corruption et le monopole* ».<sup>3</sup>

Pour autant, les banques islamiques ne sont guère de simples bailleurs de fonds ou d'investisseurs intéressés spécifiquement et uniquement par les garanties détenues par les emprunteurs, encore moins un simple lieu de dépôt de valeurs (argent, obligation, etc.) mais plutôt de véritables partenaires de leur clientèle (individu, entreprise, Etat).

Elles étalent à la disposition de leurs clients de nombreux produits et services afin de les assister dans leur activité, leur procurant ainsi l'épanouissement d'un fonctionnement économique, sain et profitable aux deux parties prenantes.

Les efforts fournis pour devenir riche et gagner licitement sa vie riment avec l'adoration. D'ailleurs, tout effort fourni et avec les moyens licites pour subvenir à sa vie est à son tour adoration. En effet, il est évident que *la main du dessus soit meilleure que celle du dessous* car c'est bien la main du riche pieux qui prend le dessus. Compris dans ce sens, les musulmans dès 1950, ont approfondi leurs réflexions et proposé un système financier socialement responsable. Les toutes premières expériences de banque islamique avaient eu lieu dans les années 1950 au Pakistan.

C'est ainsi que dès 1963, Dr Ahmed ELNAGGAR initie la toute première banque islamique (ou système de caisses d'épargne rurale) moderne en Egypte (SAYEGH, 2011). L'expansion de ses expériences dans le monde a eu un écho favorable et a favorisé la naissance des banques Mit Gham et Tabung Haji en Malaisie.

---

<sup>1</sup> Comar-Obeid, Les Contrats en droit musulman des affaires, Paris, Economica, 1995, p. 42. Cité par François GUERANGER, Finance Islamique, une illustration de la finance éthique, p.25

<sup>2</sup> Ibid. Cité par François GUERANGER, Finance Islamique, une illustration de la finance éthique, p.25

<sup>3</sup> Ibid. citée par François GUERANGER Finance Islamique, une illustration de la finance éthique, p.26.

Cette dernière avait comme activités principales la collecte des épargnes des musulmans en vue du financement futur de leur pèlerinage à la ville sainte de la Mecque. La sensibilisation et le renforcement des capacités furent multipliés afin d'accorder une importance particulière à cette industrie financière.

Cette magnificence approche a donné naissance en 1970, l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI) qui, dès 1975 crée la Banque Islamique de Développement (BID). La BID œuvrait dans le financement des projets économiques et sociaux mais aussi de fortifier et de solidifier la finance islamique au sein des pays membres de ladite OCI.

De 1970 à 1990 une éclosion des banques et pratiques islamiques dans les affaires fut constatée à travers le monde et elles sont présentes dans plus de 70 pays. Une banque de financement et d'investissement (BFI) se spécialise dans le financement des entreprises et Etats, tandis que la banque de détail ne se développe qu'à partir de 1990. Au même moment les institutions financières s'approvisionnant des biens et services conformément à la chari'ah se multiplient.

Également, remarquons qu'à partir de la seconde moitié des années 70, les banques et institutions islamiques avaient été devenues comme une nécessité naturelle à la demande sociale des populations dans différents horizons. Le Moyen-Orient et Asie ont été les deux marchés essentiels sur lesquels prospéraient les banques islamiques.

Les Emirats arabes unis, l'Arabie Saoudite, Bahreïn, le Qatar et le Koweït représentent les pays remarquables au Moyen-Orient. Parallèlement, le Liban, l'Oman, l'Égypte et la République arabe syrienne avaient été le théâtre d'une prolifération des banques islamiques à travers le monde entier. En Asie, pour citer la Malaisie, ce pays exemplaire dans cette industrie financière socialement responsable, s'est pleinement doté d'un système solide de financement islamique, lui permettant de créer plusieurs banques mais aussi d'avoir les opérations sur le marché des capitaux, sur le marché monétaire et sur l'assurance ou takaful.

Outre ces pays précités, existent d'autres pays protagonistes développés ou en voie de développement tels que le Pakistan, les Philippines, la Thaïlande, l'Indonésie, le Brunei Darussalam (ALOUANI, 2015). En Afrique de manière générale et au Sénégal spécifiquement, cette opération est de nos jours une niche de marché favorable à cette industrie islamique. Effectivement, ce pullulement de cette industrie ou encore de ces marchés, est en plus grande partie

occasionné par le besoin naturel des populations musulmanes en général et non musulmanes en particulier car ces dernières se tournent massivement vers ces établissements.

Cette croissance s'obtenait sans doute par la nécessité d'investissement socialement responsable (ISR) cherchant une stabilité approximative entre l'éthique, l'économie et l'environnement. A ces effets, nombre étaient des turbins orientés essentiellement sur l'intégration des critères distinctifs servant de fondements environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans l'analyse des investissements.

C'est ainsi qu'à partir de la seconde moitié des années 1979 que les précurseurs ont bien revu le système afin de bien veillez au fonctionnement des banques islamiques, de les rendre plus sophistiquées pour pouvoir s'imposer dans différents pays et faire face aux banques classiques. Par conséquent, l'Islamic Financial Services Board (IFSB) fut créé et constitua le club des régulateurs bancaires du monde musulman. Au même moment, la Malaisie reçoit sur son territoire l'Islamic Financial Services Board (IFSB), organisme de normalisation régulatrice, fonctionnant comme le Bâle des banques et institutions islamiques. La banque centrale de Bahreïn quant à elle coopérait au développement des marchés de capitaux islamiques en introduisant très tôt les techniques obligataires islamiques (sous la forme de Sukuk<sup>1</sup>).

De l'autre côté, le Koweït, le Qatar, les Emirats Arabes Unis, s'unissaient et soutenaient incessamment l'amplification de la finance islamique tout en l'émergence des institutions financières islamiques (IFI) les plus puissantes et les mieux capitalisées de cette industrie. Le Koweït en son état singulier, devient dès les années 2000, une plate-forme robuste incontestable de la finance islamique.

En même temps Dubaï améliore éminemment sa place et devient plus récemment le deuxième centre mondial de cotation de sukuk derrière la Malaisie qui dans son portefeuille emploie un système financier dual qui lui a valu le premier rang mondial pour l'émission et la cotation des sukuks ainsi qu'en matière d'assurance islamique.

La finance islamique d'une manière générale s'applique à des opérations d'investissements et de financement, d'achat et de vente de marchandises, de devises d'actifs immobiliers, etc. Par conséquent, nous distinguons selon la nature et l'activité de la banque, plusieurs modèles de banques islamiques. Nous pouvons noter des banques à caractère social, des banques d'affaires ou intergouvernementales et banques commerciales.

---

<sup>1</sup> Titre de participation, bons, certificats d'investissement. C'est aussi des obligations islamiques

### **III.1 La typologie des banques islamiques**

Les banques islamiques ont depuis leur genèse connue différentes formes et initiatives fondées sur différentes interprétations économiques et commerciales sur l'islam mais précisément sur les conjonctures authentiques auxquelles ces dites banques devraient faire face afin d'accomplir leur mission. Pour ce faire, le système des banques islamiques (SBI) aurait suggéré qu'il ait autant de banques islamiques que de conjonctures pour répondre convenablement aux besoins des différentes populations tout en respectant les principes de l'islam.

#### **1. Banques à caractère social**

Pour ce type de banque orientée vers les catégories à revenus faibles, prenons l'exemple de la Nasser Social Bank (NSB). Créée en 1971 en Egypte, elle avait été prise entièrement en charge par le ministère des affaires sociales et des finances. Ayant comme vocation de bienfaisance, d'assistance des populations démunies, la NSB octroyait des fonds sans intérêts à cette catégorie sociale défavorisée en l'accompagnant financièrement à travers des aides appelées « Quadr Hassan ».

En plus, la croissance de NSB lui permettait de se diversifier (25 branches dans toute l'Egypte et un chiffre d'affaires de 17,3 milliards \$ US), en élaborant un système lui favorisant d'intégrer les régimes des pensions et d'assurances sociales pour ceux qui n'en bénéficiaient pas. La NSB est l'un des pères précurseurs des banques islamiques à travers son soutien moral et son expérience.

#### **2. Banques à caractère commercial**

Les banques à caractère commercial sont de deux types :

##### **Les banques commerciales de financement**

Par financement, nous entendons toutes opérations désignant tout échange de marchandises, d'actifs ou d'usufruits. Le coût de cet échange c'est-à-dire la rémunération fixe doit être déterminé en amont du contrat, le niveau de risque doit être minime voire nul de façon à ce que le partenaire bénéficiant de l'actif ou de l'usufruit soit considéré comme débiteur. Les contrats divers de vente connus dans le droit musulman (Mourabaha, Salam, ...) mais aussi les diverses formes de location comme Ijarah Opérationnelle, Ijarah Muntahia Bittamleek, ... peuvent être incluses dans ces genres d'opérations.

### **Les banques commerciales d'investissement**

L'investissement peut être défini comme étant une opération désignant toute formule où plusieurs partenaires s'associent, en apportant les fonds et le travail nécessaire pour la réalisation d'une ou de plusieurs activités économiques. Dans cette opération les bénéfices seront répartis entre les différents associés selon un pourcentage convenu à l'avance et les pertes seront partagées selon la mise de chacun, c'est ce qui fait qu'elles ne créent pas de dettes entre les différents partenaires. Sont inclus dans ces opérations, les contrats de participations (Moucharakah et Moudarabah) reconnus dans le droit musulman.

Ces deux types de banques commerciales d'investissement et commerciales de financement sont soit privées (Jordan Islamic Bank), soit mixtes avec une participation importante de l'Etat (Koweït Finance House). Au sein de ces deux banques se réalisent d'énormes opérations bancaires, d'investissement, de financement et commerciales au niveau national et international.

Etant donné que dans la conception des banques islamiques, chaque flux financier minime qu'il soit, doit être étroitement lié à un autre flux équivalent en marchandises, de sorte que le volume d'endettement net qu'une marchandise puisse engendrer ne dépasse pas son coût, ce qui veut dire que l'argent ne peut engendrer de l'argent sans un lien authentique avec les marchandises (ou biens et services acceptés par la Chari'ah).

### **Banques internationales et sociétés d'investissement de portefeuilles islamiques**

Elles intervenaient dans le monde à travers les activités et s'intéressaient pour l'essentiel aux opérations sur la clientèle non financière, les ménages, les entreprises d'une forte productivité et de grande taille. L'une de leur grande activité est la collecte des dépôts et l'emploi de ces derniers sur la base de partage des bénéfices et des risques.

A côté, il faut noter lesdites sociétés d'investissement de portefeuilles islamiques qui œuvraient souvent les marchés nationaux et internationaux en collaboration avec de grosses entreprises, plutôt qu'à travers un réseau d'agences locales.

Selon ALAOUI (2015), ces types de banques, par leur vocation internationale, avaient un champ d'action mondial et étaient cadrées sur la haute finance. Elles étaient les précurseurs incontestables du Système Bancaire Islamique (SBI) à travers leur fonction novatrice en introduisant une coordination et une organisation des opérations de banques islamiques au niveau mondial.

Ces banques pour la plupart ont vu le jour par la collaboration de différents partenaires financiers ou chefs de gouvernements. Le groupe Dar Al-Maal Al-Islam (DMI) fondé en 1981 en est une

illustration puisqu'il avait été créé par les personnalités et chefs de gouvernement de la Malaisie, du Qatar, du Soudan, du Pakistan, d'Égypte, de la Guinée, du Koweït etc.

Ce groupe est le précurseur de plusieurs banques filiales islamiques dans le monde, des sociétés à caractère commercial de développement, d'assurance et d'investissement. La DMI intervenait dans plusieurs pays musulmans dans un contexte économique islamique par la réalisation de nombreux projets en particulier dans les pays pauvres.

### **III.2 Banques intergouvernementales de développement**

Comme le dit l'autre, « L'union fait la force ». Ayant conscience de ce fait, certains gouvernements islamiques, dans le cadre de la fraternité, des principes et visions communs et de la lutte pour la cause commune 'Adorer ALLAH' avaient œuvré individuellement et souvent collectivement pour créer des banques de développement.

C'est dans cette deuxième assertion (œuvrer collectivement) qu'en 1975 à Jeddah (en Arabie Saoudite) qu'avait été créée la Banque Islamique de Développement (BID). Un événement inédit dans l'histoire de la banque islamique. Une dimension nouvelle suscitait un bouillonnement de cette industrie. La BID une institution intergouvernementale, est mise en place par 43 pays membres de l'organisation de la conférence islamique et est dotée de 2 milliards de dinars islamiques (soit 2 milliards de DTS).

Elle joue un rôle déterminant dans le système bancaire islamique et a comme principaux actionnaires : Arabie Saoudite 25%, Lybie 16%, Emirats Arabes Unis 14%, Koweït 13%, et Autres pays islamiques 32%. Avec comme principal objectif « Favoriser le développement économique et le progrès social dans les pays membres et dans les communautés musulmanes suivant les principes de la loi islamique » (ALAOUI, 2015).

Aujourd'hui la BID peut être considérée comme un organe de développement car fournissant des prêts non assortis d'intérêts pour nombre projets de développement mais aussi très déterminée dans le financement du commerce international tout en assistant financièrement et techniquement les pays du Tiers-Monde. Ses interventions dans l'investissement sont pour la plupart pilotés vers les projets de grande ampleur et à long terme comme les infrastructures des services sociaux.

Aussi, faudrait-il mentionner que cette industrie renferme un système bancaire sophistiqué qui à son tour possède des sociétés à forme bancaire (exemple : la société Al-Baraka pour l'investissement et le développement à Jeddah) ; des agences islamiques pour l'échange avec les

banques Européennes (exemple : en Egypte, 25 agences opérant pour le compte des banques classiques égyptiennes).

En Iran, une banque centrale unique (Banque Islamique d'Iran) est créée ainsi que des sociétés d'assurance islamiques (exemple : les filiales du groupe Al-Barak et de la Dar Al-Maal Al-Islamic). Certains pays membres actifs de ce système ont entièrement islamisé leur système bancaire : c'est le cas de l'Iran et du Pakistan. D'autres (Malaisie, Jordanie bref) jouant la carte de flexibilité montrent jusque-là une attitude positive en introduisant des mesures législatives exceptionnelles afin de faciliter les activités des banques islamiques.

Les gouvernements comme le Koweït, l'Arabie Saoudite, les Emirats Arabes Unis bref, ont après de longues études du système, islamisé leur système financier tout en accordant une marge de cohabitation avec la finance classique.

Cependant, il existe des pays et des gouvernements musulmans ou à majorité musulmans qui par leur prudence, opèrent une attitude d'hésitation, de réticence par rapport à l'installation de telles banques dans leur territoires respectifs et/ou la prise de mesures d'islamiser leur système financier doutant fort d'un côté des transferts excessifs de fonds des banques classiques vers les banques islamiques et de l'autre côté des conséquences que cela pourrait engendrer dans leur économie détenue et contrôlée par le colonisateur. C'est sans doute le Pakistan qui, depuis 1977, s'est engagé fermement dans le processus d'islamisation de toute son économie.

En effet, la croissance flamboyante de la finance islamique et sa répartition dans le monde sont dues selon certains experts, à la forte demande des musulmans d'un financement conforme à leur conviction religieuse mais aussi cette croissance peut s'expliquer par la prolifération de la manne pétrolière dans la région du golf et surtout le caractère compétitif de ces institutions islamiques ainsi que la majorité de leurs produits.

Quand même, il faut noter que cette industrie islamique avait très tôt foulé le sol africain et cela depuis 1983 par l'installation de la Banque Islamique du Sénégal, celle du Niger pour le commerce et l'investissement et celle de la Guinée Conakry. Hormis le Soudan, qui à complément islamisé son système, aucun autre n'a fait pareil en Afrique.

Ce continent prometteur et riche d'opportunités dans lequel la finance islamique continue à gagner du terrain avec l'acceptation et l'installation des banques islamiques en Gambie, en Afrique du Sud, ... et dans tous les pays du Maghreb reste toujours la cible.

Selon la publication de Standard & Poor's (2007) du classement des régions selon la taille du marché bancaire islamique, l'Afrique du nord occupait la Vème place tandis que l'Afrique Sub-saharienne la XVème sur XVI. Toutefois, le constat fait, laisse supposer que ces banques islamiques installées en Afrique occupaient une position marginale du reste de l'ensemble du système bancaire islamique.

## **CHAPITRE II : LES OUTILS ET LES MODES DE FINANCEMENT DES BANQUES ISLAMIKES**

Renfermant entre autres des principes comme protection de la religion, de la vie, du bien-être de l'homme, de la morale, de l'économie, ..., le droit musulman (chari'ah<sup>1</sup>) est un système complet qui possède spécifiquement ses propres fondements et méthodes dans le raisonnement.

Il se focalise et s'appuie sur des textes arrêtés définitivement et orientés vers la morale, l'éthique et l'équité : « *Toute l'activité économique de l'islam, étant soumise à la question du halal et du haram, du licite et de l'illicite, dépend donc des valeurs morales et sociales que doit respecter l'individu dans ses différentes activités* »<sup>2</sup>.

Traitant toute question relative au vécu de l'être, de l'homme en particulier, l'islam est une religion globale. C'est ainsi qu'il stipule que l'homme est libre d'atteindre ses objectifs ultimes que sont le bien-être et la richesse par le biais du travail licite comme prévaut la chari'ah.

Aussi, devrait-il user cette fortune de manière socialement productive pour rendre service mais aussi accomplir ses devoirs à l'égard de ses semblables tout en évitant l'excès de gain, le gaspillage, l'exploitation, la corruption et le monopole illégal.

Le droit musulman a pour sources principales le Qur'an, dans lequel toutes les questions sont abordées de façon globale et explicitement détaillées : « *Voici le Livre qui n'est sujet à aucun doute. C'est un guide pour ceux qui craignent le Seigneur ; ceux qui croient à l'invisible, qui s'acquittent de la salât<sup>3</sup> et qui effectuent des œuvres charitables sur les biens que Nous leur avons accordés. Ceux qui tiennent pour vrai ce qui a été révélé à toi et à tes prédécesseurs et qui croient fermement à la vie future* »<sup>4</sup> et la Sunnah qui se trouve être un recueil des faits traditionnels de l'attitude et des paroles du Prophète (psl) compilés et rapportés par ses compagnons. A cela s'ajoutent l'ijma et le qiyas comme sources secondaires.

Ces derniers proviennent des recherches et d'efforts d'interprétations faits par les exégètes dans le but de trouver des solutions morales aboutissant à la voie du mieux.

---

<sup>1</sup> Le terme chari'ah signifie littérairement la voie à suivre pour respecter la loi de Dieu. Nous la traduirons ici par loi islamique ou droit islamique. Elle tire ses sources dans le Qur'an et la Sunnah.

<sup>2</sup> Comar-Obeid, les Contrats en droit musulman des affaires, Paris, Economica, 1995, p. 42, cité par François GUERANGER

<sup>3</sup> Salât, c'est la prière rituelle effectuée 5 fois par jour. Elle constitue le deuxième pilier de l'islam.

<sup>4</sup> Qur'an 2/2-4

Par ailleurs, les outils et modes de financement présentés par la finance islamique gagnent la confiance des usagers du fait de leur caractère attrayant et sécuritaire vis-à-vis des emprunteurs. De son aspect éthique et sa préoccupation du vécu quotidien de l'homme, la finance islamique à travers ses banques, ne se limite guère à la collecte des fonds des épargnants mais plutôt à asseoir des relations confortables et dignes de confiance avec les parties prenantes auxquelles, elle gratifie un capital et non une dette. En cela, elle défie la formule selon laquelle le risque est à l'emprunteur.

Elle préconise l'esprit d'entreprise, de partenariat contractuel dans lequel tous les individus participent aux résultats de l'activité. Par partenariat, nous entendons le rassemblement de deux ou plusieurs agents économiques s'accordant sur des bases claires et solides, qui mettant en commun leurs avoirs, s'unissent pour amplifier leur fortune. Ces partenariats se matérialisent systématiquement par une série d'opérations spécifiques.

Nous débuterons par les outils ou produits qui interpellent directement le banquier et l'entrepreneur (le financement en capital) aussi appelé financement de haut du bilan dans la finance conventionnelle et acculerons sur les opérations d'apport de fonds (le financement par la dette) appelé financement en bas du bilan dans le langage conventionnel. Les modes sont les façons dont les outils sont employés. Ils sont inclus dans l'usage de chaque produit.

## **I. Le financement en capital : les outils (produits) et leur mode de financement**

### **I.1 La Mudaraba (ou commandite)**

Ce genre de contrat intervient dans une situation de besoins complémentaires voire indispensables de deux agents économiques. L'un est en besoin d'investissement et l'autre en besoin de financement (recherche d'emploi). Le premier pouvant être la banque ou une institution quelconque (*rabb al-maal*) qui s'engage à mobiliser et à mettre à la disposition du deuxième qui peut être l'entrepreneur (*mudarib*).

Ce dernier ne se charge que d'apporter son savoir-faire, son expertise et son capital humain à l'exécution du projet. A l'échéance, le capital du *rabb al-maal* est défalqué de résultat confondu et en cas de succès du projet (réussite, productivité...), le profit est partagé selon les termes auparavant préétablis du contrat.

Toutefois, en cas de pertes, elles sont entièrement prises en charge par le *rabb al-maal* tant que le *mudarib* respecte ses engagements convenablement. En cas de défaillance de sa part, son sort ne reste guère impuni mais aussi la violation des restrictions ou clauses si établies dans l'usage des fonds rend préjudice la responsabilité de l'entrepreneur.

## **I.2 La Mucharaka (joint- venture)**

Il s'agit ici d'une relation de partenariat assez particulière qui regroupe une banque et un ou plusieurs partenaires contribuant tous financièrement ou matériellement (selon la nature de l'apport convenu) et ayant chacun un droit de contrôle sur la gestion du projet<sup>1</sup>. Le résultat final (perte ou profit) du projet sera réparti au prorata selon les conditions et règles préétablies<sup>2</sup>. En effet, dans ce genre de contrat, les règles pourraient être établies en faveur de l'entrepreneur ; en lui faisant bénéficier du rachat progressif des parts détenues par la banque<sup>3</sup>.

## **II. Le financement par la dette : les outils (produits) et leur mode de financement**

Le financement par la dette faisant intervenir les produits répondants au principe du coût et de la marge.

### **II.1 Murabaha (ou financement commercial avec marge bénéficiaire)**

C'est un contrat dans lequel, l'asymétrie de l'information est éradiquée car les termes du contrat sont élaborés par les deux contractants (vendeur et acheteur).

Ce contrat est habituellement à court terme, utilisé dans les achats et les ventes des matières premières, produits semi-finis, produits finis, services, ...

La banque se fait une marchandise pour le compte de son client, moyennant une marge bénéficiaire fixée dès la signature du contrat. La propriété de la marchandise est transférée au client dès qu'il remplit ses engagements (c'est-à-dire le paiement du prix et de la marge bénéficiaire). Ce paiement peut être différé.

Ce contrat diffère du prêt à intérêt en ce sens que la marge est non seulement connue dès la signature du contrat mais aussi reste inchangée quelle que soit la durée du paiement. Cette opération (Bai Bithaman Ajil = BBA Murabaha) est bien sûr acceptée par l'islam dans les affaires. Elle est triviale et le paiement différé avec marge bénéficiaire. Elle consiste au règlement à règlement à une date bien déterminée et est la plus souvent utilisée dans les transactions.

---

<sup>1</sup> La banque est un actionnaire détenteur de pouvoir, participe à la gestion de la conduite du projet et est superviseur.

<sup>2</sup> La rémunération est liée à l'effort de sa contribution à l'exécution mais aussi en fonction de la diligence de chacun et non obligatoirement à la valeur de son investissement.

<sup>3</sup> Lorsqu'il s'agit de la *Mucharaka sabita*, c'est-à-dire d'un partenariat permanent, l'objectif de la banque est de contribuer en plaçant son capital, au développement économique de façon active et opérationnelle.

*Mucharaka mutanaqisa ou decreasing partnership ou encore Mucharaka digressive* : ici, la banque peut opter dès le début du contrat qu'elle cédera ses parts au profit de l'entrepreneur avec un remboursement séquentiel de la part de ce dernier. Ce qui permettra à la banque de se retirer complètement de toute gestion du projet et à l'entrepreneur de s'approprier progressivement des résultats de l'activité (*Mucharaka an-naqita*). Cependant, la banque peut dans une certaine mesure augmenter ses participations, on assiste à une *Mucharaka mutazaida ou increasing partnership*.

En effet, pour que cette opération soit conforme à la chari'ah, différentes portions devraient au préalable, clairement définies :

- ✓ Le bien ou l'objet et sa valeur numéraire ;
- ✓ Le mode de paiement (comptant, différé, ...) et l'échéance ;
- ✓ La disponibilité du bien (tangibilité) et sa marge bénéficiaire ;
- ✓ La possession du bien par le vendeur ;
- ✓ La possession et le transfert dudit bien par la banque à son client.

Il y a deux procédures possibles :

La première procédure possible ou *Murabaha à trois individus*

- Le client connaissant ses besoins et ses goûts rencontre, rencontre le fournisseur qui lui donne les informations fiables (caractéristiques, coût, ...) après lui avoir demandé la cotation du bien et son degré de disponibilité sur le marché.
- Le client soumet ses doléances à sa banque avec qui, il signe un contrat d'achat-vente du produit désiré compte tenu des critères de paiement (comptant, différé, échéance, ...).

La seconde procédure possible ou *Murabaha à trois individus avec un agent*

Compte tenu de la cotation du bien sur le marché, pour une période donnée et le degré de sa rareté, le client après avoir pris contact avec le fournisseur, se rabatte à sa banque pour se procurer de ce bien. La banque en tenant compte des risques de défaut de qualité, de conformité mais aussi le risque de destruction du bien lors de la transaction, peut désigner son client à la recherche de ce bien au nom de celle-ci. Les frais de la recherche du bien concerné sont engagés par la banque.

La propriété sera transmise au client qu'à travers des clauses précisant les garanties, le paiement et l'échéance ou les échéances. La *Murabaha* se résume en promesse d'achat du client, en convention d'achat/vente entre la banque et son client et vraisemblablement en mandat d'agent.

## **II.2 Salam**

C'est un contrat qui aussi lie une banque et son client, plus généralement une banque et une entreprise agricole, industrielle, artisanale et de prestation de services. Il consiste à une vente de marchandises dont le paiement est immédiat et la livraison ne se fera que plus tard, c'est-à-dire que le prix du bien soit réglé dès la signature du contrat ainsi que les conditions de livraison et les caractéristiques du produit soient bien définies par les contractants.

Ce contrat permet aussi le financement à court terme des entreprises pour des besoins d'exploitation courante et d'exportation. Il faudrait noter, comme dans toutes les transactions, le risque. Ici le risque apparent est celui de marché pour la banque.

Spécifiquement, le contrat *Salam* liant l'entrepreneur et le banquier, pourrait se caractériser ainsi :

- Les besoins du banquier en marchandises (quantité et qualité) doivent concorder à ceux de financement d'exploitation de l'entrepreneur. Le tout (modalités de livraison, délais et de livraison) rédigé de façon claire et détaillée dans une facture (pro-forma).
- Le banquier, après réception de la marchandise, peut la revendre elle-même. Elle peut aussi, selon les conditions du marché dépêcher l'entrepreneur à écouler ladite marchandise pour son compte à elle.

### **II.3 Contrat de location « Ijara »**

Il a lieu lorsqu'un client manifeste son besoin sur un bien<sup>1</sup> ou un équipement dont les frais de son acquisition au comptant lui sont impossibles. Par ce contrat, le client peut donc se procurer du bien désiré et bénéficier librement de son usage pour une durée déterminée tout en versant le prix de la location aux échéances convenues.

Ce contrat de location peut bien contenir les possibilités de transfert de la propriété du bien ou de l'équipement au profit du client.

### **II.4 Ijara avec location simple et restitution du bien à l'échéance**

Le client après avoir aperçu le bien chez un fournisseur, se renseigne sur les caractéristiques nécessaires et soumet ses doléances à sa banque. Cette dernière se procure du bien qu'elle mette à la disposition de son client sous forme de contrat pour une durée donnée après avoir au préalable défini les termes de ce contrat.

A l'échéance, le bien est restitué à la banque. Il se pourrait aussi, par crainte de conformité, que la banque délègue le concerner (client) à la recherche du bien voulu sous le compte de celle-ci (*Ijara avec agent*) avant la mise en application de la location proprement dite.

---

<sup>1</sup> François GUERANGER dit : « Le bien sur lequel porte le contrat d'Ijara ne peut être de l'argent encore moins des biens de consommation sous peine de voir l'opération requalifié en prêt et tombe sous la réglementation du riba, ... la rémunération de la banque doit être justifiée par un risque du propriétaire mais aussi les engagements portant sur le bien avant que celui-ci ne soit définitivement une propriété du client ».

## **II.5 Ijara avec option d'acquisition ou location avec option d'achat**

Cette option n'est possible que si au préalable, il a été prévu à l'origine dans les termes du contrat entre le banquier et son client, une vente du bien à la fin du contrat. Cependant, le client n'est obligé de prendre le bien s'il en constate en bon sens quelques défauts, c'est-à-dire qu'il a la possibilité de lever ou non l'option et la banque se soumettrait à la décision finale de son client ou le lui offrir sous forme de don.

## **II.6 Ijara lease-back ou contrat de location-vente**

Il intervient dans un cadre purement solidaire entre la banque et son client. Ce dernier étant dans une situation financière sans délais, signe un contrat de location-vente avec sa banque, lequel lui permettant de vendre un de ses biens à la banque et le loue à celle-ci.

Cette dernière accepte ce commerce pour une somme équivalent à la valeur de ce bien. Cependant, même si la banque possède le bien, sa propriété reste toujours au client jusqu'à l'échéance et sa restitution ou non n'aura lieu que sur les termes du contrat à l'origine établis.

## **II.7 Ijara avec partenariat mixte**

Il est aussi possible que la banque et son client soient en collaboration pour satisfaire les besoins de son client à travers un contrat dénommé *ijara combiné*. Ce contrat se caractérise par la combinaison des différentes parts de capital (part du banquier et celle de son client) pour l'acquisition d'un bien donné. Ce bien, une fois acquis, sa gestion est sous la responsabilité du banquier mais il est octroyé au client qui en fait l'usage. Le client ne sera propriétaire définitivement que lorsqu'il remboursera à la banque son dû.

## **III. Les nouveaux produits et la propagande de la finance islamique en Malaisie, Iran, Maroc**

### **III.1 Les nouveaux produits**

A l'image de moudaraba, moucharaka, mourahaka, ..., il existe des produits nouvellement offerts par la finance islamique dans certains pays. Ces produits nommés cowdfundind<sup>1</sup> sont quantifiés en trois catégories. Il s'agit de crowdfunding avec don simple, crowdfunding à don avec contrepartie et crowdfunding avec prêt. La liste des nouveaux produits proposés par la finance islamique est loin d'être exhaustive.

---

<sup>1</sup> De nombreux produits de financement islamique adressant à la foule c'est-à-dire à toute catégorie de personne

- **Crowdfunding avec don simple**

Ce don sans contrepartie est un don accepté par l’islam. Il peut se faire généralement de deux manières. Soit une personne qui aide secrètement son prochain ou contribue à titre individuel pour la réalisation d’une œuvre charitable ;

Soit une collecte effectuée au sein d’une population pour soutenir une personne en détresse ou pour réaliser une œuvre charitable (création d’une entreprise, construction d’une mosquée, d’une école, etc.) à but non lucratif pour une personne ou une communauté.

Il faut signaler que ce genre de don se différencie de la « Zakat<sup>1</sup> » (ou l’aumône légale) en ce sens que la « Zakat » est une obligation si les conditions sont réunies.

Ce don sans contrepartie consistant à un financement de crowdfunding peut être sollicité des personnes (ou un organisme) pas forcément pauvres mais souhaitant obtenir une certaine somme pour la concrétisation par exemple d’un projet soit économique soit caritatif.

- **Le don avec contrepartie**

Ce type de financement comme tous les autres, renferme un caractère adéquat et porteur pour le développement économique et social. Il s’agit d’un financement par don avec contrepartie.

Cette contrepartie est habituellement et légitimement définie sans contrainte par le porteur de projet ; le bailleur (ou le participant) ne fait qu’adhérer à la demande du porteur de projet. Il (le porteur du projet peut promettre avec une bonne intention dans sa campagne de collecte, en fonction des dons reçus une contrepartie en cas de la réalisation de bénéfices.

Cette promesse relève de la responsabilité du respect de ses engagements et de l’honnêteté du porteur du projet. Elle doit être aussi réaliste et réalisable et avoir un caractère symbolique. La contrepartie est de préférence en nature (Laurent WEILL, 2018).

Ce type de financement peut être élargi à plusieurs projets dont les domaines d’activité sont acceptés par la finance islamique.

À titre d’exemple : un entrepreneur qui souhaite concrétiser sa création d’entreprise peut promettre une réduction des prix de ses produits à ceux qui lui ont fait des dons en fonction de leur contribution.

---

<sup>1</sup>Troisième pilier des cinq fondamentaux de l’islam

- **Le crowdfunding basé sur le prêt**

Compte tenu de l'interdiction des prêts avec intérêt (riba) dans le financement islamique, ce prêt sans taux d'intérêt est sans doute accepté par l'islam. Il est vraisemblablement assimilable au « Qard al-hassan »<sup>1</sup>. Ici l'entrepreneur n'est redevable tout simplement de la valeur empruntée et cela quel que soit la réussite ou non du projet entrepris.

Toutefois, des mesures de souplesse, de bienveillance, d'entraide et de compréhension peuvent sans contrainte être observées par l'une ou les parties prenantes. Ces types de financements ne peuvent avoir un essor que sur la base d'une bonne relation avérée, d'une honnêteté de haute facture et d'une confiance indélébile. Ce qui n'est généralement pas évident. Ces financements s'appesantissent surtout sur le partenariat des plateformes adaptées au financement socialement responsable.

- **Le rôle à jouer par les banques dans le bien-être de ces plateformes islamiques**

Nous pensons que dans les financements de ce genre, les banques islamiques ont une grande part à se procurer pour non seulement diversifier leur portefeuille mais aussi augmenter leur rentabilité afin de rendre encore meilleur cette mission participative de finance islamique. Il est une nécessité que les banques islamiques apportent leur contribution indéfectible à ces plateformes en soutenant favorablement les agriculteurs, paysans, pêcheurs et les entrepreneurs dans leur projet.

L'implication des banques islamiques, de l'Etat et/ou des bailleurs dans cet arsenal de financement (crowdfunding) socialement responsable devrait être un apport de haute facture dans la révolution de ladite finance islamique tout en respectant ses principes et pratiques.

Effectivement, la finance islamique, si elle a su perdurer jusqu'à aujourd'hui en résistant auparavant dans la dernière crise économique et financière, c'est parce qu'elle a assis sur des fondements solides.

Cette opportunité qui lui a été offerte, doit être justement exploitée avec courtoisie en apportant une valeur ajoutée à cette population assoiffée du bien-être et du développement socio-économique. Mais aussi cette industrie doit accorder une importance croissante à cette approche de financement horizontale<sup>2</sup> (crowdfunding).

---

<sup>1</sup> Il s'agit d'un prêt gratuit accordé, en général, à un client fidèle et honnête en détresse. Ce prêt est sans profil et seul le capital est remboursé à l'échéance

<sup>2</sup> Financement qui peut être réalisé entre individus et sans la banque ou autre institution

Aussi, faudrait-il souligner que le progrès d'une communauté passe inévitablement par son développement social et économique. La contribution des autres autorités publiques et privées restant une nécessité.

### **III.2 La propagande des pratiques de la finance islamique**

#### **1. En MALAISIE**

Dans le domaine de la finance islamique, la Malaisie occupe une place prépondérante tant sur le plan de sa représentativité dans l'offre de financement que de sa contribution dans la mise en valeur des ressources naturelles du pays. C'est un pays majoritairement musulman qui a su développer son économie à travers les principes de la finance islamique à travers une institutionnalisation très poussée et ce dans le but de « *lier la modernité du capitalisme au conservatisme sociétal* ».

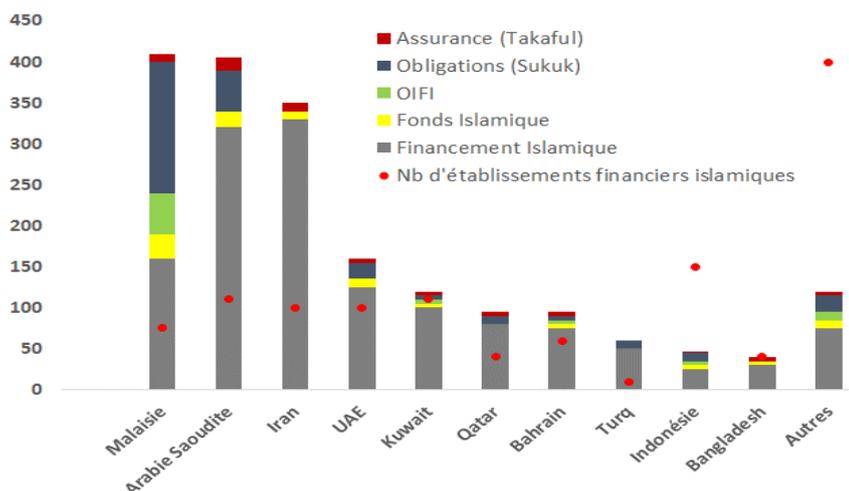
Pour se faire une enquête a été menée in situ et des informations ont été collectées et traitées. Cette étude avait donné une issue favorable aux dirigeants du pays qui avaient des orientations fixées et des investissements publics engagés. Cela avait renforcé des engagements de l'Etat et son intervention dans le développement économique du pays. Ce dernier volet était l'un des traits saillants et caractéristiques système économique moderne malaisien.

L'institutionnalisation économique de l'Etat malaisien s'élargit par la suite aux différents domaines juridique, éducatif, social et amplifie des engagements volontaires dans le pays. Etant donné que dans l'islam, l'enrichissement licite est non seulement encouragé mais aussi assimilé au moyen d'accomplir pleinement deux des piliers fondamentaux de la foi musulmane que sont le Pèlerinage à la Mecque et le don de l'aumône légale (zakat).

C'est ainsi que les dirigeants Malais défendaient l'idée selon laquelle, cette industrie islamique est un levier incontestable au développement et à la croissance économique et encourage collectivement leur population à l'accepter tout en déculpabilisant la recherche individuelle de la richesse matérielle. Ces dirigeants n'ont dans leur vision que l'application de la morale islamique pour le développement socio-économique du pays sans handicaper l'activité économique conventionnelle.

- **Actifs financiers islamiques dans le monde**

**Graphique 1 : Evolution des actifs financiers dans le monde**

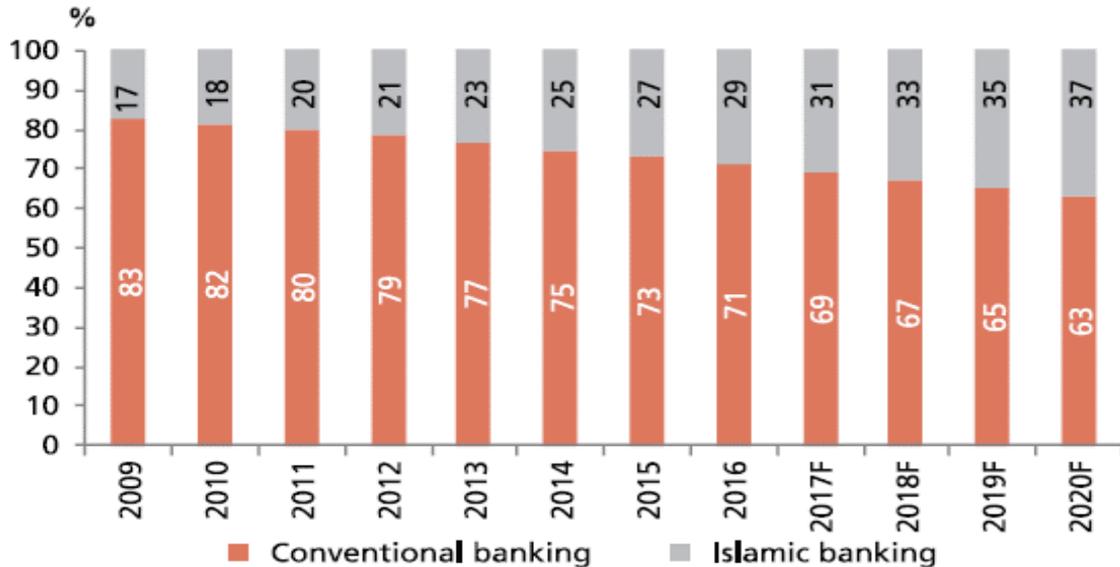


*Source : Thomson Reuters Islamic Finance report 2015*

Pour autant, en 1983, la Malaisie s'est procurée des instruments favorisant l'accomplissement des opérations bancaires, assurantielles, commerciales et une législation charia-compatible correspondant au corpus dogmatique de la foi musulmane. Cette industrie bien adaptée à la politique malaise, s'est progressivement répandue dans le monde entier par l'effet d'un accroissement constant de la variété mais également de la sophistication des produits d'investissement et des outils techniques mis à la disposition des opérations en présence. Elle a surtout été une source d'encouragement, de confiance permettant à une majorité de la population de placer leurs dépôts courants auprès des établissements offrant des services de gestion d'argent conformes aux principes islamiques tout en renforçant leur propension à épargner. Ce qui avait favorisé, hormis Bank islam, Bank Muamalat ; une multitude d'établissements financiers de statuts divers proposant partiellement ou exclusivement selon leur vocation des services charia-compatibles en Malaisie.

- **Part des financements conventionnels et islamiques en Malaisie (2009-2020)**

**Graphique 2 : la part des types de financements en Malaisie**



Source : rapports annuels, BNM, DBS Bank, AllianceDBS

## 2. En IRAN

Après le Pakistan<sup>1</sup>, suit l’Iran dans le processus d’islamisation de son secteur bancaire.

Connu sa première banque publique (Banque Melli Iran) en 1972 dont l’objectif était de faciliter les transactions du gouvernement, d’imprimer et de distribuer la monnaie iranienne.

En effet, cette banque a longtemps fonctionné comme banque centrale de la République iranienne.

Plusieurs législatives (lois) se sont succédées dans la définition des fonctions spécifiques de cette banque jusqu’en 1979. Cette année marquée par la révolution islamique dans ce pays, fut après une marque essentielle de la transformation de cette banque centrale d’Iran en une banque centrale de la République islamique d’Iran<sup>2</sup>.

En effet, trois périodes majeures se succédées dans ce processus d’islamisation du secteur bancaire iranien :

- De 1979 à 1981 : nationalisation, réorganisation et fusionnement des différentes banques en six (6) banques commerciales<sup>3</sup> et trois (3) autres spécialisées dans le financement des investissements des secteurs comme l’agriculture, l’industrie et le logement (l’habitat) ;

<sup>1</sup> Dès la création de sa première banque islamique (Muslim Commercial Bank) en 1948, l’idée d’islamisation de l’ensemble de son secteur bancaire commence à naître et se concrétise en 1979.

<sup>2</sup> Ratifiée le 9/06/1972, la loi monétaire et bancaire d’Iran renferme 45 articles et comprend trois (3) parties : Devise, Banque Markazi Iran et Système bancaire. Cf : <https://www.cbi.ir/simplelist/1457.aspx> (29/11/2018).

<sup>3</sup> Les six (6) sont : Rafah, Melli, Saderat, Tejarat, Mellat et Sepah

- De 1981 à 1983 : une loi sur le système bancaire islamique a été adoptée et est entrée en vigueur en mars 1984 ;
- De 1984 à nos jours : nous assistons non seulement au développement des banques islamiques en Iran mais aussi à la sophistication du système de ce pays et à l'autorisation de l'émergence des banques non-gouvernementales (banques privées).

Comme dans les autres banques islamiques des pays qui ont adoptés ce système financier, plusieurs produits (ou contrats) de ce système de financement ont été utilisés dans ce pays (Iran).

Parmi ces produits, trois (3) avaient été plus utilisés du fait de leur adaptation aux conditions et niveaux de vie des populations iraniennes. Ces produits (ou contrats) sont :

- ***Le partenariat civil (mocharekaté madani)*** : dans ce contrat, les banques peuvent conclure des partenariats civils avec des personnes physiques ou morales. Les deux parties (ou partenaires) fournissent un capital en espèce ou en nature pour des activités productives, commerciales ou de services pour une certaine période afin d'obtenir des bénéfices. Il est utilisé à hauteur de 128,993 millions US\$ en 2012<sup>1</sup> ;
- ***Bai mua'jal (ou vente à paiement différé)*** : il s'agit ici d'un contrat qui permet la vente d'un produit sur la base d'un paiement différé par versement ou d'un paiement forfaitaire. Le prix du produit est connu entre les parties au moment de la vente et ne peut inclure aucun frais pour le report des paiements. Il est utilisé à hauteur de 97,169 Millions US\$ en 2012 ;
- ***Qard al-hassan (ou prêt simple sans contrepartie)*** : il s'agit d'un prêt gratuit sans contrepartie accordé après étude des dossiers, en général, à un client fidèle qui rencontre des difficultés financières dans la gestion de ses projets. La banque ne prend pas de profits et le client ne rembourse, par conséquent, que le principal qui lui a été accordé. Sa valeur en 2012 était de 17,629 Millions US\$.

Dans le cas de ce produit (Qard al-hassan), contrairement aux dépôts à terme qui sont rémunérés selon un pourcentage fixé à l'avance des profits réalisés par les activités de la banque à travers ces fonds, deux usages peuvent être observés :

- Les fonds peuvent être déposés à la banque (compte courant). Cette dernière peut les utiliser à des fins charitables ;

---

<sup>1</sup> Sepideh MAZIDI, « LES BANQUES IRANIENNES : LA PROCEDURE D'ISLAMISATION DES BANQUES EN IRAN », n°11 les cahiers de la finance islamique, 2018, p.133-134

- Ces fonds dépourvus de rémunération usuraires, servent aux activités de la banque. Par conséquent, les titulaires de ces fonds peuvent recevoir en surprise des récompenses non fixées à l'avance comme : le privilège dans l'octroi des crédits, la réduction des coûts des produits et services bancaires etc.

La particularité du système bancaire islamique de l'Iran et de la Malaisie, aux systèmes bancaires des autres pays est, qu'un seul comité central est chargé de contrôler et de servir l'ensemble du système bancaire du pays. Ces systèmes malais et iranien sont solidifiés par l'intervention active du gouvernement de chaque pays.

Toutefois, l'application et l'adaptation de ce système dans le territoire iranien n'était pas des efforts à négliger. Du temps, de l'énergie, de la conviction et de la détermination étaient le soubassement de leur approche.

Contrairement au système des banques conventionnelles qui impose tout le risque et pertes au client, le système des banques de la finance islamique impose ce phénomène de risque, profit et perte à la fois au client et à la banque. C'est ce qui allège les charges et favorise l'impartialité et la déontologie dans les affaires.

Ainsi, il faut noter que : *« L'un des grands défis du système bancaire iranien est la prépondérance de la jurisprudence (fiqh) dans l'établissement des règlements, des lignes de conduite, de directives et de contrats. Cette approche qui ne vise que le fiqh pour résoudre les problèmes économiques, ne semble pas être suffisante. Un système bancaire islamique efficace exige un rassemblement du fiqh et de l'économie de manière significative ».*

Effectivement, pour remédier aux difficultés rencontrées dans l'adaptabilité de ce système bancaire iranien, plusieurs stratégies ont été opérées :

- Une forte sensibilisation de la population iranienne sur les non-dits du système de financement conventionnel ;
- Une ouverture du marché financier à l'intérieur du pays ;
- Une augmentation des coopératives internationales interbancaires ;
- Un développement de l'esprit d'équipe favorisant le travail en synergie, le partage des expériences et la communication professionnelle sur les outils scientifiques et administratifs.

L'application minutieuse de ces stratégies à travers le financement islamique, a fait du système bancaire iranien un outil dynamique et efficace dans la poursuite et l'atteinte des objectifs sociaux et économiques.

### 3. Au MAROC

Le Maroc, un pays africain dans lequel la finance islamique a été récemment implantée. Dans ce pays, une étude a été menée par Kantar TNS<sup>1</sup> en 2017 sur la contribution de la finance islamique au développement économique et social en s'inspirant du modèle entrepreneurial islamique.

Cette étude était faite pour un objectif d'estimation du levier potentiel de la finance islamique par rapport au développement économique et social. L'étude a été faite pour une durée de quatre (4) mois (mai-août) et portée sur un échantillon de 264 personnes. Elle était comme un outil de réveil de consciences aux entrepreneurs par rapport aux moyens dont ils disposent et à la capacité participative de cette industrie financière nouvellement installée.

L'installation de cette industrie financière a été favorable par l'implication du gouvernement dans son ensemble. C'est ce qui a valu la promulgation en mars 2015 de la loi n° 103-12 instaurant le cadre général des établissements financiers souhaitant utiliser les produits alternatifs et/ou participatifs de la finance islamique<sup>2</sup>.

Etant une stratégie politique et non religieuse, l'introduction des produits financiers islamiques dans le système financier marocain était motivée d'une part par l'accélération du taux de bancarisation des populations de ce pays qui était de 64% en 2016 et de 74% en 2017<sup>3</sup> et d'autre part par la canalisation et le captage des fonds d'investissement en provenance des pays du Golf. C'est ce qui laisse déjà voir que : « *En 2017, 34% des marocains se disaient prêts à souscrire aux produits et services de la finance islamique : ce nouveau système proposé comme modèle financier basé sur la charia (loi islamique), qui considère que tout appartient à Dieu et que l'homme ne peut seulement en disposer en tant que vice-régent* (CHAPRA M. U., "Is it necessary to have Islamic Economics", 2000). *Outre l'adhésion aux valeurs et aux principes portées par la finance islamique, cette dernière représente aujourd'hui des perspectives de profits très attractives. Même si elle reste fragmentée, elle s'est développée à l'échelle internationale et continue à évoluer et se*

---

<sup>1</sup> Kantar TNS est un leader mondial des études marketing présent dans plus de 80 pays. Il nourrit une relation de proximité avec les consommateurs et développe une connaissance unique de leurs comportements et attitudes, en prenant en compte la diversité de leurs cultures, de leurs géographies et de leurs systèmes économiques. Kantar TNS appartient au groupe Kantar, un des plus importants réseaux de veille, d'information et de conseil au monde.

<sup>2</sup> Nezha LAKMITI, Abdelkabar ZAHID et Fatima TOUHAMI, « LA FINANCE ISLAMIQUE AU MAROC : UN LEVIER POUR L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES DIPLÔMES : UNE ETUDE ANALYTIQUE », n°11 les cahiers de la finance islamique, 2018, p.144

<sup>3</sup> Selon le rapport annuel de la Banque Al Maghrib (BAM) de 2016, 2017

*mondialiser. L'agence de notation Moody's estimait que, fin 2016, la taille du marché financier islamique atteignait les 2,1 trillions de dollars »<sup>1</sup>.*

Selon une autre étude réalisée par l'agence Thomson Reuters<sup>2</sup>, par l'Islamic Research and Training Institute, par la Banque Islamique de Développement (BID) ainsi que le Conseil Général des Banques et Institutions Financières Islamiques (CIBAFI), 98% des marocains auraient manifesté leur intérêt pour les produits bancaires islamiques.

Cette nouvelle industrie comme c'est le cas dans les pays où elle se développe, bien entretenue pourrait toujours servir de moyens de parvenir à des résultats prédéfinis dans le développement économique et social en valorisant l'esprit d'entreprise, de création d'emplois tout en dynamisant l'entrepreneuriat.

Puisque l'entrepreneuriat est un domaine décisif qui demande des financements nécessaires pour la réalisation, l'évolution et la survie des projets, il est donc une des nécessités que les banques islamiques accomplissent absolument leur devoir participatif à la dynamique économique et sociale.

Il s'avère qu'au Maroc, après analyse des indicateurs liés à l'activité et au chômage, le Haut-Commissariat au Plan (HCP) déclare la création de 74000 postes d'emplois entre le deuxième trimestre 2016 et la même période en 2017. Le secteur ayant contribué le plus dans cette création est le secteur primaire (l'agriculture, la forêt et le pêche) avec 52000 postes.

Le taux de la population active en chômage étant auparavant grandissant surtout en milieu urbain, les marocain restent toujours selon cette étude réalisée optimistes que cette industrie nouvellement installée pourrait être pour les chômeurs et surtout les jeunes diplômés une meilleure opportunité en matière de la création de richesses, de l'emploi et de leurs propres entreprises.

Cependant, des résultats positifs ne pourraient être atteints que s'il y a de l'engagement, de la détermination et de l'apprentissage continu dans l'innovation et la créativité mais aussi de la bonne gouvernance des produits alternatifs octroyés par le financement islamique.

---

<sup>1</sup> Nezha LAKMITI, Abdelkabar ZAHID et Fatima TOUHAMI, « LA FINANCE ISLAMIQUE AU MAROC : UN LEVIER POUR L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES DIPLÔMÉS : UNE ETUDE ANALYTIQUE », n°11 les cahiers de la finance islamique, 2018, p.144 et 145

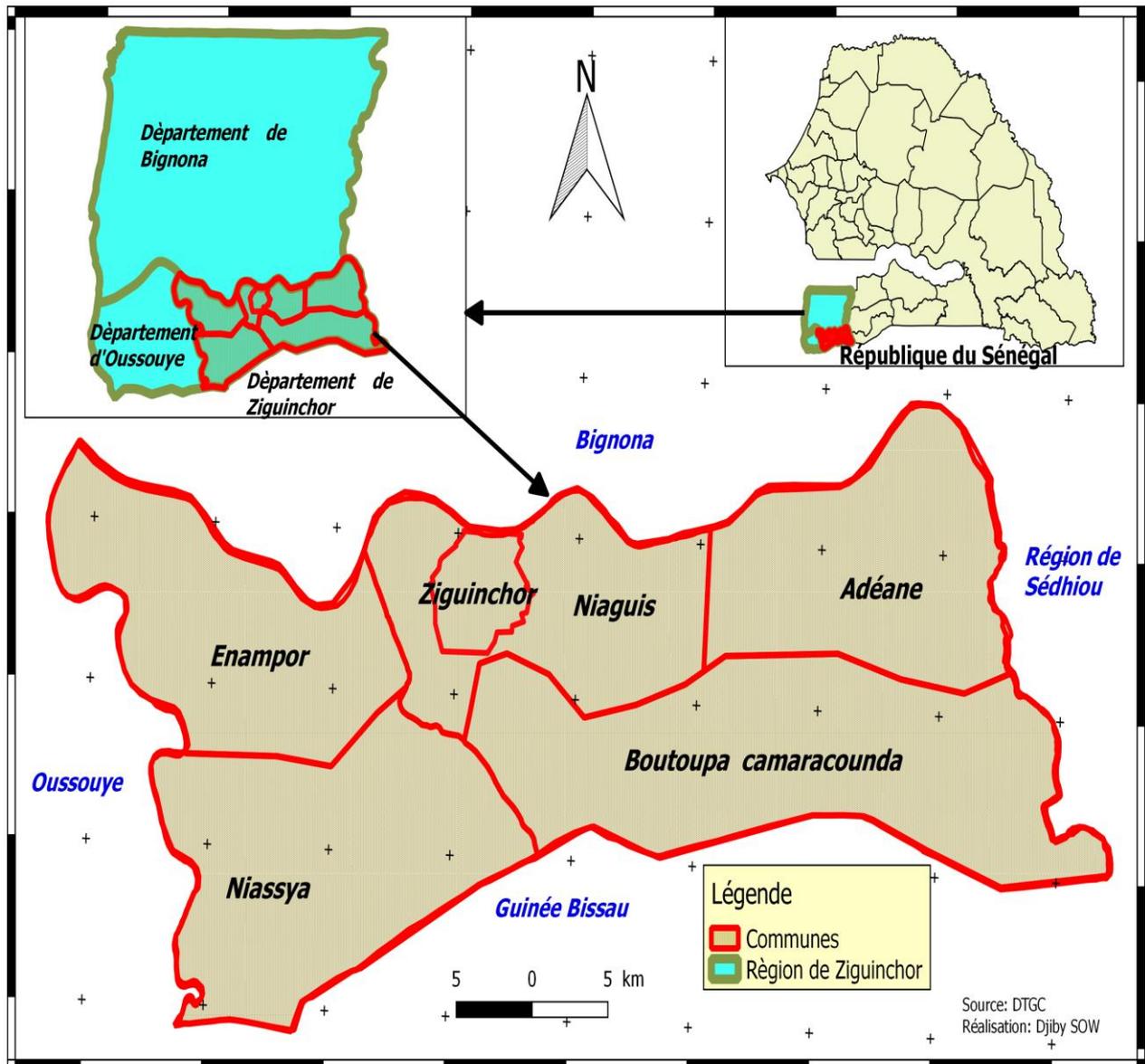
<sup>2</sup> Thomson Reuters est une agence de presse canado-britannique et une société d'édition professionnelle, financière et juridique principalement. Le siège de Thomson Reuters est établi à New York, dans le building portant son nom : Reuters Building

## CHAPITRE III : ETUDE METHODOLOGIQUE ET EMPIRIQUE

### I. Présentation de la zone d'étude

Il est question ici de faire une petite présentation de la zone où l'étude a été faite en parlant non seulement de de son milieu socioéconomique, biophysique mais aussi de la méthode et les outils utilisés dans cette étude.

#### Carte 1 : Le département de Ziguinchor



Source : Direction des Travaux Géographiques et de la Cartographie (DTGC)

#### 1. Localisation

Le département de Ziguinchor est situé dans la région de Ziguinchor en Casamance (au Sud-Ouest de la République du Sénégal). Ce département est limité au Nord-Est le département de Bignona,

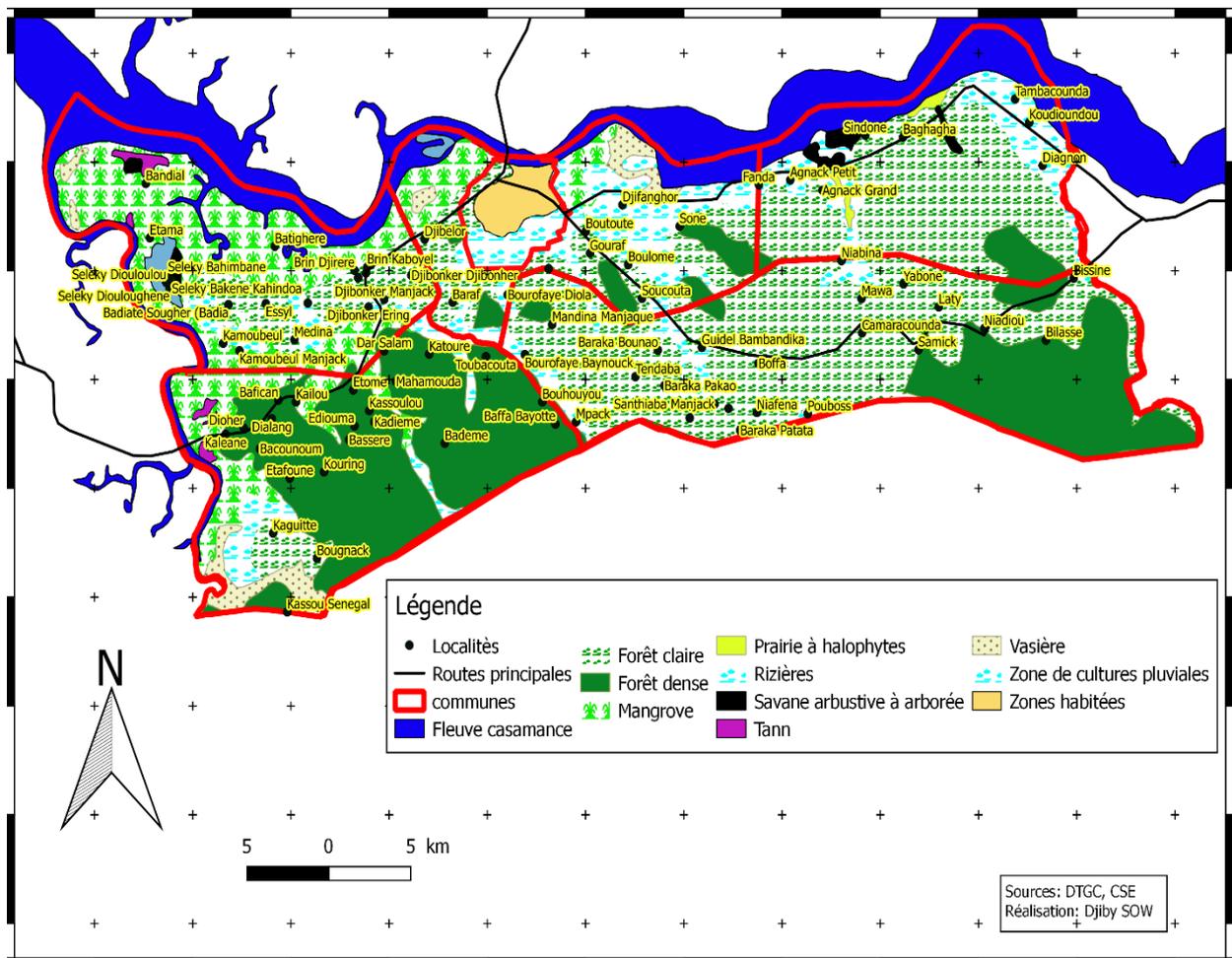
à l'Ouest par le département d'Oussouye, au Sud par la République Bissao Guinéenne et à l'Est par la Région de Sédhiou.

Il est composé de six (6) communes que sont : Ziguinchor (chef-lieu de la région), Niaguiss, Adéane, Boutoupa-Camaracounda, Niassy et Enampor. La particularité de ce département sur son morcellement est que la commune de Ziguinchor est engloutie par celle de Niaguiss et reste la plus petite de toutes les communes.

## 2. Milieu biophysique

Nous faisons allusion ici à l'occupation terrestre de la zone d'étude.

**Carte 2 : Le département de Ziguinchor et son occupation**



Source : Direction des Travaux Géographiques et de la Cartographie (DTGC) et du Centre de Suivi Ecologique (CSE)

Le département de Ziguinchor est dans son ensemble fortement occupé. Nous retrouvons de l'Ouest au Nord le fleuve Casamance dans les communes de Niassy, d'Enampor, de Ziguinchor,

de Niaguis et d'Adéane. Dans ce département, la commune de Ziguinchor enregistre plus de pêcheurs. La pêche est, dans cette commune l'une des activités créatrices de revenu tandis que dans les autres communes, elle est pour la plupart une activité passagère suffisante à se procurer des poissons pour la consommation quotidienne.

Ce département est constitué de vastes zones de cultures pluviales, de rizières et de forêts claires favorables à la culture champêtre. Les forêts denses sont par contre trop concentrées dans les communes de Niassy et Boutoupa-Camaracounda. La savane arborée et arbustive est retrouvée dans toutes les communes sauf celle de Ziguinchor. Cette dernière est malgré sa petite taille, la plus habitée.

Il existe aussi dans ce département des vasières précisément dans les communes de Niassy et de Niaguis. A cela, s'ajoutent les mangroves dont la présence est fortement notée dans les communes de Niassy, Enampor et Niaguis. Ce département est de par sa position géographique, une zone riche en ressources halieutiques, agricoles, forestières voire minières.

### **3. Milieu socioéconomique**

Le département de Ziguinchor compte 263.806 habitants en 2015<sup>1</sup> dont 133.872 habitants de sexe masculin. En effet, ce département est celui dans lequel la population urbaine est concentrée un pourcentage de 81% du total des citoyens de la région de Ziguinchor. Il est aussi, dans sa composition ethnique, religieuse et culturelle le plus dense de la région en termes de population avec une densité de 229 habitants au kilomètre carré.

Également, tout développement ne peut être une réalité qu'à la base d'une éducation saine. Elle joue un rôle non négligeable dans le progrès socioéconomique d'une population donnée. Elle est de façon générale la voie par laquelle les consciences sont éveillées et moyen par lequel les populations d'une localité donnée se départissent de la pauvreté, améliorent leurs conditions de vie sociale, religieuse, économique et culturelle. Cette éducation a connu une évolution de 2001 à nos jours avec une augmentation fulgurante des infrastructures du préscolaire à l'Université.

De même, les infrastructures sanitaires connaissent une évolution nette sanctionnée par la disposition de deux hôpitaux de référence localisés dans le département, de centres de santé et d'établissements publics de santé non hospitaliers comme la Pharmacie Régionale d'Approvisionnement, la Brigade Régionale d'Hygiène, le Centre Régionale de Formation en

---

<sup>1</sup>Selon le rapport de l'ANSDS en août 2018 du Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Ziguinchor

Santé etc. Ce département compte tenu de sa position géographique, de sa diversité ethnique et culturelle et de ses ressources naturelles, dispose de fortes potentialités socioéconomiques favorables à son développement.

Les principales activités économiques sont :

- L'agriculture très favorable à cause de la fertilité des terres, de la pluviométrie et de l'insolation ;
- La pêche, surtout artisanale avec la proximité du fleuve Casamance ;
- La disponibilité des fruits forestiers, la transformation de ces fruits et des produits halieutiques ;
- La maraîchage et d'autres activités créatrices de revenus.

Toutefois, le développement de ce département tarde toujours à cause de la crise qu'a connue la région depuis des années 80, des politiques économiques adaptées, du suivi et d'évaluation des politiques en disponibles.

#### **4. Méthode et Matériel**

##### **✓ Méthode**

Pour commencer, une étude sur le choix du sujet par rapport aux constats faits sur les mécanismes et méthodes de financement du secteur primaire du département de Ziguinchor, son niveau de développement, les conditions de vie et de travail de acteurs de ce secteur est effectué.

Une démarche philosophique adoptée est le « *Réalisme* ». Contrairement aux autres courants, le réalisme ne retient pas un mécanisme précis pour la progression des connaissances, mais plutôt la complémentarité des différentes approches. Il insiste sur la différence entre les modèles, qui sont construits par les Scientifiques et la réalité, qui existe indépendamment des modèles. Les modèles sont des approximations successives de la réalité.

A cela suit la définition des concepts que sont : la finance islamique, le secteur primaire et la croissance économique.

Selon SASS (2011), la **finance islamique** peut être définie comme un nouveau système financier dont la conceptualisation se construit autour d'une subtile conjugaison entre l'économie, l'éthique et le droit musulman des affaires commerciales. Ses finalités résident dans la volonté de faire en sorte que les produits financiers soient compatibles avec les principes juridico-éthiques de l'Islam.

**Financement** : à la différence de l'investissement qui désigne toute formule de concrétisation d'une idée, d'une ambition où une personne ou plusieurs partenaires œuvrent en apportant les fonds et le travail nécessaires pour la réalisation d'une ou de plusieurs activités économiques, le financement est un échange d'actifs, de marchandises ou d'usufruit dont le coût (la rémunération fixe de cet échange) est prédéterminé et le taux de risque acceptable afin que toutes les parties prenantes y trouvent leur compte.

**La croissance économique** : elle peut être définie comme étant l'augmentation progressive et durable du produit intérieur brut (PIB) en volume, du capital physique (le taux de croissance de la population active), des qualifications (spécialités dans les différentes formations), de l'usage efficient des facteurs de production (capital et travail) et des progrès techniques (innovations des entreprises publiques et privées) dans un pays.

**Secteur primaire** : il est un secteur dans lequel l'exploitation directe et la collecte des ressources naturelles sont effectuées. Il concerne l'agriculture, la pêche, l'exploitation forestière et l'exploitation minière. Dans notre étude, l'exploitation minière n'est pas prise en compte car celle-ci est considérée comme « autre industrie primaire » qui nécessite des moyens particuliers pour son exploration.

Ensuite, une revue de la littérature a été faite. Elle nous a non seulement permis d'avoir une modeste compréhension de notre thème d'étude mais aussi de trouver les documents dans le net et dans la bibliothèque universitaire de Ziguinchor (BUZ) comme :

Le livre de François GUERANGER intitulé la FINANCE ISLAMIQUE une illustration de la finance éthique. Dans ce document, l'auteur a largement explicité les détails et les différents contrats de l'économie et de la finance islamique. Il a aussi parlé de la finance classique et a fait un focus sur les points que ces des deux types de finances ont en commun. La lecture de ce document nous a conduit à une généralité des approches idéologiques et des procédures contractuelles et non des exemples tangibles dans un secteur ou pays donné.

Le livre d'Amadou NDIAYE dénommé L'AGRICULTURE SENEGALAISE DE 1958 A 2012 Analyse systémique et prospective. L'auteur nous a relaté dans son ouvrage les différents plans et politiques entretenus de la veille de l'indépendance jusqu'à l'alternance, les manquements dans la gestion des ressources publiques impliqués dans l'exécution de ces plans et politiques de l'Etat et

de ses collaborateurs. Les propositions de solutions ont été faites sauf que le coût de ces solutions n'est pas estimé et leur application demeure dans le doute.

Le livre de Tariq RAMADAN intitulé ISLAM la réforme radicale ETHIQUE ET LIBERATION. Dans ce livre, l'auteur a abordé des points essentiels afférent à la vie convenable des créatures de façon générale par rapport aux différentes sciences et principes religieux. Le style et la démarche sont laissés à l'appréciation de chacun.

Le rapport de la finance islamique intitulé N°10 Les cahiers de la Finance Islamique 2016 de Laurent WEILL et N°11 Les cahiers de la Finance Islamique 2018 du même auteur. Ces rapports sont essentiellement constitués de compilations d'articles rédigés et publiés par différents chercheurs d'origines diverses. Ils parlent en général des situations des pays où la finance islamique est adoptée.

Une brochure de Abdel Raouf Ben Halima sur l'économie en l'islam. Dans cette brochure, l'auteur a attiré l'attention des personnes sur l'organisation et le fonctionnement de l'économie islamique et a donné des exemples convaincants sur la Mauritanie (un pays pauvre dont les traditions sont proches de l'islam) et de Omar Ibn Abdul Aziz par ailleurs gouverneur d'Egypte et de Médine pendant près de vingt-deux ans.

Le livre de Philippe HERLIN titré FINANCE LE NOUVEAU PARADIGME : COMPRENDRE LA FINANCE ET L'ECONOMIE AVEC MANDELROT, TALEB... Dans ce livre, l'auteur revient sur la naissance de la finance classique moderne et ses développements jusqu'à nos jours pour mettre en lumière les erreurs de ce modèle. A partir de nombreux exemples – et d'une relecture originale du jeu Monopoly<sup>1</sup> -, dans une approche claire et accessible, il montre que le paradigme actuel doit être totalement repensé... Dans ce contexte de financiarisation excessive, une approche « fractale » de la finance et de l'économie ouvre la voie à un développement économique soutenable, porteur de croissance et d'emploi.

### ✓ **Matériels**

Pour réussir cette entreprise, la disposition de certains matériels est une nécessité. Dans le besoin de nous acquérir des informations ou de collecter des données qualitatives et quantitatives, des

---

<sup>1</sup> Jeu d'une société qui consiste, en achetant des biens immobiliers, à en acquérir le monopole. Marque déposée.

fiches de questions fermées et ouvertes et des thématiques réservées à l'entretien avec les responsables des différentes structures ont été élaborées.

Ces fiches de questions nous servent de référence par rapport aux informations dont nous avons besoin. La rencontre des acteurs a été d'une part facilitée par la collaboration avec les structures comme ANCAR et CRCR. En somme 147 acteurs du secteur primaire des six (6) communes du département de Ziguinchor ont été rencontrés sans distinction des variables sexe, âge etc.

Il nous a été impossible de trouver la taille de l'échantillon (n) définie comme suit :

$$n = \frac{\text{Nombre d'acteurs par commune}}{\text{Nombre total d'acteurs du département}} \times 147 \text{ acteurs}$$

Le nombre total des acteurs du secteur primaire dans le département de Ziguinchor n'est pas connu pour pouvoir trouver la valeur n de la taille de l'échantillon.

**Tableau 1 :** le nombre d'acteurs rencontrés par Commune

| Communes du Département Ziguinchor | de | Nombre d'acteurs par Commune | Nombre de questionnaires dans la Commune | Fréquences en % |
|------------------------------------|----|------------------------------|--|-----------------|
| Ziguinchor                         |    | Inconnu                      | 20                                       | 14              |
| Niaguis                            |    | .....                        | 19                                       | 13              |
| Adéane                             |    | .....                        | 20                                       | 14              |
| Boutoupa-Camaracounda              |    | .....                        | 30                                       | 20              |
| Enampor                            |    | .....                        | 37                                       | 25              |
| Niassya                            |    | .....                        | 21                                       | 14              |
| Total                              |    | Inconnu                      | 147                                      | 100             |

Source : enquête

Ces nombres nous étaient déterminés selon la disponibilité des acteurs. Il faut rappeler que parmi ces fiches de questions, un questionnaire de 40 questions est adressé à chaque producteur, un autre de 44 questions a été réservé aux responsables des institutions financières et un guide d'entretien de 12 thématiques est adressé aux responsables des différentes structures concernées. Les données qualitatives et quantitatives acquises étaient exploitées à travers le logiciel Excel. Le logiciel Sphinx nous a servi de confectionner les questionnaires et le guide d'entretien.

## **5. Les difficultés rencontrées**

Comme le dit l'adage « *Tout travail a son prix* ». Dans ce travail entretenu, les difficultés enregistrées sont énormes. Parmi celles-ci, nous pouvons retenir :

- L'enclavement de certaines localités ;
- L'inaccessibilité de certaines zones ou villages. Cette inaccessibilité a pour cause principale l'insécurité due au conflit dans la région ;
- La forte réticence de certains responsables des institutions financières et des populations à nous recevoir et surtout à nous livrer des informations dont nous avons besoins ;
- L'insuffisance voire l'inexistence de la documentation adéquate dans ce secteur ;
- Le manque notoire de moyens financiers et matériels à notre niveau, nous permettant de mener à bien ce travail.

## **II. Résultats et recommandations**

Pour bien cerner les avantages et obstacles du secteur primaire du département de Ziguinchor, une descente sur terrain a été effectuée. Les acteurs se sont exprimés à travers nos questionnaires et guide d'entretien. Cette descente nous a permis de sillonner les six (6) communes du département de Ziguinchor (que sont : Ziguinchor, Niaguis, Adéane, Boutoupa-Camacounda, Enampor et Niassia) et 147 personnes ont été interviewées.

### **II.1 Le niveau de développement du secteur primaire**

#### **II.1.1 Les situations actuelles du développement économique du secteur primaire**

Cette étude du terrain avait comme objectif, la détection des préoccupations majeures des acteurs (agriculteurs, pêcheurs, sylviculteurs, etc.) par rapport au développement économique dudit secteur.

En effet, les résultats obtenus de cette étude se présentent comme suit :

#### **✓ Agriculture**

Dans ce domaine, différents agriculteurs selon les espèces cultivées ont été découvertes. Ceux qui se lancent dans l'agriculture vivrière représentant les 82,22%. Les agriculteurs de la culture de rente comptent pour un pourcentage de 3,33. Il faut signaler que les maraîchers sont classés parmi ces agriculteurs de rente et comptent pour un pourcentage de 5,56.

#### **✓ La pêche**

Elle représente 5,56 % de la totalité des acteurs de ce secteur. Comme le maraîchage, la pêche est une activité bien appréciée par les acteurs du fait de son caractère d'activité génératrice de revenu. Dans ce domaine, nous retrouvons les pisciculteurs occupant un pourcentage de 1,11.

### ✓ Sylviculture

Ce domaine communément connu sur le nom d'agroforesterie obtient 2,22% des parts totales.

**Tableau 2 :** Les effectifs par activité

| Spécialité           | Pourcentage |
|----------------------|-------------|
| Agriculture de rente | 3,33%       |
| Agriculture Vivrière | 82,22%      |
| Sylviculture         | 2,22%       |
| Maraichage           | 5,56%       |
| Pêche                | 5,56%       |
| Pisciculture         | 1,11%       |
| Total général        | 100,00%     |

Source : Enquête

Parmi les acteurs rencontrés, leurs anciennetés dans l'activité ont été relevées et cela nous conduit au graphique que voici.

**Graphique 3 :** Représentation des acteurs par ancienneté dans les différentes activités



Source : Enquête

La lecture de ce graphique nous laisse voir une pluralité d'ancienneté dans les différents domaines d'activité. Nous notons un faible pourcentage (1,11%) d'expérience dans les classes 35-39 et 65-69. Cette faiblesse s'explique par le fait que d'une part (35-39) par l'exode rural pour la recherche du travail ou d'un métier pouvant améliorer leurs conditions de vie.

Un autre fait est qu'à de 34 ans la plupart des jeunes envisage fonder leur famille et que les maigres revenus de l'agriculture ne leur permettront pas de se marier en dépit de la hausse de la dote et de la cherté de la vie. D'autre part (65-69), le phénomène de la baisse de la production peut s'expliquer par la vieillesse. L'âge de ces acteurs étant avancé, peu d'entre eux résistent dans l'activité à partir de ce moment. Le résultat 11,11%, concerne les acteurs qui se lancent dans le maraichage.

Cette activité est très rentable du fait de la fertilité du sol et de la consommation élevée des produits maraichers. Elle demande moins de temps et les rendements sont généralement bons. Mais la plupart des acteurs après un bon rendement, se lancent dans d'autres choses comme : le commerce, l'émigration clandestine, ou abandon même de l'activité car après avoir eu de l'argent, ils trouvent meilleur ailleurs et du coup délaissent l'activité. La baisse constatée à partir de la cinquième jusqu'à la neuvième année est due aux phénomènes naturels (faiblesse des pluies, salinisation, etc.) et humains comme la divagation des animaux, instabilité des prix de vente des produits agricoles et halieutiques, le manque de main d'œuvre dû à l'exode rural, aux sports hivernales « *Navétane*<sup>1</sup> ». Le même résultat (6,67%) constaté de 40 à 44 ans s'explique par la baisse de performance des acteurs du secteur primaire due aux conditions précaires de travail. Cette baisse de performance, au-delà des conditions lamentables de travail, s'accroît surtout sur l'âge. Au fur et à mesure que les acteurs prennent de l'âge, à partir de 45 ans, leur force physique baisse et leur capacité de productivité disparaît progressivement jusqu'à leur retraite définitive (65-69 ans). Aussi, nous constatons que 12,22% ont une expérience de 10 à 14 ans dans leur domaine d'activité. Cette tendance baisse de 4,44% entre 15 et 19 ans, de 2,22% entre 20 et 24 ans et en fin de 7,78% entre 25 et 29 ans. Ces baisses de taux des acteurs et d'expériences dans le secteur primaire du département de Ziguinchor n'ont qu'une source principale cette « *vie de labeur incessant* » dans ce secteur.

Toutefois, 22,22% des acteurs intervenant dans ce secteur ont une expérience dans leur domaine d'activité comprise entre 30 et 34 ans. Dans le cas de notre étude, cet intervalle constitue l'âge d'or de l'expérience dans la plupart des activités du secteur primaire. A cet âge d'expérience, la productivité est très forte du point de vue énergétique (force physique) et moral (motivation) car ces acteurs soutiennent qu'ils « *n'ont que cette activité pour survivre* » et cela malgré leurs conditions de vie et de travail.

---

<sup>1</sup> Les tournois de football effectués dans les villes et villages pendant l'hivernage.

Il peut être retenu qu'après cette analyse qu'une bonne combinaison de maturité dans l'activité, de l'énergie ou de la force physique et des conditions de travail favorables aboutiraient aux résultats incontestables. Mais cela ne peut être espérer que si le que doit jouer chaque partie prenante soit soigneusement respecté.

#### **a. Le manque des outils nécessaires et modernes pour mener à bien leur activité**

Tout exercice, dans tout domaine confondu, nécessite la disposition des moyens et équipements fondamentaux et spécifiques. Cependant, cette conception dans ce cadre précis fait exception à la norme car dans ce secteur 86% des acteurs y œuvrant, affirmaient ne pas avoir disposé des moyens nécessaires à l'exercice de leur activité.

Seulement 14% soutenaient le contraire. Parmi ceux-là, il y a ceux qui disposent des terres à titre familial et le kadiando<sup>1</sup>, d'autres affirment qu'ils détiennent de façon incomplète des équipements servant à exercer certaines activités dans ce secteur.

Ces biens pour la plupart de ces acteurs avaient été obtenus par héritage, legs ou par fonds propres. Rares sont des acteurs qui contractaient des prêts. L'une des raisons principales de ce sous-équipement est la faiblesse voire l'absence des revenus. Aspirant un changement radical de leurs conditions de travail, ces acteurs demandent avec instance :

- Des relations de partenariats financiers avec un financement durable et adapté à leur condition de vie ;
- Des interventions adéquates des bailleurs, ONG et des institutions donatrices ;
- De l'aide étatique, de ses structures, des banques et de toutes les autorités compétentes ;
- D'une organisation solide en association, en GIE pour chercher les financements ;
- De l'engagement et de la détermination de la recherche dans ce secteur pour le changement

Ces acteurs, selon le domaine d'activité ont estimé différemment l'état de ce secteur par rapport à son niveau de développement et les conditions auxquelles ils mènent leur activité. Les estimations ont été catégorisées et classées dans l'ensemble.

#### **b. Les causes et les conséquences de ces difficultés**

La première catégorie, elle approuve plus ou moins une satisfaction et soutient que l'activité dans ce secteur est :

---

<sup>1</sup> Instrument servant à labourer la terre en Casamance chez le Diola.

- ✓ Moins satisfaisante parce qu'elle ne leur permet pas de couvrir leurs besoins primaires comme il se doit. Cette catégorie n'occupe que 19,10% de la totalité des parts des catégories ;
- ✓ Satisfaisante car elle leur permet quand même de se nourrir même si les rendements ne sont à la hauteur. Cette perception occupe la plus faible part (3,37%).

La deuxième catégorie est de ceux pour qui la croyance aux activités de ce secteur reste une place de choix. Ceux-là demeurent toujours optimistes et soutiennent que ce secteur est prometteur avec leur célèbre slogan : « *La terre ne ment jamais* ». Cette vision compte pour 4,49%.

La troisième catégorie est de ceux pour lesquels ce secteur mérite plus que sa situation actuelle. Toutefois, ce secteur est laissé à lui-même et les conditions dans lesquelles vivent les acteurs de ce dit secteur sont à la fois :

- ✓ Pénibles pour (32,58%) des raisons multiples :
  - La baisse considérable et saisonnière de la production ;
  - Les rudes conditions de travail causées par le manque de moyens matériels et financiers ;
  - Malgré les efforts colossaux fournis, leurs conditions restent toujours laborieuses et demeurent dans la pauvreté.
- ✓ Conditions pénibles mais le secteur prometteur (Pénible mais prometteur) d'un effectif de 40,45% :
  - Le secteur pourrait être rentable si les conditions étaient réunies ;
  - De même il pourrait être plein de promesses mais les moyens financiers et matériels ainsi que les terres cultivables restent insuffisants ;
  - Conditions lamentables, les moyens matériels archaïques néanmoins nous parvenons à y survivre ;
  - Si les moyens nécessaires étaient disponibles pour son exercice, ce secteur pourrait révolutionner le développement socio-économique ;
  - Ce secteur, les conditions dans lesquelles nous y vivons, nourrit peu car non seulement laissé à lui-même par les autorités et institution financières mais aussi les méthodes de sa gestion ne s'adaptent pas aux modes de vie actuelle ;
  - Et pourtant il renferme des activités d'un apport socio-économique sans commune mesure mais les phénomènes naturels non maîtrisés jusqu'ici et humains lui conduisent à sa situation actuelle.

A ces phénomènes, s'ajoutent d'autres difficultés auxquelles avaient toujours confrontés les acteurs telles que :

- L'ancienneté des méthodes de travail et d'exploitation des parcelles ;
- La mécanisation du secteur fait défaut à cause de leurs maigres moyens financiers, ce qui retarde parfois les travaux ;
- Le manque de formation technique, de main d'œuvre qualifiée, des intrants de qualité sont des faits avérés ;
- Retard et la faiblesse des pluies, les feux de brousse mais aussi la divagation des animaux sont des facteurs inadaptés à la bonne production ;
- Le manque notoire de matériels et équipements adéquats pour mener à bien les activités de ce secteur ;
- La réception tardive des intrants de qualité venant parfois des ONG et structures accompagnatrices ;
- Les difficultés d'accéder aux financements au niveau des institutions, de commercialisation des produits et d'exploitation de grandes surfaces.

Les causes à l'origine de ces problèmes avaient été indexées et divers étaient des opinions. Parmi les acteurs, il y a 11,36% de ceux pour qui l'Etat est à l'origine de tout en tant qu'acteur principal et ayant les prérogatives sur toutes décisions. Ils dénoncent un manque de rigueur, d'engagement, de suivis et d'évaluation des projets et stratégies entrepris par cette institution.

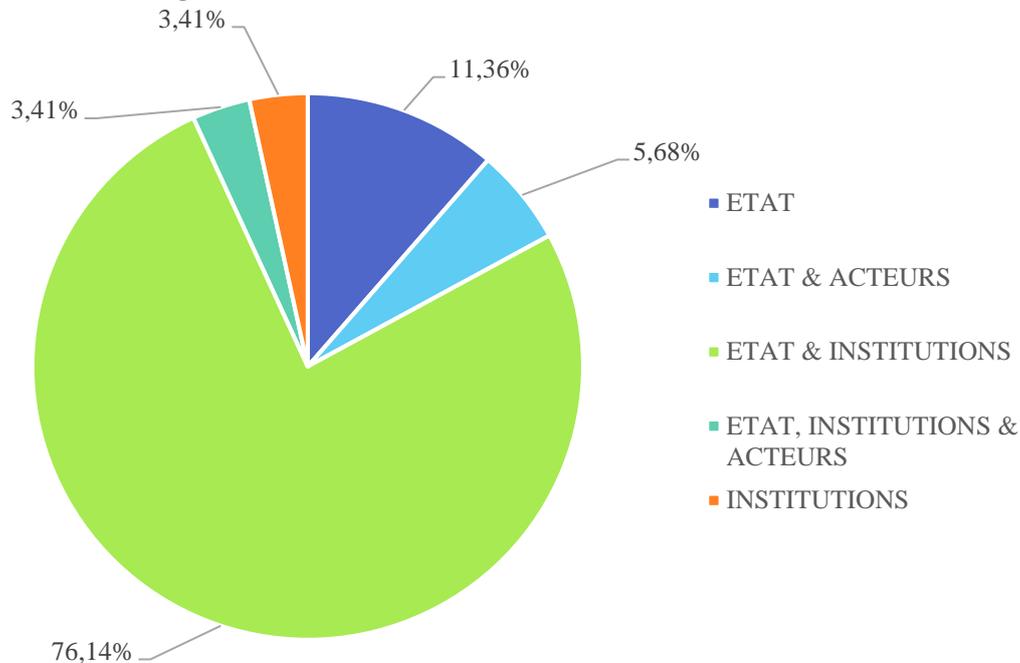
Les 3,41% concernaient non seulement ceux pour qui tout le monde (ETAT, INSTITUTIONS et ACTEURS) est responsable de ces causes. Ils défendent l'idée selon laquelle tout le monde est Etat et a droit à participer convenablement au développement socio-économique de sa nation selon ses moyens et compétences mais aussi ceux dont la cible est les institutions financières, ONG et bailleurs.

Les acteurs qui avaient complètement exclu les institutions comptaient pour 5,68%. Ils soutenaient que ces institutions étaient accueillies et installées par l'Etat et les populations, elles n'étaient en aucun cas responsables mais c'est plutôt l'ETAT & ACTEURS.

Enfin, un grand nombre (76,14%) a indexé farouchement l'ETAT & INSTITUTIONS du fait non seulement de manque de convenance dans leurs interventions organisationnelles et financières mais aussi de la qualité, des méthodes et mécanismes de financement par rapport aux conditions et phénomènes réels de ce secteur. Ce qui a abouti de nos jours à un grand nombre des terres non

exploitées, à un taux élevé de salinisation des rizières, à une concurrence déloyale entre producteurs accentuant le taux de la pauvreté et une mauvaise organisation des différents acteurs de ce secteur primaire.

**Figure 1 : Les origines des difficultés**



Source : Enquête

Compte tenu de tous ces phénomènes, les conséquences majeures sont évidentes. Parmi celles-ci nous pouvons citer entre autres :

- Baisse de production conduisant à la pauvreté voire à la disette
- Abandon d'activité étant parfois à l'origine de l'exode rural, effet marquant du manque de la main d'œuvre active
- L'échec ou le mauvais rendement, des travaux inachevés favorisant décroissance des déceptions cruelles
- Insuffisance alimentaire entraînant la dépendance aux produits importés
- Le chômage pouvant non seulement conduire à l'émigration clandestine mais aussi aux exactions comme vol, banditisme et toutes sortes d'agressions
- La vente à perte des produits constitue le plus souvent la dernière alternative. Ce phénomène s'explique par l'instabilité et la baisse considérable des prix
- Concurrence déloyale marquée surtout par une mauvaise organisation des acteurs dans le domaine de l'agriculture. Ce fait est souvent à l'origine des produits non vendus, des bons

impayés et faisant naître des situations chroniques dans l'alimentation, l'éducation et la santé.

### **III. Vue d'ensemble sur la finance classique dans le secteur primaire**

Ayant pour fonction principale de collecter des fonds des agents économiques à capacité de financement et d'octroyer ces fonds aux agents en besoins de financement comme toute finance, la finance classique de sa genèse à nos jours, est un instrument ou encore un système par lequel se servent les lobbies pour se financer eux-mêmes ou bien investir dans leur intérêt singulier. C'est pourquoi, cette finance à travers ses mécanismes et méthodes n'est pas accessible à tout le monde pour des raisons multiples. Ces dernières seront nuancées ultérieurement dans ce document.

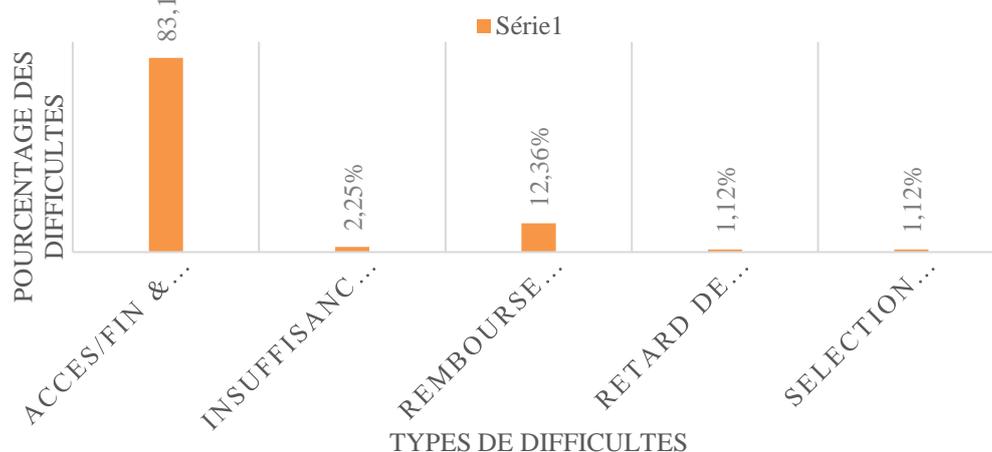
Dans ce cadre précis, les appréciations diffèrent selon que la contribution de cette finance soit conforme aux règles de la bienséance ou pas. Commenant par l'affirmation, une minoritaire de 25,56% considèrerait que cette finance est présente même si ses actions demeureraient toujours à revoir. Elle considère que les financements des banques ne sont non seulement pas accessibles à tous mais aussi sont coûteux pour un pauvre agriculteur ou un pêcheur. Ce secteur à l'instar des autres secteurs demeure bloqué par sa gestion organisationnelle et financière.

Cependant, une majorité des acteurs de ce secteur occupant 74,44%, semblait n'avoir pas aperçu la valeur ajoutée de cette finance dans le progrès socio-économique pour plusieurs raisons :

- La méfiance et l'abstinence de financement vis-à-vis des acteurs de ce secteur
- Les défaillances financières et organisationnelles au sein de ce secteur
- L'asymétrie d'information, le taux d'humiliation et d'emprisonnement élevé
- Un accompagnement très réduit et parfois ciblé des ONG, bailleurs et autres institutions
- Inadaptabilité des financements aux conditions actuelles du secteur et des acteurs.

Ce qui leur permettrait à travers leur remarque d'énumérer les difficultés majeures d'ordre financier comme : l'accès aux financements/remboursement qui à lui seul enregistre 83,15%, le remboursement 12,36% etc.

**GRAPHIQUE 4 : LES DIFFICULTÉS**



*Source : Enquête*

En ce qui a trait aux structures et ONG qui jouent un rôle salubre dans l'accompagnement de quelques agriculteurs, nous enregistrons ANCAR, DRDR, CRDR, USOFORAL, AJAC, ANA bref. Ces structures et ONG intervenaient généralement dans l'encadrement technique et le don de quelques matériels. Seront-elles capables de booster l'économie de ce secteur avec leurs seuls moyens et méthodes ?

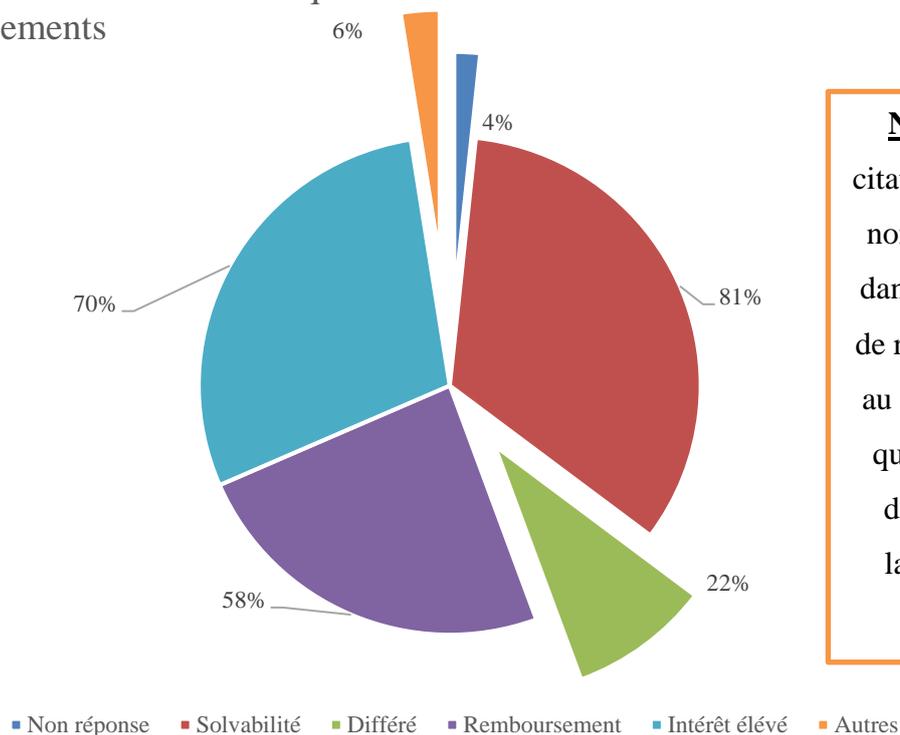
Une interrogation redoutable qui nécessite une étude large et approfondie incluant différentes parties prenantes. D'ailleurs, leur prestation n'est soutenue que pour 40%. Pourtant, dans cette affirmation positive de leur prestation, 64,06% certifient que la collaboration entre ces structures et les acteurs de ce secteur persistent dans la souffrance car ces structures déroulent leur programme sans concertations adéquates avec les agriculteurs et ou pêcheurs. Ce qui laisse apparaître que les 60% des acteurs de ce secteur ne sentent même pas la présence ou encore le rôle que jouent ces structures et ONG.

En effet, ces saillants faits poussent ces agriculteurs et pêcheurs (pour un pourcentage de 87,50) de contester ce type de financement et de remettre en cause son adaptabilité au développement et à la croissance économique mais aussi à l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire et à l'éradication du chômage, de la famine, de l'exode rural, j'en passe. Il faut signaler qu'il y a 9,09% des cas « RIEN A SIGNALER » et un pourcentage faible (3,41%) des cas validant l'adaptabilité de ce type de financement au développement et à la croissance économique du secteur.

Dans ces conditions, différents facteurs relatifs aux difficultés confrontées par ces acteurs ont été énumérés. Parmi ces facteurs bloquants, il y a :

- 6% de ceux qui jugent que non seulement le manque de solidarité, de proximité et soutien des pauvres agriculteurs et pêcheurs est un facteur mais aussi le traitement inéquitable des agents en besoin de financement dans l'octroi des financements en est un autre ;
- Ceux (pour 22%) qui se plaignent de l'état des différés par rapport à la réception du financement ;
- Les remboursements ayant un rapport direct aux différés, sont l'un des facteurs les plus évidents à ce type de financement et enregistrent 58% ;
- Un autre facteur bloquant est le taux d'intérêt. Il compte pour 70% ;
- La solvabilité qui constitue l'une des premières analyses sur le client avant qu'il n'ait reçu le financement compte pour 81%. Elle s'accroît surtout sur la capacité du client de pouvoir solder son compte ;
- 1

Figure 2 : Les facteurs bloquants à l'accès aux financements



**NB :** Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations dans cette figure du fait de réponses multiples (3 au maximum). C'est ce qui fait que la somme des chiffres dépasse largement les 100% (Soit 241%).

Source : Enquête

<sup>1</sup> 4% concernent les non réponses.

Effectivement, à l'interrogation : souhaitez-vous voir les institutions classiques changer leurs mécanismes et méthodes de financement ? Hormis les 2% des non réponses, 91% des acteurs interrogés optent farouchement au changement de ces mécanismes et méthodes de financement pour des simples raisons comme : permettre aux agriculteurs et pêcheurs d'être riches et de se nourrir par eux-mêmes, améliorer leurs productions, leurs conditions de vie, atteindre l'autosuffisance alimentaire, propulser le développement l'agriculture et de la pêche, favoriser la consommation locale, booster l'économie et le développement pour tous etc. Quant au 7% des acteurs ayant répondu à cette interrogation, opèrent tout simplement le changement de système financier dans son ensemble.

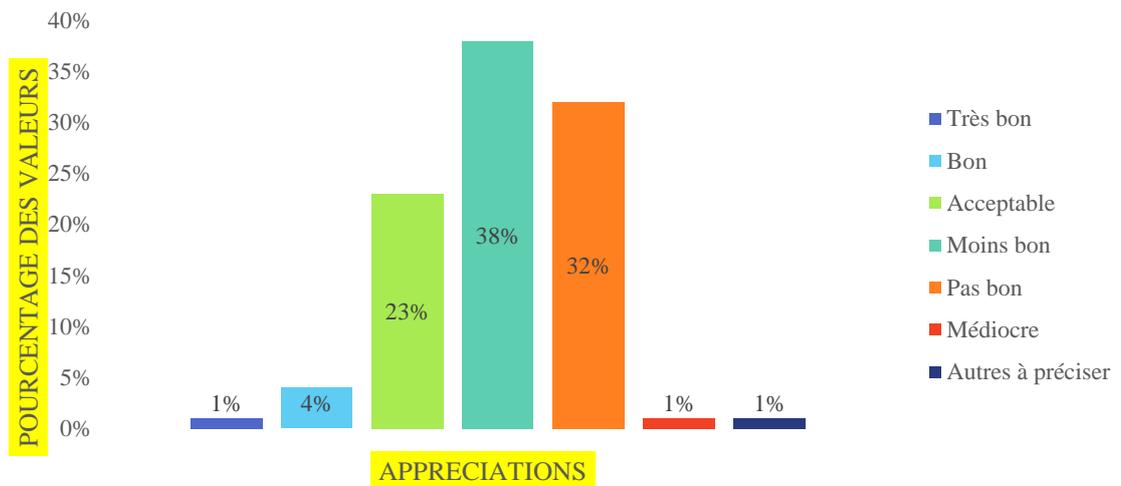
Ce financement, pour les intervenants de ce secteur, emmagasine des difficultés qu'il peine à résoudre. Ces difficultés sont d'ordres administratifs, financiers et informationnels. Selon le conseil interministériel sur le développement de la riziculture du 31/07/2012, 332 milliards sont nécessaires sur la période 2012-2018 uniquement pour atteindre l'autosuffisance alimentaire en riz. Dans le Programme Triennal d'Investissement Public (PTIP), pas moins de 500 milliards sont prévus pour les investissements dans le secteur.

A l'aube des indépendances, l'agriculture occupait près de 85% de la population active (NDIAYE, 2013). Aujourd'hui, cette agriculture et même la pêche souffrent d'énormes difficultés au point qu'elles tardent toujours à décoller. Par conséquent, les populations pâtissent car le développement socio-économique tant évoqué des producteurs en particulier et des populations en général reste que des écrits sur des papiers ou des mots qui s'envolent.

Aussi, les finalités des politiques étatiques dans le domaine agroalimentaire et de la pêche ne sont-elles pas de nourrir les populations, de créer des emplois et de favoriser le développement socio-économique durable.

En dépit de toutes les initiatives prises des différents gouvernements de l'indépendance à nos jours, allant dans le sens des réformes agroalimentaires et de la pêche, quelles appréciations faites par les producteurs vis-à-vis du niveau de développement actuel de ce secteur ?

Graphique 5 : Le niveau de développement



Source : Enquête

Nous constatons à travers ce graphique une diversité des estimations sur le niveau de développement. Les appréciations « Autres à préciser » (qui enregistre : mauvais, catastrophique, calamiteux etc.) et « Médiocre » occupe chacun 1% ainsi que « Très bon » du fait de la raréfaction des acteurs qui optent ces appréciations. Puis, 4% des acteurs de ce secteur approuvent que le niveau de développement dudit secteur soit « Bon » dans la mesure où l'Etat et toutes ses composantes prennent chaque année des mesures idoines allant dans le sens d'améliorer les conditions de vie des producteurs. A cela, s'ajoute les 23% de ceux qui jugent que le niveau de développement est acceptable car même si les rendements ne sont fameux mais quand même les producteurs se nourrissent de leur production pendant une période bien déterminée.

Toutefois, un nombre élevé de 32% contestent avec la toute dernière énergie l'état actuel du développement socio-économique du secteur primaire et affirment que ce niveau n'est « Pas bon » compte tenu des potentialités que regorge ce secteur. Abordant dans le même sens, une grande partie (38%) des acteurs rencontrés soutiennent que ce secteur mérite plus que son état actuel. Son niveau de développement en dépit des efforts consentis, des initiatives et engagements pris de part et d'autre des autorités étatiques, des opérateurs économiques, des ONG et bailleurs bref devrait progresser.

N'est-ce pas c'est sur la base d'une volonté politique cohérente, administrée par les dirigeants patriotiques, compétents et intègres, ayant des visions sur des programmes ambitieux pour les populations, que se fonde le développement socio-économique d'une localité à un pays ?

Effectivement, ce secteur primaire était théoriquement une préoccupation des gouvernements dans la mesure où des politiques agricoles et de développements ruraux ont été plusieurs fois élaborées et axées sur nombre de points de l'indépendance à nos jours.

La formation des techniciens agricoles et de développement rural, pouvant fournir au gouvernement des fonctionnaires directement opérationnels mais aussi pouvant servir un appui techno-économique aux agriculteurs, pêcheurs et autres corps ; d'où la création des écoles des cadres ruraux et d'économie appliquée, et particulièrement dans le département de Ziguinchor des Ecoles et Forêts, de EATA, ...

La création des sociétés régionales de développement et de coopératives agricoles comme la SOMIVAC, la SODAGRI, ...servant de relais et d'exécution des projets et politiques de développement agricoles. Mais aussi la diversification des spéculations à cultiver pour assurer l'indépendance alimentaire et socio-économique.

La réorganisation de la traite arachidière promulguant que désormais la production, la transformation et l'exportation de l'arachide et de ses dérivés engendreraient des ressources pour l'Etat sénégalais, les producteurs et les coopératives. Tout autre traitant ou maison de commerce étranger devrait être exclu de cette liste. Aujourd'hui, le phénomène est plus large du fait des limites évidentes de cette réorganisation. La quasi-totalité des produits issus de ce secteur primaire génèrent plus de revenus aux étrangers qu'aux populations sénégalaises.

L'accompagnement des paysans, agriculteurs et des ruraux pour un développement économique et surtout agricole, basé sur l'harmonisation des procédures agricoles et l'organisation des producteurs en coopératives. Ce système avait comme objectifs de propulser une très fiable harmonisation de l'usage de nouvelles méthodes de production dans le monde rural et ailleurs. C'est dans ce cadre que l'encadrement économique a été légué à l'époque à l'Office de Commercialisation Agricole (OCA) et à la Banque Sénégalaise de Développement (BSD).

Cette dernière, tombée en faillite pour des raisons de gestion, fut par la suite succédée par la Banque Nationale de Développement du Sénégal (BNDS) pour participer avec les autres banques à fournir le crédit et à financer l'agriculture dans l'option productiviste.

Pour réaliser cette option de diversification productiviste, la spécialisation des productions par zone agro écologique fut adoptée. Cette spécialisation alla entraîner une modification profonde du système de transfert des compétences, technologies et de l'encadrement rural (NDIAYE Amadou, 2013). Aussi, une recherche agricole alla-t-elle s'activer et aboutirait la création en 1975 de l'Institut de Sénégalais Recherche Agricole (ISRA) dans lequel toutes les autres anciennes institutions allaient se regrouper.

Cette dynamique était continue avec la succession des gouvernements. Plusieurs programmes et politiques avaient été adoptés pour aboutir à des objectifs qui sont : l'autosuffisance alimentaire, l'exportation des produits agricoles et halieutiques mais aussi à un système Agro-Sylvo-Pastoral avec la Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastoral (LOASP) en 2004 plus fort, couvrant la quasi-totalité des besoins des populations. Il s'en suit dès l'alternance, la succession des programmes spéciaux.

#### **a. La Grande Offensive pour l'Agriculture et l'Abondance (GOANA)**

La Grande Offensive pour l'Agriculture et l'Abondance (GOANA) qui dès son annonce le 18 Avril 2008 adopte une option de reprise, de généralisation et d'approfondissement des différents programmes spéciaux de développement en se focalisant sur les potentialités des différentes filières et des ressources (matérielles et humaines) des zones cultivables. Le défi majeur est « *résorber le déficit vivrier, dans une perspective à la fois de sécurité et de souveraineté alimentaire et de lutte contre la pauvreté, et de développement des filières porteuses, orientées vers l'exportation.* »<sup>1</sup>.

Également, les autres défis se trouvaient être :

- Résorber, dans un délai relativement court, le déficit alimentaire notamment céréalier, par l'augmentation significative des productions, en s'appuyant en particulier sur la promotion de l'exploitation agricole familiale par le passage de systèmes extensifs à des systèmes intensifs diversifiés, durables et respectueux de l'environnement ;
- Développer les cultures d'exportation et améliorer la compétitivité de nos produits agricoles et agro-industriels ;
- Développer la transformation des produits agricoles et halieutiques pour créer de la valeur ajoutée afin de sécuriser et améliorer les revenus des producteurs (NDIAYE Amadou, 2013).

Effectivement, compte tenu des phénomènes de l'émigration clandestine, l'Etat pour maintenir les jeunes au pays, essaie de créer des conditions plus ou moins attrayants. C'est ainsi qu'il a mis sur place un programme de Retour Vers l'Agriculture (plan REVA) qui est censé de non seulement de reprendre et de résorber les programmes antérieurs mais aussi de mettre en place des fermes agricoles pour la stabilité des jeunes au pays.

Toutefois, quelques années furent passées, REVA fut absorbé par une Agence Nationale de Retour Vers l'Agriculture (ANREVA), détenant les mêmes objectifs tout en rénovant dans la formation de ces jeunes. Les limites de ces programmes étant avérées et les objectifs non atteints, l'Etat ayant toujours la volonté de faire du secteur primaire un bouclier pour le développement, relance un

---

<sup>1</sup> Programme agricole 2008.

autre programme : la révolution verte en 2009-2010 devant fédérer GOANA, ANREVA, Banque Verte, Syndicat National des pêcheurs, agriculteurs, paysans, ... pour la réaffirmation de la volonté politique étatique sur développement.

Dans le même sillage, le gouvernement actuel proposant un plan dénommé Plan Sénégal Emergent (PSE) pour toujours répondre aux besoins des populations, accorde, semblerait-il théoriquement au secteur primaire, dans la répartition de ces financements 1.984.329 milliards de FCFA, soit 20,5%. Ce PSE, selon le gouvernement, envisagerait des ruptures qui conduiraient à une aspiration à un mieux-être des populations sénégalaises à l'horizon 2035 en luttant contre les entraves d'accès aux facteurs de productions, les précarités de l'agriculture et de la pêche en dépit des aléas naturels et humains. Mais aussi aux financements non adaptés, à la gestion de ces financements, aux problèmes d'accès au foncier et à la vulnérabilité structurale des chaînes de valeurs.

Tout compte fait, cette situation du secteur primaire est, selon les interviewés, orchestrée, les ressources naturelles étant disponibles, par les attitudes humaines à 65,56% dans la définition des politiques économiques, la conception et l'exécution des programmes étatiques et la gestion des projets créateurs de richesses. Le reste (les 34,44%) serait réparti entre le manque de moyens techniques et matériels, les calamités naturelles etc.

#### **b. Les acteurs au développement**

Les structures étatiques comme ANCAR, CRCR, ARD, DRDR, PPDC bref, sont conçues dans le sens de contribuer légitimement au développement socio-économique en appuyant le conseil régional et les communes dans l'exécution de leur devoir de développement. Elles ont entre autres comme mission de booster le développement local, l'exécution des politiques et plans nationaux de développement socio-économique, d'assister et d'évaluer les programmes et plans d'actions afférents au développement de façon générale.

Dans les localités où elles interviennent, de proposer des stratégies, en accordant aux capacités endogènes de développement des activités économiques locales une attention croissante. Elles peuvent aussi être entraînées à redéfinir les orientations de la politique publique de développement économique selon leur étude de terrain, en matière de soutien croissant aux producteurs.

L'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR) dès sa création en 1997 et devenue fonctionnelle en 2001, opte comme ligne de conduite de fournir aux producteurs sur toutes les activités rurales créatrices de revenus, une assistance de toutes natures (organisationnelle,

gestionnaire, technique, etc.) leur procurant une bonne prise de décision par rapport à leurs objectifs. Tout en tenant compte de leurs forces et faiblesses mais aussi des opportunités et des menaces de l'environnement.

Elle a pour objectif principal de contribuer à l'accroissement de manière objective et significative des productions et revenus tout en développant les capacités et compétences humaines mais aussi en gérant minutieusement les ressources naturelles et en améliorant certaines pratiques agricoles.

Le PPDC quant à lui, a comme objectif premier de développer la productivité du riz, de l'horticulture, de l'ostréiculture, des chaînes de valeur privilégiées. Selon leur portefeuille, d'appuyer la post-récolte et de valoriser la commercialisation des produits agricoles et halieutiques avec un budget total de 46.000.000 USA dont 6.000.000 USA par l'Etat du Sénégal.

Les ONG comme USOFORAL dominée et dirigée pour l'essentiel par les femmes qui, partant de leurs objectifs de défendre leur droit et de contribuer au développement socio-économique de leur pays, œuvre pour le mieux-être de leur nation toutes caractéristiques confondues. Elle se distingue de par ses objectifs, idéologies, ses activités, méthodes d'actions, ses ressources matérielles et humaines. Pourtant, dans son combat d'amélioration du statut éducatif, socio-économique, juridique et politique de la femme, souffre de dispositifs pour atteindre ses objectifs.

La lutte contre la pauvreté, le renforcement des capacités et la sensibilisation pouvant favoriser pour l'essentiel une bonne insertion de la femme dans les différentes fonctions. La promotion du leadership de la femme et de sa responsabilité dans les activités économiques comme la transformation des produits agricoles, halieutiques et des fruits et plusieurs autres activités génératrices de revenus et allant dans le sens de la responsabilité et de leur appartenance à la société.

### **c. Les banques comme CNCAS**

#### **1. Les subventions directes aux exploitations**

Ici l'Etat pourrait subventionner directement les acteurs (agriculteurs, paysans, pêcheurs, etc.). Ces derniers à travers ces subventions pourraient se procurer des matériels nécessaires pour mener à bien leur activité. Cette façon de faire ne peut-être pas toujours évidente pour aboutir aux résultats escomptés car tenant compte des niveaux de mentalité et des situations sociales, il pourrait y avoir des détournements d'objectifs.

Cette subvention qui, habituellement s'accroît sur la bonification du crédit à travers les fonds spécifiques, sur l'injection directe des fonds dans le secteur ; si elle doit strictement respecter les

orientations des politiques publiques sans tenir compte des préoccupations et besoins fondamentaux des acteurs restera sans effet significatif. Il arrive fréquemment que les acteurs subissent et exécutent les programmes, politiques et plans d'actions sans pour autant qu'ils ne soient consultés ni inclus dans la prise de certaines décisions.

## **2. Subvention à la mécanisation, aux intrants et semences**

Il s'agit ici de la subvention des matériels et équipements, des produits phytosanitaires, des semences, des engrais de qualité, de la mise en place des infrastructures au bénéfice des producteurs. Ces types de subventions devraient être non seulement généralisées mais aussi suivies et évaluées de près pour l'atteinte des objectifs que se fixent l'Etat et ses partenaires.

Des sommes ont supposé être investies dans la dynamique d'améliorer les rendements, la productivité et les conditions de travail des producteurs. Les objectifs étatiques restent non atteints, les situations des producteurs dans le secteur primaire restent plus ou moins inchangées en dépit de la participation des partenaires bilatéraux comme le fonds koweïtien et le fonds saoudien.

Aujourd'hui, il s'avère très difficile voire aventurier de se prononcer en réalité sur la fonctionnalité effective et efficiente de ces fonds. Il s'avère une deuxième fois un manque crucial de cohérence et de clarté dans les allocations de ces ressources, faisant apparaître une discrimination croissante de petits et pauvres producteurs.

## **3. Les financements et crédits**

Ils se font au niveau des structures et institutions financières comme les banques de développement (BNDS), les banques commerciales (CNCAS), les mutuelles d'épargne et de crédit (CMS), les systèmes de micro-crédit et de microfinance, des fonds spécifiques (de l'Etat et des partenaires bilatéraux) etc.

Les crédits accordés sont pour la plupart des crédits de campagne, des crédits évènementiels, des crédits saisonniers ; tous de court terme.

L'Etat par son intervention, assurait les financements moyennant une garantie forfaitaire présentée par le producteur. Mais suite à des défaillances constatées dans la gestion des fonds de financement et les recouvrements, conduisant à la faillite des différentes institutions, l'Etat cède la tâche aux banques commerciales.

La Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS) de son appellation, banque commerciale dans son fonctionnement car devant tirer des leçons des banques précédentes. Son crédit se focalise sur deux normes (conditionnement et la rigueur dans la gestion du prêt). Ce qui confirme son statut de banque commerciale.

Le conditionnement s'intéresse :

- Au taux d'intérêt qui était à 17% en 1984 est de 7,5% de 1998 à nos jours ;
- La durée du crédit prétendue annuelle est en réalité une durée de campagne quelconque ne dépassant jamais 8 mois ;
- L'apport personnel ou la garantie étant indispensable pour l'octroi du crédit a baissé de 20 à 10% du prêt.

#### **4. La rigueur dans la gestion du crédit**

Les critères de gestion du crédit se focalisent sur :

- Les dossiers administratifs justifiant la fiabilité d'octroi du crédit et pouvant faciliter les recouvrements ;
- La disposition d'une liste rouge sur laquelle les nom et prénom de tout mauvais payeur sont inscrits.

Ces conditions sont pour les acteurs de ce secteur insupportables car n'ayant aucune ressource particulière leur permettant de surmonter ou d'éponger les dettes en cas d'une mauvaise saison ou encore d'une calamité quelconque.

Les lignes de crédits supposées être des fonds d'appui (aux agents en besoins de financement) sont logées par cette occasion dans ces différentes banques. Elles sont pour les bailleurs de fonds d'une façon ou d'une autre d'investissement pour la rentabilisation de leurs fonds.

#### **5. Les lignes de crédit**

- Les fonds de crédit appartenant au bailleur et non à la banque. Mais cette dernière est chargée de le mettre à crédit aux intéressés ;
- Le fonds de bonification, généralement très rare, permet l'accessibilité au crédit aux plus démunis en leur abaissant le taux d'intérêt ;
- Le fonds de garantie très souvent utilisé par les banques et est adossé par une garantie récupérée par la banque en cas de non remboursement.

Ces structures et/ou institutions citées brièvement au-dessus, ont une couverture très limitée en ce qui concerne l'assistance et l'encadrement technique, l'accompagnement financier et en nature des acteurs de ce secteur.

Seuls 39,02% affirmaient la présence et la contribution de ces structures dans leur domaine d'activité. Par contre 59,74% des acteurs dudit secteur affirmaient avoir entendu des rumeurs et appris leur présence mais n'ayant jamais bénéficié d'une aide ou d'une proximité quelconque et

1,22% ignore l'existence et le rôle même de ces structures compte tenu de la situation du secteur primaire de l'indépendance à nos jours.

La lecture objective faite sur ces résultats montre que même si ces structures existent et contribuent, leur espace d'intervention reste très réduite et ne satisfaisant une portion négligeable des besoins des acteurs du secteur primaire du département de Ziguinchor.

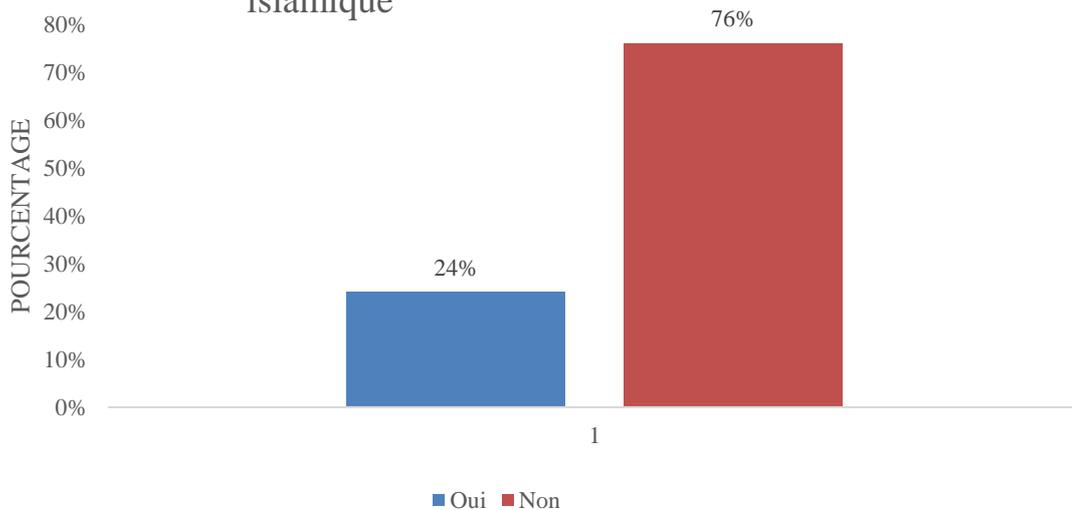
La plupart des acteurs du secteur primaire du département de Ziguinchor restent à leur fin par rapport aux contributions des autorités publiques et privées pour le développement de ce secteur car leurs besoins et les promesses toujours faites par ces autorités demeurent sans suite.

#### **IV. L'acceptabilité de la finance islamique par les acteurs du secteur primaire**

##### **a. L'acceptabilité de la finance islamique**

Cette industrie islamique, malgré sa belle réputation à travers le monde, reste encore moins utilisée voire méconnue au Sénégal et précisément dans le département de Ziguinchor.

Graphique 6 : Le niveau de connaissance de la finance islamique



*Source : Enquête*

Dans cette zone, l'enquête effectuée révèle que 76% des acteurs interviewés n'ont jamais eu le moindre contact avec cette finance et ses concepts principaux en raison de manque d'informations, de sensibilisations mais aussi et surtout de manque de proximité de cette institution aux populations dans les zones rurales. En dépit de cette méconnaissance de la finance islamique, les populations ayant reçues les moindres informations à travers nos descentes effectuées lors de l'enquête ont quand même apprécié et accepté différemment ses contrats.

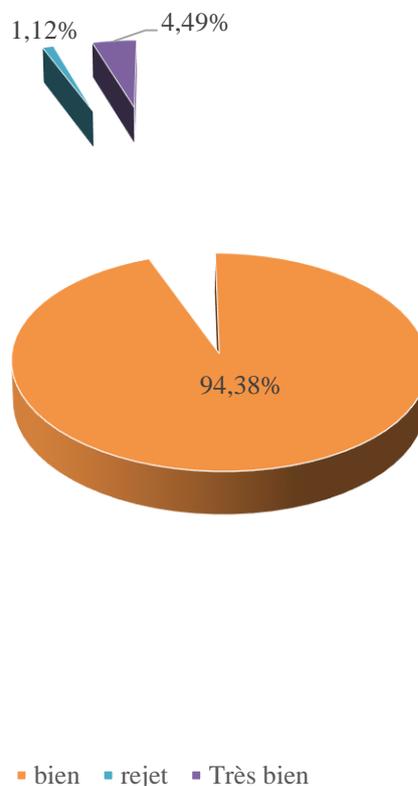
Les 24% représente ceux-là qui ont une idée sur le fonctionnement de la finance islamique. Ils l'acceptent à l'unanimité même sans avoir une fois collaborer avec elle et la trouvent mieux comparée à l'autre.

Le contrat partage du profit et de la perte (PPP) est le plus accepté à 98% sur tant de contrats qui leur a été proposés. L'acceptation de cette industrie par les acteurs du secteur primaire rencontrés lors de l'enquête faite, repose sur plusieurs raisons :

- Elle est sociable et bénéfique ;
- Elle se conforme aux règles de bienséance et permet aussi de vivre l'altruisme en favorisant le développement pour tous ;
- Elle permet d'atteindre les objectifs dans le développement économique et sociale ;
- Le partage est équitable et favorise l'amélioration des conditions de vie des pauvres, la réduction du chômage, de la pauvreté et de la famine ;
- Elle permet aussi d'augmenter les rendements, d'exploiter beaucoup d'espaces et d'atteindre l'autosuffisance alimentaire.

De plus, ces quelques raisons ont favorisé l'acceptabilité et l'empressement de ces populations d'accueillir ce genre de système économique et de développement pour tous.

Figure 3 : Les façons d'accueillir



Source : Enquête

Nous constatons qu'il n'y a que 1,12% rejet de cette industrie. Ce rejet s'explique par les séquelles de souffrance, de népotisme et de tromperie laissées par le système déjà vécu. Tandis que 94,38% des acteurs rencontrés souhaiteront bien accueillir cette industrie et 4,49% l'accueilleront très bien. Presque 99% des populations de ce secteur primaire sont optimistes à collaborer avec ce système de financement socialement responsable.

Etant donné que la finance islamique renferme en lui des principes fondamentaux de la loi islamique (charia), les individus, organisations, entreprises et Etats qui souhaitent acquérir les financements de cette industrie islamique doivent dans leurs projets remplir certaines conditions. Ces conditions ne sont rien d'autre que des critères et secteurs acceptés par la charia. Aussi, faudrait-il rappeler que cette loi islamique prône pour l'essentiel les exigences éthiques et déontologiques, le développement durable et le bien-être pour tous.

C'est ce qui se voit en partie dans les caractéristiques que sont : le respect de l'environnement et des êtres, la protection et usage convenable des ressources naturelles, la distribution équitable des richesses entre différentes couches sociales et entre les générations.

#### **b. La finance islamique comme alternative au développement du secteur primaire**

Outre ces réalisations dans le monde, précisément dans les pays comme la Malaisie, l'Arabie Saoudite, l'Iran, le Maroc bref et avec son marché estimé à 2,1 trillions de dollars en fin 2016<sup>1</sup>, la finance islamique est un outil incontournable et prépondérant à l'amélioration des conditions de vie et de travail des acteurs et du développement socio-économique du secteur primaire du département de Ziguinchor.

Ce système de financement islamique se veut dans sa conception, un système d'harmonisation, de consolidation, d'impartialité, d'éthique et de déontologie dans ses actions et opérations. Il a toujours opté à la fois une approche participative et inclusive dans sa façon de faire afin de vulgariser l'équité socio-économique.

Dans la vision islamique du développement de façon générale, il est du devoir de l'homme de sauvegarder sa bonté innée et sa nature originale tout en incarnant des valeurs comme la fraternité humaine, le respect de soi, la dignité et la justice sociale.

---

<sup>1</sup> Estimation faite par l'agence de notation Moody's

Ces attitudes convenablement adoptées susciteront le vécu quotidiennement paisible qui à son tour engendrera l'entraide mutuelle, la tolérance et le sentiment altruiste. Ces valeurs mises en application avec une utilisation rationnelle et équitable de toutes les ressources disponibles, promouvoir le bien-être de tous les êtres.

En effet, l'équité socio-économique est la base de tout développement. Par elle les actes répréhensibles disparaissent et donnent place à la paix et au développement social et économique durables. Or le financement islamique demeure en parfaite contradiction avec l'inéquité. De ce fait, l'adoption d'un système de financement ayant comme première préoccupation la situation sociale de l'homme est un besoin manifeste.

Il est à l'origine impossible de se développer en mettant en avant l'injustice. Les fondements mêmes du développement sont les valeurs morales et éthiques d'un système, appliquées par l'ensemble des membres d'une société donnée. Ces valeurs (humilité, conscience, ponctualité, honnêteté, diligence, autonomie bornée par la piété, ...) incarnées par une communauté quelconque, engendrent les relations cordiales, la confiance mutuelle et incitent aux individus de cette communauté l'accomplissement individuel des devoirs et obligations.

Aperçue de façon très large dans ce sens, les attentes des acteurs du secteur primaire du département de Ziguinchor par rapport à la contribution de la finance islamique, ne se résument qu'en ces points :

- La valorisation de la terre en faisant d'elle un soubassement du développement économique et social ;
- La disponibilité des financements ou des contrats et/ou des partenariats financiers pouvant améliorer non seulement les conditions de vie et de travail mais aussi les rendements de sorte que la pauvreté soit un mauvais souvenir ;
- La diversification des spéculations selon les types de sols, de climats, de la pluviométrie et de la main d'œuvre ;
- L'accompagnement technique, financier, la vulgarisation des technologies modernes, spécifiques et adaptables à chaque domaine d'activité ;
- L'assistance assurancière en cas de calamité naturelle, la valorisation et le développement de l'exploitation familiale afin d'amoindrir les problèmes fonciers mais aussi d'encourager l'esprit d'équipe, la communication et le travail en synergie ;
- Faire des populations du secteur primaire du département de Ziguinchor, une société puissante économiquement et financièrement, à travers une conception solide du

développement et de la croissance, qui s'appesantiraient sur les innovations technofinancières et d'un modèle économiquement productiviste administré par les principes fondamentaux de la finance islamique.

Cependant, la réussite de cette initiative doit effectivement être soutenue par un système efficace de commercialisation, de transformation et de distribution de tous les produits alimentaires issus du secteur primaire. Pour ce faire, la commodité de la chaîne des valeurs (de la production à la consommation) doit être la priorité et faire de sorte que les productions soient tributaires aux besoins des consommateurs.

Aussi, les activités comme la commercialisation et la transformation des produits de ce secteur, outre leur capacité de création de débouchés, génèrent des possibilités de création d'entreprises et d'importante valeur ajoutée pour les acteurs de ce secteur. C'est ainsi que la gestion harmonieuse de ces opportunités favorisera la création d'emplois, la réduction du taux de pauvreté et freinera l'exode rural et les émigrations clandestines.

A cela, nous pouvons ajouter l'accès aux informations pour les acteurs du secteur primaire sur les besoins du marché afin de pouvoir prendre des décisions idoines sur les cultures à produire, le calendrier des semis et des récoltes. Cette démarche permettra de réduire les dégâts post-récoltes, les pertes alimentaires et financières.

### **c. Recommandations**

Nos recommandations s'articulent autour de la justice et de la bonne gouvernance de sorte que tout le monde trouve sa part dans la gestion vertueuse des biens et services. Associer l'accès au financement à une gouvernance pertinente de la finance islamique. La demande de financement étant largement supérieur à l'offre, le financement islamique doit faire le maximum possible pour réduire ce gap afin de prospérer les acteurs de ce secteur, d'augmenter la rentabilité économique et de dynamiser davantage les méthodes et mécanismes de la finance islamique.

La revalorisation de l'agriculture à travers les plans, les objectifs agricoles, la vision et le modèle adapté et adaptable durablement. Les politiques agricoles doivent être adoptées en tenant compte des besoins des ruraux et urbains, des aléas climatiques et pluviaux, de diversification des spéculations selon l'état géo climatique et pluvial des zones mais aussi selon la main d'œuvre.

La redynamisation de la chaîne des valeurs allant de la production à la consommation en passant par une agro-industrie forte et organisée.

Une prise en charge du sous-secteur de la pêche artisanale confrontée aujourd'hui à un délabrement manifeste, à une sécurité par fois négligente des pêcheurs et des eaux pouvant causer des dégâts énormes, à une concurrence déloyale aggravée par une politique obscure et inefficace de la filière de la pêche, de la transformation et de la commercialisation des produits halieutiques.

Pour une pêche bénéfique, licite, réglementée et déclarée, l'application de certaines conventions et traités est nécessaire :

- Le code de conduite de la FAO pour une pêche responsable ;
- La convention des Nations Unies pour la diversité biologique ;
- Le plan d'action international de la FAO ;
- L'accord des Nations Unies sur les stocks chevauchants et grands migrateurs.

Prendre des mesures convaincantes et correctives contre la déforestation, la vente illicite des troncs d'arbres, les feux de brousse etc.

Disposer surtout des moyens colossaux de sensibilisation, d'éducation, de formation et de conscientisation pour pouvoir arriver à changer les mentalités afin de réussir le développement social et économique.

Inciter les comités de gestion (les charia boards) mis en place pour mener à bien la bonne gouvernance de cette industrie financière afin de veiller encore plus à ce que les normes établies par la jurisprudence soient vulgarisées et appliquées unanimement partout dans le système financier islamique.

Redynamiser ce système financier qui rapproche dans un sentiment de fraternité tous les possesseurs de capitaux, ayant la vocation d'œuvrer avec les travailleurs honnêtes dans le sens que, par une union féconde du capital et du travail, d'aboutir la multiplication de la richesse et d'en faire une répartition juste, cohérente et convenable. De ce fait, le système financier alternatif pourrait relever davantage de l'économie sociale, solidaire, religieuse, éthique et sociétale.

## CONCLUSION GENERALE

La finance islamique depuis son existence n'a cessé de se développer à travers le monde. En effet, son émergence et la façon dont elle évolue ont impressionné l'opinion mondiale au qu'elle est sollicitée partout. Ce qui a valu l'accroissement continu de ses actifs dans le marché financier. Pourtant, ces opportunités de la finance islamique ne sont pas jusque-là saisies par tous. Des pays ou des localités précises qui regorgent d'énormes ressources naturelles et humaines ne bénéficient pas jusqu'à présent des retombées de cette industrie financière socialement responsable. Ce manque d'imprégnation, de compréhension même de la vision et de la volonté de la finance islamique est à l'origine de plusieurs amalgames.

Ces amalgames résultent pour la plupart de la carence en informations essentielles et cohérentes de l'essence de la finance islamique. Les acteurs du secteur primaire du département de Ziguinchor ne sont pas en reste de ces fléaux. Cette situation fait que l'essentielle de cette population tait ou cache leur besoin en financement. Cette attitude leur engloutit dans la souffrance financière tout en approfondissant leur statut de pauvreté en dépit de la cherté de vie quotidienne.

Ces phénomènes additionnés au manque d'une organisation et d'une collaboration solides des acteurs des différentes filières du secteur primaire du département de Ziguinchor leur empêchent non seulement d'accéder au financement mais aussi de se faire entendre par les autorités étatiques et de parvenir à leurs objectifs. C'est ce qui affaiblit leurs relations internes voire la dislocation des différentes coopératives. Or l'octroi de financement ne peut être espéré que lorsqu'il y a l'établissement de relation de financement personnalisé (c'est-à-dire qu'il y a financement que lorsqu'il y a manifestation de besoin en financement).

A la finance islamique d'explorer cette niche (le secteur primaire du département de Ziguinchor) afin d'en faire une opportunité tout en mettant en place des mesures de garantie convenables, de remboursement flexible et de formation en gestion financière adéquate pour les acteurs concernés. Les besoins en financement étant élevés, les stratégies innovantes pourraient être mises en parallèle en vue de rentabiliser non seulement les ressources économiques disponibles aux intérêts communs mais aussi d'améliorer les conditions de vie des populations tout en modélisant les incitations relatives au financement islamique par rapport à la situation de ces agents à besoins de financement.

A l'Etat et autres institutions financières de bien vouloir alléger les conditions d'accès aux financements tout en tenant compte des niveaux de vie et des situations socioéconomiques des différentes populations. Cette attitude ou stratégie pourrait quand même propulser la demande qui à son tour influencera la production des biens et services. Aux autorités publiques et l'Etat en particulier d'accorder une place de choix à l'allocation convenable des ressources financières, cela pour le maintien de la cohésion sociale et la lutte contre l'exclusion.

Une allocation équilibrée des richesses favorise non seulement la croissance des profits (des producteurs, entrepreneurs, ...) qui permettent à leur tour de booster les investissements (augmentation des emplois et baisse du chômage). La prolifération des investissements incite inévitablement l'augmentation des salaires et de la demande par conséquent la croissance de la production.

Au gouvernement, à toutes les institutions financières et aux agents économiques de réussir à éradiquer la pauvreté et les difficultés qu'il y a entre la production et la pénétration du marché. Ce phénomène de barrières à la pénétration des marchés qui tue pour la plupart les économies africaines pourrait être révisé et amélioré soigneusement par le changement des mentalités. L'adoption de telles initiatives pourrait être un levier incontestable à la croissance et au développement du secteur primaire tant riche en ressources naturelles du département de Ziguinchor.

## Bibliographie

- AL-DJAZAÏRI, A. B. (2005). *LA VOIE DU MUSULMAN*.
- ALIOUI, F. Z. (2015). LA FINANCE ISLAMIQUE, DES FONDEMENTS AU SYSTEME. *Management Intercultural*, 10.
- ALOUANI, A. (2015, Février). FINANCE ISLAMIQUE: EVALUATION DEPUIS 1970 A NOS JOURS. *International Journal of Innovation and Applied Studies ISSN 2028-9324 Vol.10 No. 2 Feb. 2015 pp. 726-737*, 12.
- AL-QARADAWI, Y. (2002). *LES PRINCIPES DE L'ECONOMIE EN ISLAM*.
- BADJI, L. (2017). *FINANCE ISLAMIQUE ET CROISSANCE ECONOMIQUE: une analyse critique de la littérature théorique et empirique*.
- CHAPRA, M. U. (1996). *LA VISION ISLAMIQUE DU DEVELOPPEMENT A LA LUMIERE DE MAQASSID AL-CHARIA*.
- CHAPRA, M. U. (1997). *VERS UN SYSTEME MONETAIRE JUSTE : Analyse de la monnaie et de la politique bancaire et monétaire à la lumière des enseignements islamiques*. DJEDDAH: IIRF.
- CHAPRA, M. U. (2000). "Is it necessary to have Islamic Economics". *Journal of Socio-Economics*.
- CHERIF, K. (2008). *LA FINANCE ISLAMIQUE: Analyse des produits financiers islamiques*.
- DIAW, A. K. (2013). *INTRODUCTION A LA FINANCE ISLAMIQUE*.
- ELÂHI, B. (1990). *LA VOIE DE LA PERFECTION*.
- EL-DJAZAÏRIE, A. B. (1986). *LA VOIE DU MUSULMAN*.
- GUERANGER, F. (2009). *LA FINANCE ISLAMIQUE une illustration de la finance éthique*.
- HALIMA, A. R. (1995). *L'économie dans l'islam*.
- HERLIN, P. (2010). *FINANCE LE NOUVEAU PARADIGME: COMPRENDRE LA FINANCE ET L'ECONOMIE AVEC MANDELROT, TALEB...* EYROLLES EDITION D'ORGANISATION.
- INTERNATIONAL, C. D. (2009). *LE SYSTEME BANCAIRE ISLAMIQUE : GUIDE A L'INTENTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES*. Genève.
- International, F. M. (2010). *FINANCE ISLAMIQUE. Les performances post-crise en 2008*.
- JARHI, M. A. (1996). *INTRODUCTION AUX TECHNIQUES ISLAMIQUES DE FINANCEMENT*. DJEDDAH: Institut Islamique de Recherches et de Formation.
- JARHI, M. A. (1998). *Les Sciences de la Chari'a pour les Economistes*.
- KHAN, R. S. (1984). A Economic Analysis of a PLS model for the Financial Sector. "*Pakistan journal of applied Economics*".
- KPODAR, P. I. (2010, August). Islamic Banking: How Has it Diffused? *INTERNATIONAL MONETARY FUND*, p. 30.

- LACOSTE, O. (2009). *COMPRENDRE LES CRISES FINANCIERES*. EYROLLES EDITIONS D'ORGANISATION.
- LAUTOUR, V. J. (2009, Décembre). CONCILIER FINANCE ET MANAGEMENT: UN COMMANDEMENT DIVIN? *LES FONDAMENTAUX*, p. 10.
- LORENZI, J. H. (2017, Février). LA FINANCE ISLAMIQUE RESTE UN GISSEMENT A EXPLOITER. (P. REMEUR, Intervieweur)
- NDIAYE, A. (2013). *L'AGRICULTURE SENEGALAISE DE 1958 A 2012 Analyse systémique et prospective*. Harmattan.
- OUHIBA, H. B. (2015). *LES BANQUES ISLAMIQUEES : ETUDE DE POSITIONNEMENT, SPECIFITES REGLEMENTS ET PARTICULARITES D'AUDIT*. Islamic Business Research Center.
- RAMADAN, T. (2008). *ISLAM La réforme radicale ETHIQUE ET LIBERATION*.
- SASS, M. B. (2011). *FINANCE ISLAMIQUE zoom sur la Finance*.
- SAYEGH, L. G. (2011, Mai). LA RELIGION DANS LES AFFAIRES: LA FINANCE ISLAMIQUE. *FONDATION POUR L'INNOVATION POLITIQUE*, p. 37.
- THIAM, F. (2015). *FINANCEMENT ISLAMIQUE DES CHAINES DE VALEUR AGRICOLE: cas des chaînes de valeur de la vallée du fleuve sénégalais*.
- WEILL, L. (2016). *Les cahiers de la FINANCE ISLAMIQUE n°10*.
- WEILL, L. (2018). *Les cahiers de la Finance Islamique n° 11*.

#### LIENS INTERNET

- <https://monalika08.wordpress.com/2010/02/11/le-fonctionnement-de-la-finance-islamique-contemporaine> (23/03/18)
- <https://www.cbi.ir/simplelist/1457.aspx> (29/11/2018)

# ANNEXES

# **GUIDE D'ENTRETIEN DIRECT**

UNIVERSITE ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR (UASZ)

Ce guide d'entretien s'adresse au responsable de structure ou d'institution du département de Ziguinchor. Il a été élaboré pour les besoins de la recherche. Le travail de collecte d'information rentre dans le cadre d'un diagnostic pour la rédaction d'un mémoire. L'anonymat des personnes interrogées et des informations reçues seront soigneusement respectés. Merci de votre collaboration !

## **STRUCTURE**

---

1. Présentation de la structure

---

2. Présentation du responsable de la structure et de son parcours

---

3. Présentation de la mission, des objectifs et de la vision de la structure sur le développement et la croissance économique du secteur primaire du département de Ziguinchor

## **DIAGNOSTIC DU SECTEUR PRIMAIRE DE ZIGUINCHOR**

---

4. Potentialités du secteur primaire du département de Ziguinchor

---

5. Les contraintes de ce secteur (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces)

---

6. La gestion générale de ce secteur (financement, acteur, autres intervenants)

---

---

## **DIAGNOSTIC DES METHODES ET MECANISMES DE FINANCEMENT DU SECTEUR PRIMAIRE DU DEPARTEMENT DE ZIGUINCHOR**

---

7. Les contraintes liées aux méthodes et mécanismes de financement de ce secteur

---

---

8. Les insuffisances de financement par rapport au niveau de développement de ce secteur primaire

---

---

## **ACCEPTABILITE ET EFFICACITE DU FINANCEMENT ISLAMIQUE**

---

9. Le financement proposant le partage du profit et de la perte en lieu et place de l'intérêt

---

---

10. Le financement promouvant la justice socioéconomique et la répartition équitable des richesses et revenus

---

---

11. Le financement souple, soucieux du progrès social et économique des populations

---

---

12. Perspectives

---

---

# QUESTIONNAIRE POUR INSTITUTIONS

UNIVERSITE ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR (UASZ)

Ce questionnaire s'adresse aux populations du département de Ziguinchor. Il a été élaboré pour les besoins de la recherche. Le travail de collecte d'information rentre dans le cadre d'un diagnostic pour la rédaction d'un mémoire. L'anonymat des personnes interrogées et des informations reçues seront soigneusement respectés. Merci de votre collaboration !

## IDENTIFICATION DE L'INSTITUTION

1. Dénomination

---

2. Responsable

---

---

3. Catégorie

1. Banque  2. Mutuelle  3. ONG  4. Association  5. Collectivité  6. Autres à préciser

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

4. Date de sa création

5. Fonction de l'établissement

---

---

6. Date d'implantation dans le département de Ziguinchor

## CARACTERISATION DE L'INTERVENTION DE L'INSTITUTION

7. Qu'est-ce qui a motivé le choix de vous implanter à Ziguinchor ?

---

---

---

---

8. Le secteur primaire local est-il un facteur décisif dans ce choix ?

---

---

---

9. Comment situez-vous votre contribution au développement économique de la section primaire à Ziguinchor ?

---

---

---

---

10. Quelles activités majeures que votre structure met en œuvre au profit du secteur primaire ?

---

---

---

---

## **MODES ET MECANISMES D'INTERVENTION**

11. Quelles sont les modes de financement du secteur primaire que votre structure met en œuvre ?

---

---

---

---

12. Lequel est le plus populaire ?

13. Quelles sont les caractéristiques principales de ce mode de financement ?

---

---

---

---

14. Quel est le volume financier auquel peut prétendre le client ?

---

---

---

---

15. Quel est le taux d'intérêt appliqué à ce taux ?

---

---

---

16. Ce taux est-il négociable ?

1. Oui  2. Non

---

17. Si Oui, jusqu'à quelle valeur ?

La question n'est pertinente que si Négociation du taux d'intérêt = "Oui"

---

18. Existe-t-il au niveau de votre structure des dispositions particulières adoptées pour tenir des besoins du secteur primaire ?

---

---

---

---

19. Comment voyez-vous l'importance des montants financiers concernant les prêts pour le secteur primaire ?

---

---

---

---

20. Tenez-vous compte lors du financement du cycle de production généralement long dans le secteur primaire

1. Oui  2. Non

---

21. Si Oui, Comment ?

---

---

---

La question n'est pertinente que si cycle de production long = "Oui"

---

## ACCES AUX CREDITS ET ENCADREMENT

---

22. Quelles sont les conditions d'accès aux crédits ?

---

---

---

---

---

23. Quelles sont les facilités et les dérogations offertes aux acteurs du secteur primaire ?

---

---

---

---

24. Les bénéficiaires disposent-ils d'un accompagnement dans le processus ?

---

---

25. Existe-t-il des structures qui collaborent avec la vôtre pour l'accès aux crédits des acteurs du secteur primaire ?

---

---

26. L'incidence morale de l'activité du bénéficiaire est-elle prise en compte à la demande du financement ?

27. Cette incidence peut-elle bloquer l'accès au financement ?

---

28. Quels sont les facteurs bloquants à l'accès aux crédits ?

---

---

29. Une fois le crédit accordé, comment se font les décaissements ?

1. En intégralité       2. Date prédéterminée       3. Etape d'exécution du projet  
 4. Bilan du suivi-évaluation       5. Autres à préciser

Vous pouvez cocher plusieurs cases (4 au maximum).

---

30. Quelles sont les périodicités appliquées aux remboursements des prêts du secteur primaire ?

1. Mensuel     2. Trimestriel     3. Semestriel     4. Annuel     5. Cycle de production     6. Autres à préciser

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

---

31. Accorderez-vous habituellement un différé aux clients ?

1. Oui     2. Non
- 

32. Si Oui, de quelle durée ?

---

---

La question n'est pertinente que si différé = "Oui"

---

33. En cas de difficultés du remboursement quelles sont mesures de souplesse généralement

- proposées aux clients ? 1. Réduction  du taux d'intérêt     2. Gel du taux d'intérêt     3. Délai  
supplémentaire    4. Autres à préciser
-

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

34. En cas d'échec du projet du client quelles sont les mesures prises pour la dette ?

---

---

---

35. Quelles sont les suites probables ?

1. Procédures judiciaires  2. Prison  3. Saisie de biens  4. Accompagnement  5. Autres

Vous pouvez cocher plusieurs cases (4 au maximum).

36. Le risque n'étant pas partagé, quels sont les mécanismes pour couvrir l'emprunteur ?

1. Assurance  2. Ligne de crédit  3. Autres à préciser

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

## CONTRAINTES LIEES AU FINANCEMENT DU SECTEUR PRIMAIRE

37. Rencontrez-vous des contraintes dans vos activités de financement du secteur primaire ?

1. Oui  2. Non

38. Si Oui, quelles sont les contraintes majeures ?

---

---

---

---

39. Quelles sont leurs incidences dans les performances de vos activités ?

---

---

---

40. Avez-vous mis en place des mesures pour résoudre ces contraintes ?

1. Oui  2. Non

41. Si Oui, qu'en est-il ?

## ANALYSE DE LA SATISFACTION DE LA CLIENTELE

42. Comment percevez-vous la satisfaction de votre clientèle issue du secteur primaire ?

1. Satisfaction totale  2. Très satisfait  3. Satisfait  4. Moyen satisfait  5. Pas satisfait  6.

Autres à préciser

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

43. Comment expliquez-vous cette appréciation ?

---

---

---

44. Quelles stratégies envisagez-vous pour améliorer le niveau de satisfaction de votre clientèle issue du secteur primaire ?

---

---

---

---

# QUESTIONNAIRE POUR PRODUCTEURS

UNIVERSITE ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR (UASZ)

Ce questionnaire s'adresse aux populations du département de Ziguinchor. Il a été élaboré pour les besoins de la recherche. Le travail de collecte d'information rentre dans le cadre d'un diagnostic pour la rédaction d'un mémoire. L'anonymat des personnes interrogées et des informations reçues seront soigneusement respectés. Merci de votre collaboration !

## IDENTIFICATION DE LA CIBLE

1. Nom

---

2. Prénom

---

3. Spécialité dans l'activité

---

4. Ancienneté dans la fonction

---

5. Zone d'intervention

1. Locale  2. Régionale  3. Nationale  4. Autres

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

## ANALYSE DE BUSINESS

6. Comment voyez-vous votre activité (ou métier) ?

---

---

---

---

7. Quelles difficultés rencontrez-vous dans cette activité ?

---

---

---

---

8. Quelles sont les causes à l'origine de ces difficultés ?

---

---

---

---

9. Quelles en sont les conséquences majeures ?

---

---

---

10. Disposez-vous des moyens nécessaires à l'exercice de votre activité/métier ?

1. Oui  2. Non

11. Si Oui, lesquels ?

---

---

La question n'est pertinente que si moyens nécessaires = "Oui"

12. Comment les avez-vous eu ?

1. Héritage  2. Location (précision du type de location)  3. Crédit contracté  4. Achat par fonds pro  
 5. Legs  6. Autres à préciser

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

13. Si Non, pourquoi et comment comptez-vous les avoir ?

---

---

La question n'est pertinente que si moyens nécessaires = "Non"

## **ANALYSE DE LA CONTRIBUTION DE LA FINANCE CLASSIQUE**

14. Quelles perceptions avez-vous de votre secteur d'activité par le financement des banques et autres institutions financières ?

---

---

15. Quelles difficultés avez-vous remarqué par rapport à ce type de financement ?

---

---

---

16. Quelles sont les structures ou institutions qui vous accompagnent dans votre activité ?

---

---

---

---

---

17. Comment collaborez-vous avec les institutions financières en place pour le développement du secteur primaire ?

---

---

---

18. Que reprochez-vous aux méthodes et mécanismes de la finance classique c'est-à-dire des banques existantes ?

---

---

19. Parmi les difficultés ci-après, laquelle ou lesquelles rencontrez-vous ?  
 1. Solvabilité  2. Différé  3. Remboursement  4. Intérêt élevé  5. Autres  
Vous pouvez cocher plusieurs cases (3 au maximum).

---

20. Souhaiterez-vous voir les banques changer leurs mécanismes et méthodes de financement ?  
 1. Oui  2. Non

---

21. Si Oui ; pourquoi ?

---

---

La question n'est pertinente que si changer mécanismes et de méthodes = "Oui"

---

---

22. Quelles sont, à votre avis, les difficultés que cette finance classique rencontre ?

---

---

23. Comment gérez-vous ces difficultés ?

---

---

---

---

24. Quelles sont vos recommandations à l'endroit de la finance classique ?

## **ANALYSE DES INSUFFISANCES DE LA FINANCE CLASSIQUE SUR LE FONCTIONNEMENT DU SECTEUR PRIMAIRE ?**

25. Comment estimez-vous le niveau de développement socio-économique du secteur primaire et surtout de votre domaine d'activité dans le département de Ziguinchor ?

1. Très bon  2. Bon  3. Appréciable  4. Moins bon  5. Pas bon  6. Médiocre  7. Autres à préciser

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

26. Quelles sont les raisons explicatives de ce niveau de développement économique ?

---

---

---

27. Comment les structures qui vous accompagnent, participent-elles au développement de votre activité ?

---

---

---

28. Leur intervention a-t-il un impact réel sur le développement de l'activité ?

1. Oui  2. Non

29. Si Oui, lequel ?

---

---

---

La question n'est pertinente que si impact sur l'activité = "Oui"

30. Quelles autres solutions envisagez-vous pour le développement de votre activité ?

---

---

---

## **LA FINANCE ISLAMIQUE COMME ALTERNATIVE**

31. Connaissez-vous le concept de la finance islamique ?

1. Oui  2. Non
-

32. Si Oui, comment les trouvez-vous ?

---

---

La question n'est pertinente que si concept de la finance islamique = "Oui"

33. Avez-vous collaboré ou travaillé avec une structure relevant de ce type de financement ?

1. Oui  2. Non

34. Si Oui, quelle est la nature de cette collaboration ou engagement ?

---

La question n'est pertinente que si collaboration = "Oui"

35. Quel est l'impact de ces engagements dans l'essor de votre activité ?

---

---

---

---

---

36. Comment apprécierez-vous les contrats financiers dans lesquels les engagements et responsabilités sont équilibrés ?

---

---

---

37. Accepterez-vous une institution qui vous proposera le partage du profit et de la perte dans le contrat à la place de l'intérêt ?

1. Oui  2. Non

La question n'est pertinente que si profit et de la perte contre l'intérêt = "Oui"

38. Si Oui, pourquoi ?

---

39. Avez-vous une idée sur le fonctionnement de la finance socialement responsable ?

---

---

---

40. Comment accueillerez-vous des industries financières qui vulgarisent la morale ?

---

---

---

## TABLE DES MATIERES

|  |     |
|--|-----|
| <i>DEDICACES</i> .....   | i   |
| REMERCIEMENTS.....   | ii  |
| SOMMAIRE.....  | iii |
| LISTE DES ILLUSTRATIONS.....   | iv  |
| LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....  | v   |
| INTRODUCTION GENERALE.....   | 1   |
| 1. Contexte de l'étude.....  | 1   |
| 2. Intérêt de la thématique.....   | 5   |
| 3. Objectifs de l'étude.....   | 7   |
| 4. Les hypothèses de recherche.....  | 8   |
| 5. Le planning.....  | 8   |
| CHAPITRE I: LES PRINCIPES THEORIQUES ET SOURCES DE<br>FINANCEMENT ISLAMIQUE.....                       | 9   |
| I. Les principes de l'économie islamique.....  | 9   |
| II. Les principes de la finance islamique.....   | 14  |
| II.1 Les piliers de la finance islamique.....  | 15  |
| II.2 L'interdiction de l'intérêt (le riba).....  | 15  |
| II.3 Les motifs de l'interdiction de la Riba.....  | 16  |
| II.4 Le Partage du Profit et des Pertes (3P).....  | 17  |
| II.5 L'exclusion de l'incertitude (AL GHARAR) ou de la spéculation (AL<br>MAYSIR).....                 | 18  |
| II.6 L'exigence de l'identité, de la clarté, de la sensibilité et de la tangibilité de<br>l'actif..... | 19  |
| II.7 L'interdiction d'investir dans les secteurs bannis.....   | 19  |
| III. Les sources de financement des banques islamiques.....  | 20  |
| III.1 La typologie des banques islamiques.....   | 24  |
| 1. Banques à caractère social.....   | 24  |

|  |    |
|--|----|
| 2. Banques à caractère commercial .....  | 24 |
| III.2 Banques intergouvernementales de développement.....  | 26 |
| CHAPITRE II : LES OUTILS ET LES MODES DE FINANCEMENT DES BANQUES ISLAMIQUES.....                 | 29 |
| I. Le financement en capital : les outils (produits) et leur mode de financement.....            | 30 |
| I.1 La Mudaraba (ou commandite) .....  | 30 |
| I.2 La Mucharaka (joint- venture) .....  | 31 |
| II. Le financement par la dette : les outils (produits) et leur mode de financement.....         | 31 |
| II.1 Murabaha (ou financement commercial avec marge bénéficiaire) .....                          | 31 |
| II.2 Salam.....  | 32 |
| II.3 Contrat de location « Ijara » .....   | 33 |
| II.4 Ijara avec location simple et restitution du bien à l'échéance.....                         | 33 |
| II.5 Ijara avec option d'acquisition ou location avec option d'achat.....                        | 34 |
| II.6 Ijara lease-back ou contrat de location-vente.....  | 34 |
| II.7 Ijara avec partenariat mixte.....   | 34 |
| III Les nouveaux produits et la propagande de la finance islamique en Malaisie, Iran, Maroc..... | 34 |
| III.1 Les nouveaux produits.....   | 34 |
| III.2 La propagande des pratiques de la finance islamique.....                                   | 37 |
| CHAPITRE III : ETUDE METHODOLOGIQUE ET EMPIRIQUE.....  | 44 |
| I. Présentation de la zone d'étude.....  | 44 |
| 1. Localisation.....   | 45 |
| 2. Milieu biophysique.....   | 45 |
| 3. Milieu socioéconomique.....   | 46 |
| 4. Méthode et Matériel.....  | 47 |
| 5. Les difficultés rencontrées.....  | 51 |
| II. Résultats et recommandations.....  | 51 |
| II.1 Le niveau de développement du secteur primaire.....   | 51 |
| II.2 Les situations actuelles du développement économique du secteur primaire.....               | 51 |
| a. Le manque des outils nécessaires et modernes pour mener à bien leur activité.....             | 54 |
| b. Les causes et les conséquences de ces difficultés.....  | 55 |
| III. Vue d'ensemble sur la finance classique dans le secteur primaire.....                       | 58 |

|  |    |
|--|----|
| a. La Grande Offensive pour l’Agriculture et l’Abondance (GOANA).....                  | 64 |
| b. Les acteurs au développement.....   | 65 |
| c. Les banques comme CNCAS.....  | 66 |
| 1.Les subventions directes aux exploitations.....                                      | 66 |
| 2.Subvention à la mécanisation, aux intrants et semences.....                          | 67 |
| 3.Les financements et crédits.....   | 67 |
| 4.La rigueur dans la gestion du crédit .....   | 68 |
| 5.Les lignes de crédit.....  | 68 |
| IV. L’acceptabilité de la finance islamique par les acteurs du secteur primaire.....   | 69 |
| a. L’acceptabilité de la finance islamique.....  | 69 |
| b. La finance islamique comme alternative au développement du secteur<br>primaire..... | 71 |
| c. Recommandations.....  | 73 |
| CONCLUSION GENERALE.....   | 75 |
| BIBLIOGRAPHIE .....  | 77 |
| ANNEXES .....  | 79 |
| TABLE DES MATIERES.....  | 93 |
| RESUME.....  | 96 |
| ABSTRACT.....  | 97 |

## **RESUME**

La finance islamique est une industrie financière socialement responsable, qui à travers ses outils, mécanismes et méthodes se développe au jour le jour dans le monde, c'est-à-dire qu'elle est toujours acceptée dans plusieurs pays. Ses résultats dans les pays qui l'ont adoptée sont remarquables. Ce système financier compte tenu de ses stratégies est adaptable dans tous les secteurs et catégories sociales, culturelles, religieuses et économiques. C'est ainsi que nous l'avons adaptée dans notre thème intitulé la finance islamique : rente potentielle pour la croissance et le développement socioéconomique du secteur primaire dans le département de Ziguinchor. En effet, l'objectif visé ici en dépit de toutes les politiques économiques postérieures et présentes, est d'adopter cette industrie financière, de l'examiner et de l'adapter au secteur primaire qui a tant souffert malgré les ressources dont il dispose.

Cet objectif ne serait atteint sans la démarche inclusive. Cette dernière nous a permis d'interroger les acteurs de ce secteur afin que nous nous imprégnions de leurs préoccupations et attentes plus ou moins lointaines. C'est à partir de cette démarche que nous avons tiré des leçons sur la base desquelles nous avons fait des recommandations et des perspectives pour une meilleure jouissance des ressources naturelles du secteur primaire du département de Ziguinchor.

**Mots clefs** : finance islamique, croissance et développement, secteur primaire

## **ABSTRACT**

Islamic finance is a socially responsible financial industry, which through its tools, mechanisms and methods is gaining ground every day in the world.

Its results in those who adopted it are exorbitant. The financial system given its strategies is adaptable in all sectors and social categories, cultural, religious and economic.

This is how we adapted it to note the theme entitled Islamic finance: potential rent for growth and socio-economic development of the primary sector in the department of Ziguinchor.

Indeed, the objective pursued here, despite all the post-current and present economic policies, is to adopt the primary sector, which has suffered so much despite the resources at its disposal.

This objective would not have been achieved without the inclusive approach. This last allowed us to question the actors of this sector in order to absorb their concerns and reached more or less distant. It is from this approach that we have drawn lessons on the basis of which we have made recommendations and prospects for a better enjoyment of the natural resources of the primary sector of the department of Ziguinchor.

**Keys words :** islamic financial, growth and development, primary sector